

# CONFÉRENCE INAUGURALE 2016

---

WEST AFRICAN THINK TANK NETWORK (WATTNet)

THÈME:  
**TRANSFORMER L'AFRIQUE  
DE L'OUEST POUR LE  
DÉVELOPPEMENT INCLUSIF**



**WATTNet**  
WEST AFRICAN THINK TANK  
NETWORK



WATTNET CONFÉRENCE

“TRANSFORMER L’AFRIQUE DE L’OUEST POUR LE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF”



**WATTNet**  
WEST AFRICAN THINK TANK  
NETWORK

DOCUMENTS DE CONFÉRENCE ET RAPPORT

MARS 2016

## RECONNAISSANCE

Ce travail a été rendu possible grâce au financement du  
Centre de recherches pour le développement international, par le biais de l'Initiative Think Tank (CRDI/TTI).

## À PROPOS DE WATTNET



### INTRODUCTION

WATTNet est un réseau de groupes de réflexion sur les politiques qui se sont établis dans leurs différents pays en tant qu'organisations de recherche et de plaidoyer politique avec un engagement pour le développement durable, la gouvernance démocratique et des politiques en faveur des pauvres.

Le réseau est composé d'organisations de recherche et de plaidoyer engagés dans le développement de politiques nationales par la recherche et l'analyse fondées sur des données probantes. Ces organisations ont été rassemblées sur la base de leur engagement commun à l'élaboration de politiques sous-régionales qui feront avancer les idéaux ci-dessus au niveau sous-régional. Elles sont résolues à renforcer leur influence collective dans les processus d'élaboration des politiques des institutions et organismes sous-régionaux de développement.

Les membres du réseau ont convenu d'une mise en synergie de la recherche, du plaidoyer et du renforcement des capacités comme moyens par lesquels ils exerceront une influence sur le développement de politiques par les organismes régionaux et sous-régionaux. Ils se sont, par ailleurs, engagés à l'échange de connaissances, à la diffusion d'informations et à de meilleures pratiques en vue de se soutenir mutuellement le processus de recherche et de plaidoyer. WATTNet se présente donc comme une plate-forme pour la synergie dans le domaine de la recherche, de l'échange d'informations et du renforcement des capacités par les groupes de réflexion et les institutions Ouest-Africains de recherche. Le réseau représente un cadre institutionnel visant à faire des contributions aux processus politiques régionaux et sous-régionaux.



### Mission

WATTNet a pour mission de renforcer l'influence régionale et sous-régionale des groupes Ouest-Africains de réflexion sur la politique en servant de plate-forme pour la recherche coordonnée, l'échange d'informations et le renforcement des capacités dans les groupes de réflexion et les instituts de recherche régionaux et sous-régionaux.



### Vision

La vision de WATTNet est celle d'une sous-région Ouest-Africaine qui se développe progressivement vers ses objectifs de développement durable par l'adoption de politiques sous-régionales développées à travers des recherches sous-régionales fondées sur des données probantes et des processus robustes d'engagement de politiques.

## Objectifs

1. Créer une approche synergique, coordonnée et concertée de la recherche sur les politiques dans les groupes de réflexion Ouest-Africains sur la politique ;
2. Renforcer l'influence des groupes Ouest Africains de réflexion sur les politiques dans les processus d'élaboration des politiques des institutions et organes sous-régionaux ;
3. Renforcer le rôle et le mandat de développement des politiques des acteurs du développement sous-régional et des institutions politiques ;
4. Répondre aux besoins et aux demandes de recherche des politiques des acteurs du développement sous-régional et des institutions politiques ;
5. Renforcer les capacités des organisations membres de WATTNet en matière de recherche, de plaidoyer, de diffusion des politiques et d'engagement.

## Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

WATTNet Secretariat

P.O. Box OS1936, Osu, Accra, Ghana.

Tel: +233-302244716 / 307010714

Fax: +233-302222313

Email: [wattnet@wattnet.org](mailto:wattnet@wattnet.org)

Website: [www.ieagh.org/wattnet](http://www.ieagh.org/wattnet)

Ces travaux ont été rendus possible grâce au concours du Centre de Recherche pour le Développement International, et sous la supervision de l'Initiative Think Tank (CRDI/TTI).

© 2016 Copyright/Droit d'auteur

Imprimé au Ghana. Tous droits réservés. Aucune partie de ce document n'est autorisée à des fins de publication, d'utilisation ou de reproduction sous quelque forme que ce soit, sans la permission expresse délivrée par l'éditeur, à l'exception de citations brèves devant paraître dans des articles ou revues revêtant un caractère important.

La publication de ces travaux est le signe que le Réseau WATTNet les considère comme étant le résultat d'un effort louable, digne d'être reconnu. Les avis, interprétations et conclusions contenues dans le présent document ne reflètent que les opinions de leurs auteurs et ne devraient en aucun cas être attribués au Réseau WATTNet, ni à toute organisation qui lui apporte son soutien.

# TABLE DES MATIÈRES

1. Gérer les ressources naturelles pour un développement inclusif dans l'Afrique de l'Ouest .....	10
2. Le Commerce Regional pour un Developpement Inclusif en Afrique de l'Ouest.....	29
3. Promouvoir un secteur agricole productif pour un developpement inclusif en Afrique de ..... l'Ouest .....	50
4. Promouvoir des institutions fortes - Transparence et Responsabilité dans la lutte contre la Corruption .....	66
5. Realisation des ODD en Afrique de l' Ouest: Questions liées aux données, à la mise en œuvre et à la surveillance .....	75
6. Appendix .....	90
7. Conférence Inaugurale de WATTNet en 2016 .....	91

# PRÉFACE

L'Afrique de l'Ouest, comme le reste du continent africain se trouve confrontée à de nombreux défis d'ordre économique, politique et social qui entravent son développement. La performance des économies de l'Afrique de l'Ouest continue d'être caractérisée par la faible productivité du secteur manufacturier, l'exportation de produits non transformés et de ressources naturelles non raffinées, ce qui reflète la fragilité structurelle de ces économies. En outre, la mauvaise gouvernance, l'instabilité politique, et le déficit de la paix et de la sécurité continuent de retarder le progrès socio économique dans plusieurs pays. Dans le même temps, force est de constater que l'absence de données probantes fondées sur la recherche, qui auraient pu orienter les politiques nationales et régionales, ne permettra pas de relever ces défis.

A cet égard, dix (10) groupes de réflexion issus de l'ensemble de la sous-région, pénétrés de l'objectif de promouvoir le développement socio-économique et politique de l'Ouest au travers la recherche et le plaidoyer ont décidé de se retrouver pour constituer un réseau- Le Réseau des Groupes de réflexion de l'Afrique de l'Ouest, (WATTNet).

L'objectif du réseau WATTNet est de constituer une plateforme ouest africaine qui favoriserait une collaboration intense entre les institutions de recherche (groupes de réflexion) de la région. Le réseau WATTNet vise, également la production de données probantes de qualité axées sur les questions économiques, sociales et politiques qui pourraient orienter la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales et régionales.

Le réseau WATTNet a tenu sa première conférence constitutive les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2016, sur le thème : « Transformer l'Afrique de l'Ouest pour le Développement inclusif ». La conférence a réuni

plusieurs autorités administratives, responsables de groupes de réflexion, personnalités du monde universitaire et dirigeants d'entreprises pour examiner des questions de politiques cruciales pour les pays de l'Afrique, dans l'espoir de déboucher sur un consensus sur la conduite à tenir

La présente publication comprend les actes de la Conférence inaugurale et cinq (5) études découlant du thème de la Conférence, comme suit :

- i) Gestion des Ressources Naturelles pour le Développement Inclusif en Afrique de l'Ouest
- ii) Commerce Régional pour le Développement Inclusif en Afrique de l'Ouest.
- iii) Promouvoir un Secteur Agricole Productif pour le Développement Inclusif en Afrique de l'Ouest
- iv) Promouvoir des Institutions fortes-Transparence et obligation de rendre compte dans la lutte contre la corruption.
- v) Vers la réalisation des ODD (Mise en œuvre, S&E, Données)

Nous espérons que vous trouverez ces actes utiles et attendons avec impatience vos impressions.

Veillez recevoir nos sincères remerciements.

Mrs. Jean Mensa

Directrice Exécutive

l'Institut des affaires économiques.

Accra Ghana



# GÉRER LES RESSOURCES NATURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DANS L'AFRIQUE DE L'OUEST

---

Prof. John Asafu-Adjaye  
Membre Honoraire, l'Institut des Affaires Economiques



**WATTNet**  
WEST AFRICAN THINK TANK  
NETWORK

# RÉSUMÉ

Si les pays de l'Afrique de l'Ouest sont dotés d'abondantes ressources naturelles, force est de constater qu'à ce jour leurs performances en matière de développement ont été plutôt médiocres. Les taux de croissance économique élevés enregistrés au cours de la dernière décennie n'ont pas été suivis d'une réduction significative du taux de chômage élevé, surtout parmi les jeunes. Les économies des pays de la sous-région sont restées pratiquement au même niveau avec pour caractéristique principale, l'exportation de matières premières à faible valeur ajoutée. Le secteur manufacturier qui aurait pu absorber davantage de jeunes travailleurs a vu son taux de croissance stagner. Malgré des progrès notables enregistrés dans les secteurs de l'éducation et de la santé, les pays de la région continuent d'être en retard par rapport au reste du monde sur le plan des indicateurs socio-économiques. C'est fort de ce contexte que nous tenterons, à travers la présente étude, d'analyser les problèmes liés à la gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest afin de dégager des solutions politiques permettant de promouvoir le développement inclusif.

Sur la base de cette analyse, les options politiques suivantes sont proposées pour apporter des améliorations à la gestion des ressources naturelles dans la sous-région : (i) la transparence et la redevabilité peuvent être améliorées en mettant librement à la disposition

du public toutes les informations sur les activités de production et les flux de recettes ; (ii) la transparence et la redevabilité pourraient être renforcées davantage par l'assainissement de l'environnement institutionnel ; (iii) légiférer sur les principaux aspects ci-dessus mentionnés serait le meilleur moyen d'améliorer la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles ; (iv) les effets pervers du Syndrome hollandais peuvent être corrigés grâce à des politiques macroéconomiques et microéconomiques appropriées. Afin de satisfaire les besoins des générations futures, il convient d'instaurer un système qui maintienne une partie des recettes à l'étranger, tout en veillant à utiliser le reste de ces recettes dans le cadre de programmes de dépenses ciblés, notamment sur le développement des infrastructures, par exemple. Au niveau micro (secteur industriel), les effets pervers du Syndrome hollandais peuvent être corrigés à travers des politiques visant à investir dans les secteurs touchés, notamment l'agriculture et les manufactures, (v) La malédiction des ressources peut devenir une bénédiction, grâce à un programme de dépenses correctement planifié qui soit aligné sur le Plan national de développement à long terme ; et (vi) l'implication des principaux acteurs dans la supervision du programme de dépenses pourrait stimuler l'efficacité et dissuader la corruption.

## 1. Introduction

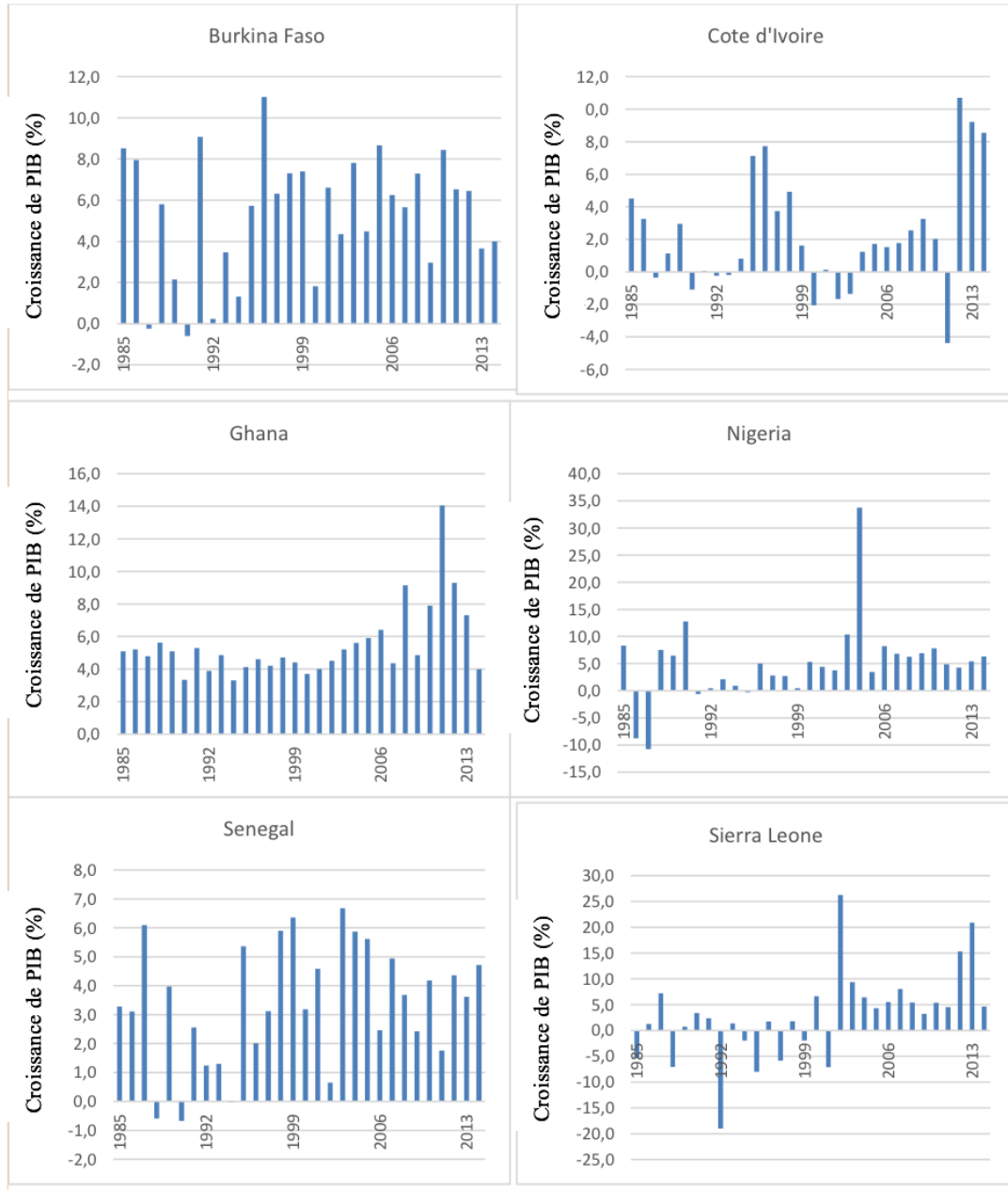
Malgré les effets de la crise financière mondiale, la croissance économique en Afrique subsaharienne (ASS) a globalement dépassé celle du reste du monde avec un taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) moyen de 6 % par an pendant la période 2006–2012 (Banque mondiale, 2016). Au cours de cette période, plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest, tels que le Burkina Faso, le Nigéria et le Ghana avaient affiché des taux de croissance annuels impressionnants de 6 %, 7 % et 8 %, respectivement (Fig. 1). La croissance en Côte d'Ivoire avait baissé pendant cette période, en raison des troubles civils alors qu'elle était assez modeste au Sénégal. Le Ghana en 2011 avait affiché le taux de croissance mondial record de 14 %, à la suite de sa première année d'exportation de produits pétroliers. Cette croissance observée dans la région avait été suscitée par les prix de produits de base élevés dus à la forte demande de produits miniers et énergétiques provenant essentiellement de la Chine et de l'Inde, ainsi que par l'augmentation de la demande intérieure et des flux de capitaux privés. Cette impressionnante performance de croissance n'a malheureusement pas su se maintenir. La croissance a, au cours de ces dernières années, connu un ralentissement considérable dû à des facteurs externes et internes. Les prix des produits de base, particulièrement ceux des produits miniers ont baissé en raison de la réduction de la demande chinoise. À titre d'exemple, les prix du brut ont connu une chute brutale en dessous de 30 US\$ le baril en raison de l'incertitude qui régnait sur le marché mondial du pétrole suscitée par divers facteurs dont le rythme de croissance des pays émergents.

La chute des cours des produits de base a entraîné une baisse drastique des recettes d'exportation des pays de la sous-région. Dans les pays tels que le Burkina Faso, le Ghana et le

Nigéria, la situation s'est davantage complexifiée avec les difficultés liées à l'approvisionnement en énergie. Ces facteurs conjugués ont entraîné un ralentissement de la croissance économique dans ces pays (voir Fig. 1). À titre d'exemple, la croissance économique du Ghana a régressé jusqu'à 3,9 % en 2014 et l'on s'attend à ce qu'elle régresse davantage en 2015. Ces évolutions présentent des défis à plusieurs gouvernements africains, au plan budgétaire. Le Ghana, par exemple, a été obligé de recourir au FMI en 2015 pour un programme d'assistance de l'ordre d'1 milliard de dollars US. Il a été annoncé que le Nigéria est actuellement en cours de négociation avec la Banque mondiale et le FMI pour bénéficier d'un programme d'assistance (Financial Times, 2016).

Le paradoxe est que les pays de l'Afrique subsaharienne sont dotés d'immenses ressources naturelles, mais ils n'ont curieusement toujours pas réalisé des performances significatives dans leur niveau de développement comparativement à des régions moins nanties. Le défi qui se pose aux décideurs politiques, c'est de trouver les voies et moyens d'exploiter ces ressources pour réaliser la croissance et le développement inclusifs. Des progrès ont été réalisés dans certains domaines, notamment au niveau de la mortalité infantile qui a baissé de manière significative dans toute la région, en dépit du taux persistant d'accroissement démographique. (Fig. 2). La présente étude a révélé qu'entre 2006 et 2011, le niveau de pauvreté par habitant, représenté par le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 US\$ par jour, était passé de 58 % à 48,5 % dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (Banque mondiale, 2016). Il faut cependant constater que l'ASS est bien en retard, comparativement au reste du monde en nous fondant sur un certain nombre d'indicateurs socio-économiques. Il reste par conséquent beaucoup à faire pour atteindre nos Objectifs de développement durables.

**Fig. 1 : Taux de croissance du Produit Intérieur Brut des quelques pays en Afrique de l'Ouest**



Source: World Bank (2016)

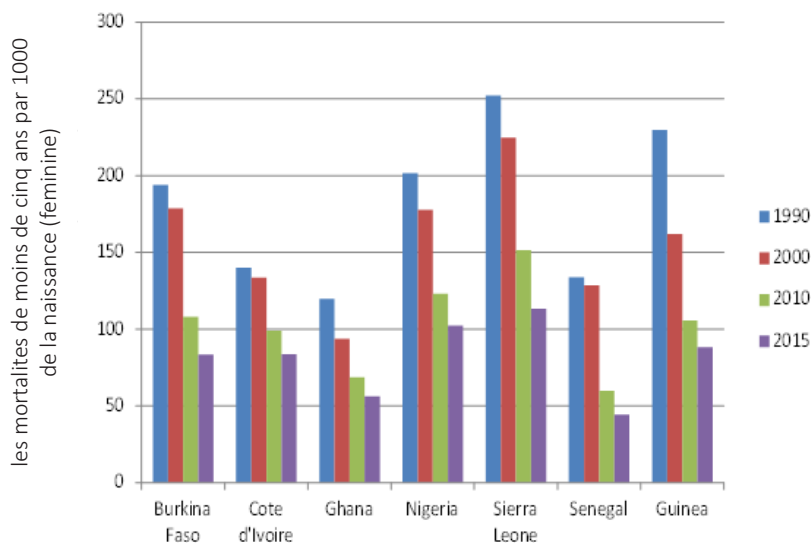
La croissance impressionnante enregistrée dans le passé n'a pas entraîné une baisse du chômage, notamment celui des jeunes. À titre d'exemple, une enquête récente des Nations Unies indique, en effet, que le chômage des jeunes au Ghana est supérieur à 20 %, alors que ce chiffre dépasse les 60 % dans d'autres régions d'Afrique

(UNECA et UNPY, 2011). Cette situation s'est présentée car à l'exception du secteur agricole, la plupart des activités d'extraction de ressources naturelles (exploitation minière et forestière) sont en général à forte intensité de capital, et donc relativement peu propices à la création d'emplois directs et indirects. Les

Sociétés multinationales intervenant dans la sous-région sont promptes à rapatrier leurs profits et investissent très peu dans les pays où elles sont implantées. Il va sans dire que les perspectives d'amélioration du bien-être

des populations dépendront de la mesure dans laquelle les gouvernements pourront utiliser effectivement leurs parts de recettes de l'exploitation des ressources naturelles aux fins du développement.

**Fig. 2 : Les taux de mortalités de personnes moins de cinq ans (féminine) pour les pays choisis en Afrique de l'Ouest**



Source: World Bank (2016)

En ce qui concerne les préoccupations énoncées ci-dessus, le présent article a pour principal objectif d'analyser les problèmes associés à la gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest. Le but ultime est d'identifier les politiques qui peuvent être mises en œuvre en vue de promouvoir le développement inclusif dans la région. La suite de l'article est organisée comme suit : la partie 2 étudie la corrélation entre ressources naturelles, croissance économique et développement en Afrique de l'Ouest. Nous posons comme postulat que le revenu de l'exploitation des ressources de la région a été faible et nous apportons la preuve que les ressources ont eu un impact insignifiant sur le développement économique. La partie 3 traite les problèmes associés à la gestion des ressources naturelles dans la région. Tandis que dans la 4<sup>e</sup> partie, nous examinons les options politiques en vue

d'améliorer la gestion des ressources naturelles. Nous mettons l'accent plus particulièrement sur les questions relatives à la transparence et à la redevabilité, et tenons également compte des stratégies d'évitement des effets du Syndrome hollandais et de la malédiction des ressources. La dernière partie comprend un résumé et les implications politiques.

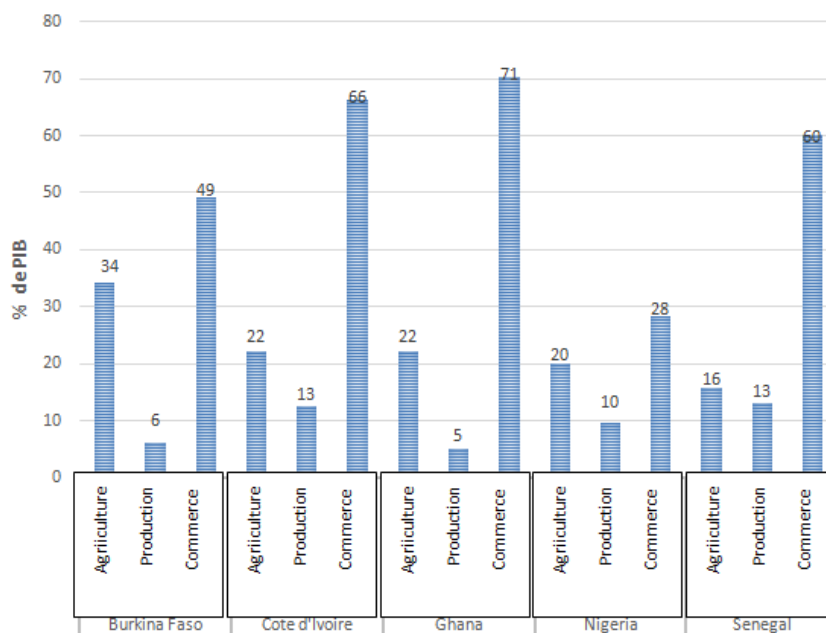
## 2. Ressources naturelles, croissance économique et développement en Afrique de l'Ouest

À l'instar des autres pays en développement, les pays d'Afrique de l'Ouest dépendent fortement de leurs ressources naturelles pour leur revenu national et leur subsistance. L'agriculture, y compris la foresterie, est le premier secteur pourvoyeur d'emplois et de moyens d'existence pour les populations. Dans certains pays tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et

le Sénégal, la part de l'agriculture dans le PIB a baissé passant à près de 22 % ou moins au cours de la dernière décennie. Dans la plupart de ces pays, le secteur tertiaire boosté par les télécommunications a supplanté l'agriculture en termes de contribution au PIB. Cependant, le sous-secteur des télécommunications nécessite d'importants capitaux et n'emploie pas grand nombre de personnes. En termes d'emplois, l'agriculture reste le plus grand pourvoyeur d'emplois dans des activités commerciales et de subsistance. Le niveau du secteur manufacturier qui a le potentiel d'employer plus de jeunes reste faible à près de 13 % ou moins (Fig. 3).

Le commerce – on entend ici des exportations de marchandises plus les importations de marchandises divisées par le PIB – est dominé par les exportations de denrées agricoles à faible valeur ajoutée et d'autres ressources naturelles telles que les produits miniers et le pétrole. La structure économique des pays de la région est restée virtuellement la même au cours des quarante dernières années. Le passage attendu d'une production agricole à la fabrication et à la transformation de produits à forte valeur ajoutée à mesure que les pays se développent ne s'est pas encore réalisé.

**Fig. 3 : Les parts de l'agriculture, l'industrie et le commerce du PIB pour les pays choisis en Afrique de l'Ouest en 2015**



Source: World Bank (2016)

Pour tout pays, les ressources naturelles sont supposées être un atout. Pourtant, c'est loin d'être le cas pour plusieurs pays de la région. Le Syndrome hollandais et la malédiction des ressources naturelles sont deux effets néfastes associés aux grands projets sur les ressources

naturelles. Le 'Syndrome hollandais' (Corden and Neary, 1982; van Wijnbergen, 1984; Sachs and Warner, 1997)<sup>1</sup> fait référence au phénomène par lequel l'injection d'importants capitaux étrangers dans l'économie nationale entraîne l'appréciation du taux de change.

1 Bien que le phénomène du Syndrome hollandais ait déjà été mentionné dans la littérature, le terme a été créé par le magazine *The Economist* en 1977 pour décrire les déboires de l'économie hollandaise après la découverte d'immenses réserves de gaz en 1959. Les exportations hollandaises ont flambé. Cependant, de 1970 à 1977 le taux de chômage passait de 1,1 % à 5,1 %. Cette énigme a été expliquée par la forte valeur du guilder, la monnaie néerlandaise d'alors.

Subséquentement, les secteurs commerciaux (p. ex. l'agriculture) ne sont plus compétitifs vis-à-vis de l'extérieur, ce qui se traduit par une contraction de leurs activités. Quant à la malédiction des ressources, elle est liée à des problèmes de gouvernance lors de l'exploitation des ressources naturelles qui, dans de nombreux cas, ont eu un impact social, économique et environnemental néfaste pour les pays concernés (p. ex. voir Auty, 2001 ; Gelb, 1988). L'Afrique de l'Ouest souffre bien de la malédiction des ressources, où un nombre de conflits sociaux a été directement ou indirectement liés aux ressources naturelles.

Les ressources naturelles ont-elles contribué au développement économique de l'Afrique de l'Ouest ? Afin d'apporter une réponse empirique à cette question, nous avons analysé la relation entre le développement économique (liée à l'espérance de vie des adultes), au total des recettes des ressources naturelles (% du PIB)<sup>2</sup>, à la croissance du PIB par habitant, aux investissements directs étrangers (IDE) et au total des exportations de marchandises pour un échantillon donné de pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, et le Sénégal. En utilisant les données de 1985 à 2013, deux modèles ont été estimés.<sup>3</sup> Les résultats (voir l'annexe I) montrent d'une part, une corrélation négative (significative au plan statistique dans un cas) entre l'espérance de vie des adultes et les recettes des ressources. D'autre part, la croissance du PIB par habitant et l'IDE ont un effet positif significatif sur l'espérance de vie des adultes, alors que le total des exportations de marchandises n'est pas significatif dans un modèle et a un effet néfaste dans l'autre modèle.<sup>4</sup>

Ces résultats ne sont pas surprenants lorsque l'on prend le cas du Ghana pour exemple. Nommé la Côte de l'Or, après que les Portugais y aient découvert de l'or au 15<sup>e</sup> siècle, le Ghana est devenu un principal producteur d'or dans le monde entre 1493 et 1600, représentant 37 % des extractions d'or (Tsikata, 1997). L'extraction minière représente près de 6 % du PIB, et en 2012 le secteur a connu une croissance de 23,5 % (Aubynn, 2013). Malgré ces statistiques impressionnantes, prétendre que l'exploitation minière a apporté une contribution majeure au développement économique du Ghana est discutable. Pour commencer, l'exploitation minière au Ghana reste une activité enclavée et a peu de liens avec d'autres activités pourvoyeuses de croissance. À titre d'exemple, la plupart des intrants de l'industrie sont importés, et les produits miniers extraits ayant peu ou pas de valeur ajoutée localement sont exportés. L'extraction minière est une activité à forte intensité de capitaux et emploie moins de 1% du marché de l'emploi formel, comparé à 55 % pour l'agriculture et 18 % pour le commerce.

Une des premières questions à examiner sur la contribution des ressources naturelles dans la région est de savoir si les pays reçoivent des retombées suffisantes avec ces ressources. Dans tous les pays, la plupart des ressources naturelles y compris celles souterraines restent la propriété de l'État qui octroie des licences pour la reconnaissance, la prospection et la production. Les données actuelles suggèrent que le total des recettes tirées des ressources naturelles des pays de la région est faible. La Figure 4 montre que pour les pays de notre échantillon, le total des recettes tirées des ressources naturelles varie de 5 % (Sénégal) à 22 % (Burkina Faso).

2 Le total des recettes des ressources naturelles se définit comme la somme des recettes du pétrole, des recettes de gaz naturel, des recettes des produits miniers et des recettes de l'exploitation forestière.

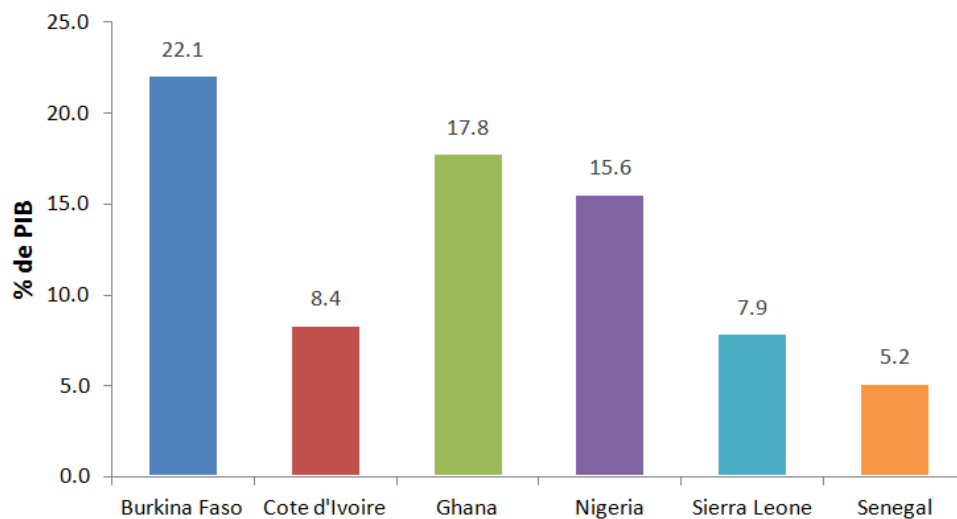
3 Les deux modèles estimés étaient un modèle de régression des moindres carrés ordinaires (OLS) dans lequel toutes les observations ont été réunies pour les cinq pays. Le second modèle (effets fixes) était un modèle de panel qui utilise le croisement et les dimensions de séries spatiales d'un ensemble de données.

4 Le total des rentes des ressources naturelles est défini ici comme la somme des revenus du pétrole, du gaz, des minerais et des forêts.

Les recettes tirées des ressources restent particulièrement faibles, notamment dans l'exploitation minière et d'autres activités d'extraction de ressources, car la plupart des pays n'ont pas le capital et le savoir-faire technique pour entreprendre ces projets eux-

mêmes. Dans certains cas, l'expertise pour négocier des accords favorables fait défaut. Dans d'autres, certains pays sont si désespérés d'attirer des investissements qu'ils concluent à la hâte des accords qui se révèlent être contre leurs intérêts.

**Fig. 4 : La totale de retours des ressources (% de PIB) pour les pays choisis en Afrique de l'Ouest en 2013**



Source: World Bank (2016)

Au Ghana, avant 2010, la Loi sur l'exploitation minière et les produits miniers de 2006 stipulait que le taux de paiement des redevances ne devait pas excéder 6 % ou être inférieur à 3 % des recettes totales de l'exploitation minière. Cependant, en réalité, les sociétés minières ne payaient guère plus de 3 % de redevances. En 2010, le gouvernement a modifié la loi et a introduit un taux fixe de 5 %. Cependant, il n'est pas certain que cette augmentation entraîne une augmentation notable des redevances, car les contrats de location incluent une Disposition de stabilisation de 15 ans pour protéger les sociétés de l'augmentation des redevances et des impôts sur les bénéfices issus de changements subséquents de la législation.

### 3. Problèmes liés à la gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest

Les problèmes associés à la gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest sont nombreux. Dans un souci de concision et de gain de temps, cet article met en exergue les problèmes clés au niveau politique ou général. Les principales contraintes peuvent être classées en quatre grandes catégories. Il s'agit : (i) du partage des recettes, (ii) de la gestion des recettes, de la transparence, de la redevabilité et de l'efficacité, et (iii) la participation locale et le renforcement des capacités. Chaque point est brièvement discuté ci-après.



### 3.1 Partage des revenus

Le problème du partage du revenu consiste à savoir si les pays reçoivent une part juste des revenus résultant de l'exploitation de leurs ressources naturelles. Un nombre de facteurs peut expliquer pourquoi ce n'est pas le cas pour la plupart des pays. La part des revenus d'un pays provenant d'un projet de ressources est définie par le régime fiscal qui inclue les instruments fiscaux et les cadres contractuels qui définissent les avantages. Typiquement, il y aura une liste d'instruments dont des bonus, des redevances et d'autres paiements. Il y a trois options possibles à la carte pour un pays, qui affectent tous les recettes potentielles du projet. Il s'agit de : **(a)** l'État entreprend la production à travers une société gouvernementale, dans ce cas les revenus lui reviennent ; **(b)** l'État cède la propriété à une société privée qui aura un contrôle total sur les activités ; et **(c)** une combinaison des deux options sous la forme de partenariat entre l'État et la société privée (ou les sociétés) pour entreprendre la production.

Comme mentionné précédemment, l'option **(a)** n'est pas faisable pour la plupart des pays d'ASS, car ils n'ont ni le capital financier ni l'expertise technique pour entreprendre seuls les activités de production. En ce qui concerne, l'option **(b)**, elle n'est pas souhaitable sur le plan politique, car dans la plupart des cas les sociétés sont des sociétés multinationales (MNC) et il y aurait vraiment peu de participation locale. Cela nous laisse la troisième option comme le choix le plus commun.

L'élaboration du régime fiscal est complexe, car alors que l'État souhaite optimiser sa part des revenus, dans le même temps l'outil doit comprendre suffisamment de mesures incitatives pour attirer les FMN qui devront supporter la totalité ou la plupart des coûts et des risques initiaux.<sup>5</sup> Malheureusement, en vue d'attirer les investisseurs ou peut être du fait de capacités limitées, les accords et contrats

conclus auparavant dans plusieurs pays ont fait la part belle aux FMN. Il existe au moins quatre aspects potentiellement néfastes d'un régime fiscal qui peut entraver la capacité de l'État à capter des revenus. Premièrement, les redevances sont généralement faibles. Il a été fait mention de redevances réelles aussi faibles que 3 % dans le secteur minier au Ghana. Les redevances tendent à être plus élevées dans l'industrie pétrolière où elles représentent 3 à 10 % de la production brute selon des facteurs tels que la profondeur de l'eau. Au Nigéria, les redevances varient de 20 % pour la production onshore, à 10 % pour les bassins intérieurs et en fonction de la profondeur de l'eau de 8 % à 18,5 % pour la production offshore (Bello, 2010).

Deuxièmement, en vue d'attirer les investissements étrangers, les incitations financières consenties réduisent sur le moyen à long terme la part de l'État sur le projet. L'absence de limites sur le niveau des intérêts déductibles pour déterminer le revenu imposable en est l'illustration. Dans de tels cas, les sociétés ayant des taux d'endettement élevés sont en mesure de dissimuler des profits en facturant des frais d'intérêts excessifs (McPherson et al. 2009). Troisièmement, même lorsqu'il y a des limites au taux d'endettement, ils ne sont pas bien mis en œuvre. Dans d'autres cas les intérêts des dépenses et des dividendes ne sont pas soumis à une retenue à la source finale. Cela signifie qu'une société ayant un taux d'endettement élevé pourrait sous-estimer son revenu imposable à travers la déduction d'intérêts de dépenses élevées, et ainsi peut rapatrier ses bénéfices à l'étranger.

Quatrièmement, une pratique courante dans la gestion des ressources naturelles qui réduit la capture des rentes est le prix de transfert. On entend par prix de transfert la fixation des prix des biens et des services vendus d'une filiale à une autre au sein de la même société. En fixant le prix de transfert sur une base non

<sup>5</sup> Une bonne discussion du régime fiscal pétrolier du Ghana se trouve dans Amoaku-Tuffour et Owusu-Ayim (2010).

mercantile, une SMN peut minimiser le total de la dette fiscale dans le pays hôte en délocalisant son compte bénéficiaire dans un autre pays ayant des taux d'imposition plus faibles. La législation fiscale dans de nombreux pays n'a pas de fortes dispositions pour dissuader les prix de transfert. Mais même lorsque de telles dispositions existent, telles que dans la Loi sur le revenu interne du Ghana, la capacité d'application est faible.

En somme, il est peu probable que les pays de la région reçoivent une part suffisante des retours sur investissement issus de l'exploitation de leurs ressources naturelles. Ces pays sont confrontés à de grands défis relatifs à la conception d'instruments fiscaux et de contrats qui optimisent les revenus de l'exploitation de leurs ressources naturelles.

### 3.2 Gestion du revenu

Outre les défis relatifs à la conception d'un régime fiscal approprié, un autre problème auquel les pays ouest africains sont confrontés reste la gestion de leurs revenus tirés des ressources en vue d'atteindre des objectifs de développement tels que la création d'emplois et la lutte contre la pauvreté. À cet égard, les expériences passées dans la région n'ont pas été concluantes. À titre d'exemple, dans le secteur minier au Ghana et dans la production pétrolière au Nigéria, l'exploitation des ressources a eu un effet néfaste sur les moyens de subsistance des communautés locales. Comme le prévoit l'hypothèse de la Malédiction des ressources, l'exclusion ou une prise en compte insuffisante des acteurs dans la distribution des profits a donné lieu à un nombre de guerres civiles dans la région.

La question de la gestion du revenu est liée à la manière dont la part des revenus de l'État est dépensée ou répartie. Dans le passé, au Ghana tout comme dans nombre d'autres pays, ces revenus ont été intégrés dans le budget général, et hormis quelques projets vitrines, il y a eu peu à montrer en ce qui concerne l'extraction des ressources.

### 3.3 Transparence, redevabilité et efficience

Une étude détaillée des conflits passés liés aux ressources dans la région (qui va au-delà de la portée de cet article) pourrait indexer le manque de transparence et de redevabilité des pouvoirs publics comme la cause du problème. Lorsque le public n'est pas informé des revenus, des contrats et des accords conclus sur les ressources, cela crée la méfiance entre les pouvoirs publics et les citoyens, renforce la perception selon laquelle corruption et malversations sont de mise, et attise les tensions sociales. Ces conflits résultent en partie de l'échec de l'État dans la gestion des attentes des populations. La découverte de ressources naturelles significatives (p. ex. pétrole ou or) dans un pays pauvre donne lieu à des attentes très fortes de la part des citoyens qui souhaitent voir une amélioration rapide de leurs conditions. Cependant, les perceptions des acteurs sur les profits potentiels peuvent souvent être loin des réalités du terrain. L'État pourrait tirer peu de profits des ressources pendant les premières années de production du fait des coûts initiaux élevés supportés par l'exploitant qui peuvent être déduits du revenu imposable. Faillir à gérer cette divergence d'attentes pourrait être source de conflit. La question de la gestion des attentes est de ce fait étroitement liée à la transparence dans le sens où fournir les informations à la population en temps opportun lui permet de formuler des attentes réalistes. La transparence a d'autres avantages, car elle permet au public de suivre la performance du gouvernement et de le rendre redevable. Ainsi, la transparence a le potentiel de mettre fin à la corruption qui mine la gestion des ressources.

Un des problèmes persistants de la gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest est l'efficacité. Dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et de la petite extraction minière, l'utilisation d'outils rudimentaires (p. ex. houe et machette) du fait de l'incapacité à acheter des outils de production plus efficaces se traduit par un faible rendement par personne.

Par conséquent, au fil des années l'exploitation des ressources à petite échelle, notamment en agriculture, n'a pas été en mesure d'accroître les revenus des ménages ruraux de la région. Par exemple, 42,7 % de la population en ASS vivait avec moins de 1,90 \$ par jour en 2012, comparé à 7,2 % en Asie de l'Est et du Pacifique et à la moyenne mondiale de 12,7 % (Banque mondiale, 2016). Les estimations sont plus élevées dans les pays post-conflits tels que le Liberia et la Sierra Leone où la moyenne atteint 68,6 % et 52,3 % respectivement.

### 3.4 Participation locale et renforcement des capacités

Comme discuté précédemment, les activités d'extraction de ressources telles que l'exploitation minière et la production de pétrole nécessitent des capitaux considérables et reposent sur une main-d'œuvre qualifiée. Les taux de chômage élevés dans les zones regorgeant de ressources, et les activités de production en cours pourraient être une source de tensions et de conflit social. L'exploitation des ressources dans la région tend à se concentrer sur les activités en amont, impliquant la production et l'expédition des matières premières qui seront transformées à l'étranger. L'absence d'activités en aval réduit les perspectives de création d'emploi. Dans une certaine mesure, il est juste de conclure que l'exploitation des ressources dans de nombreux pays n'a pas réussi à transférer les technologies et les compétences adéquates aux populations locales.

## 4. Options politiques en vue de la gestion des ressources naturelles

Après avoir présenté certains des problèmes liés à la gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest, cette partie traite des options politiques pratiques qui pourraient être appliquées pour apporter des améliorations. Plus précisément, nous abordons des mesures relatives à la transparence et la redevabilité, au rôle du législateur, à l'évitement du Syndrome

hollandais et à la transformation des ressources maudites en ressources avantageuses.

### 4.1 Renforcer la transparence et la redevabilité

La transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources naturelles peuvent être améliorées de plusieurs manières. Premièrement, parmi ces mesures, il y a lieu de mettre gracieusement les informations à la disposition du public. Les récentes évolutions des TIC telles que la téléphonie mobile et l'Internet, couplées à la hausse du taux d'alphabétisation indiquent que les populations, y compris celles des zones rurales sont à présent capables d'accéder aux informations. Dans ce sens, il y a lieu que les agences publiques pertinentes élaborent régulièrement des rapports sur les divers aspects de la production de ressources, à savoir les volumes de production, les revenus reçus et les dépenses gouvernementales faites sur ces revenus. Ce dernier rapport pourrait inclure, le type, le nombre et les sites des projets financés par ces revenus. Les informations devraient également inclure l'octroi de contrats et de licences, et les conditions d'attribution, de même que des données sur les évaluations d'impact environnemental.

Il est essentiel d'améliorer le cadre institutionnel en vue d'améliorer la transparence et la redevabilité en termes de gestion des ressources naturelles. Cela signifie apporter de nouvelles mesures afin d'améliorer la gestion des ressources et de renforcer les dispositions existantes. Il faut clarifier les rôles et les responsabilités des diverses agences publiques ou structures associées à la ressource. Plus précisément, il y a lieu de séparer les rôles politiques, réglementaires et commerciaux entre diverses institutions pour permettre des vérifications et arriver à des rapports de force équilibrés. En vue de dissuader la fraude, il y a lieu de prévoir des dispositions pour les audits internes et externes des revenus et des dépenses, et les rapports d'audit doivent être mis à la disposition du public. En vue d'améliorer la redevabilité, le parlement et

les Organisations de la société civile (OCS) doivent endosser le rôle de supervision. À titre d'exemple, le parlement doit approuver les dépenses, et l'octroi de contrats et de licences. Plus important encore, ces agences de supervision doivent disposer de ressources adéquates pour mener à bien leur mandat de façon efficiente.

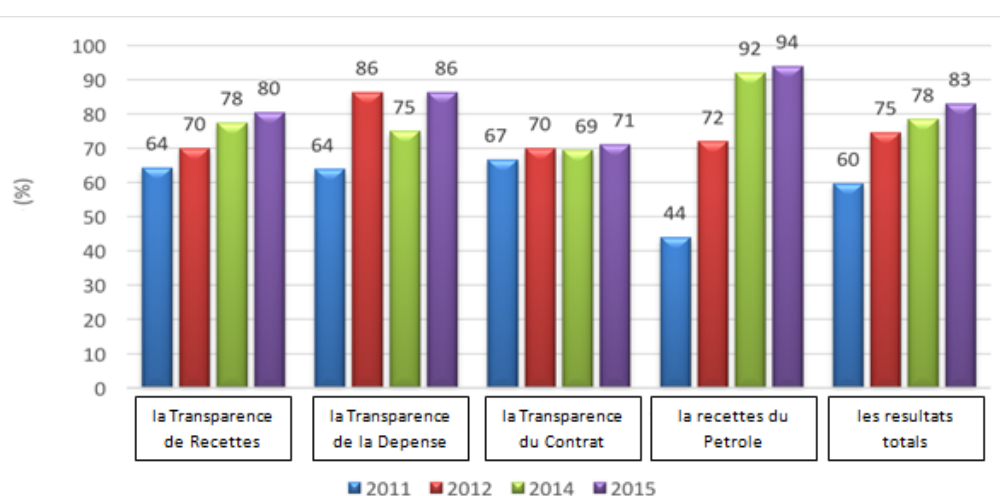
## 4.2 Le rôle du législateur

Les pouvoirs publics pourraient ne pas avoir d'intérêt ou la volonté politique de divulguer sans réserve les informations ou appliquer les mesures énoncées ci-dessus. Ainsi, le meilleur moyen de s'assurer que cela soit fait est à travers le législateur. Le rôle du législateur dans la gestion des ressources est ici mis en exergue en citant l'exemple de la Loi sur la Gestion des revenus du pétrole au Ghana / *Petroleum Revenue Management Act* (PRMA). La PRMA a été instituée en 2011 pour réguler l'utilisation des revenus issus de la part de l'État dans la production de pétrole. Dans la section 8 de la PRMA, le ministre des Finances doit publier les recettes du pétrole dans le Journal officiel, dans deux Journaux nationaux et en ligne dans un délai de 30 jours suivant la fin de chaque trimestre applicable. Au titre des autres responsabilités en matière d'élaboration et de soumission de rapports relatifs à la Loi, on peut citer la soumission d'un rapport sur le rapprochement des recettes réelles totales du pétrole total à publier dans le Journal officiel et au moins dans deux journaux étatiques au plus tard le 30 avril de l'année pendant laquelle l'exercice de rapprochement a été effectué.

Conformément à la loi, la Commission du pétrole (PC) a été créée pour réguler l'industrie. La PC prend la relève du *Ghana National Petroleum Corporation*, structure gouvernementale qui était à la fois acteur et régulateur de l'industrie. La loi a également mis en place le Comité de

redevabilité d'intérêt public/ *Public Interest Accountability Committee* (PIAC) dans le cadre duquel les OSC peuvent participer aux efforts de supervision de la gestion des revenus du pétrole. La PRMA autorise la création des Fonds pétroliers du Ghana (GPF) qui comprennent les Fonds d'Héritage du Ghana et le Fonds de stabilisation du Ghana. Elle énonce clairement les règles régissant la gestion du GPF et les exigences à respecter pour fournir des informations sur ce Fonds. L'autorité en charge du GPF est la Banque du Ghana, qui est habilitée sous la sous-section 28 (2) de la PRMA à publier des rapports semestriels sur les fonds dans deux quotidiens étatiques et sur le site web de la banque.

L'Institut des affaires économiques/ *Institute of Economic Affairs* (IEA) du Ghana a initié en 2011 un Indice annuel de transparence et de redevabilité pétrolière (P-TRAC) pour suivre les progrès en termes de transparence et de redevabilité dans l'industrie pétrolière en utilisant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. L'Indice met l'accent sur quatre aspects clés de la gestion des revenus du pétrole - Transparence des revenus, transparence des dépenses, transparence des contrats et du Fonds pétrolier du Ghana. La transparence dans chacun de ces domaines est évaluée sur la base d'une série de questions. L'indice P-TRAC est élaboré comme une simple moyenne des scores pour chacun des quatre volets. Le dernier rapport de l'indice P-TRAC 2015 a montré qu'il y a eu des progrès stables dans trois des quatre volets de l'indice à savoir, la transparence du revenu, la transparence des dépenses et la gestion du GPF au cours des 5 dernières années (voir Fig. 5). Toutefois, il a été noté une stagnation dans la zone de la transparence des contrats.

**Fig. 5 : Résultats de l'indice du P-TRACK, 2011-2015**

Source : IEA (2015)

Le rapport a conclu que les futurs progrès pour améliorer la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles dépendront fortement du vote de textes législatifs clés actuellement en discussion au parlement. Les lois en question sont la Loi sur le Droit à l'information, la Loi sur l'exploration et la production pétrolières, la Loi sur l'Initiative sur la transparence des industries extractives du Ghana (GHEITI) et la Loi sur la pollution marine. La loi proposée sur l'exploration et la production pétrolières comprend plusieurs dispositions de gouvernance fortes telles que la création d'un registre du pétrole public et, plus important, un processus d'appel d'offres concurrentiel et ouvert, dont l'IEA fait le plaidoyer depuis un moment.

Entre autres, la loi GHEITI contraindra le gouvernement et toutes les sociétés étrangères/locales du secteur de l'extraction à divulguer publiquement tous leurs paiements et recettes, alors que la Loi sur la pollution marine va énoncer les responsabilités et les pénalités encourues par les sociétés pétrolières en ce qui concerne la protection de l'environnement. Il est édifiant de noter que le Nigéria et le Libéria ont déjà instauré des lois qui exigent la divulgation des recettes par toutes les parties du secteur des industries extractives.

### 4.3 Éviter le Syndrome hollandais

Comme mentionné précédemment, le Syndrome hollandais décrit l'appréciation du taux de change réel qui résulte d'un boom des exportations de ressources naturelles. L'appréciation de la monnaie est causée par un important accroissement des réserves de change issues d'une augmentation massive des recettes d'exportation. La monnaie désormais plus forte entraîne des exportations nationales plus coûteuses (pour les acheteurs étrangers) et les exportations d'autres produits (p. ex. produits agricoles) deviennent moins compétitifs sur le marché mondial. Un autre effet délétère du Syndrome hollandais est celui du mouvement des ressources qui, du fait des prix plus élevés dans le secteur en plein boom, entraîne la fuite des facteurs de production (p. ex. capital et travail) vers d'autres secteurs (p. ex. agriculture et industrie manufacturière) vers le secteur en plein essor.

Dans le cas du Ghana, il est difficile de dire si la production pétrolière a eu pour conséquence des effets significatifs du Syndrome hollandais. Cela est dû à l'étroitesse du secteur pétrolier comparé à l'économie dans son ensemble.

À titre d'exemple, les 8 premiers mois de 2013, les revenus pétroliers du gouvernement ont totalisé 0,5 milliard de \$US comparé à 3,4 milliards de \$ pour l'or et 1,4 milliard \$ pour le cacao (Ministère des Finances, 2014). Le PIB nominal total atteignait 80 milliards ₵ (40 milliards \$US), dont le pétrole ne représentait que 4,8 milliards ₵. De plus, le symptôme classique de l'appréciation du taux de change ne s'est pas encore matérialisé. Puisque la production pétrolière a démarré en décembre 2010, le nouveau cedi ghanéen s'est déprécié face aux principales monnaies. Par exemple, entre janvier 2011 et décembre 2014, il s'est déprécié de 116 % comparé au dollar américain (Banque du Ghana, 2016). Pendant cette période, la part de l'agriculture a décliné passant de 24 % à 20 %. Ce changement ne peut, en aucun cas, être attribué à la seule production pétrolière.

D'autre part, il pourrait y avoir des signes précoces des effets du mouvement des ressources à Sekondi-Takoradi (capitale de la région Ouest) où la flambée des loyers et des propriétés a été rapportée. Cependant, il est indéniable que le Syndrome hollandais s'est fait ressentir dans la plupart des pays exportateurs tels que le Nigéria, le Gabon et l'Angola. Ce syndrome pourrait également menacer la Guinée où Rio Tinto a récemment conclu une affaire de 20 milliards de \$US avec le gouvernement pour le projet *mega iron ore* qui va produire 100 millions de tonnes de minerai de bonne qualité pendant 40 ans (Rio Tinto, 2016).

Les effets du Syndrome hollandais peuvent être limités en combinant les politiques macroéconomiques et microéconomiques. L'objectif de ces politiques macroéconomiques serait de 'stériliser' une partie des revenus des ressources entrant dans le pays afin d'en limiter les effets. Cela peut être fait en conservant les revenus dans un fonds offshore. Les débats portent souvent sur le montant qui doit être dépensé dans le pays, et celui qui devrait être épargné à l'étranger. Un argument typique qui est avancé pour justifier l'utilisation de la totalité

ou d'une grande partie de cette manne dans le pays est l'ampleur des déficits infrastructurels enregistrés au niveau des secteurs de l'approvisionnement en électricité, des écoles, des hôpitaux, des routes, etc. Cependant, la réalité est que la plupart des économies de la région ont des capacités d'absorption limitées. Des programmes de décaissement mal planifiés et mal exécutés impliquant des sommes considérables peuvent facilement donner lieu à la dispersion des fonds, aggraver les effets du Syndrome hollandais et ne laisser presque rien aux générations futures. Une autre option extrême pour éviter le Syndrome hollandais est de garder la totalité des revenus en offshore, et ne dépenser que les intérêts dérivés en interne. Cependant, cette option n'est pas appropriée pour de nombreux pays de la région qui ont des besoins de développement extrêmes.

Pour la plupart des pays, une option appropriée est de mettre en œuvre une politique à cheval sur les deux extrêmes sus-mentionnés. À savoir, épargner une partie du revenu offshore, et dépenser une portion raisonnable dans le pays. Un bon exemple est la PRMA du Ghana qui a été révisé en 2015. La loi fixe un revenu de référence (BR) qui se définit comme la somme de toutes les recettes du gouvernement issues des ressources pétrolières. Tout au plus, 70 % du BR devront être versés sous forme de Montant annuel de financement de budget / *Annual Budget Funding Amount* (ABFA), une partie distincte du budget national qui est utilisée pour financer les projets conformément au plan national de développement à long terme. En l'absence d'un tel plan, l'ABFA doit financer les secteurs prioritaires déterminés, dont les infrastructures. Trente pour cent du BR seront payés au GPF. De ce montant, au moins 30 % seront reversés dans le Fonds d'héritage du Ghana, et le solde dans le Fonds de stabilisation du Ghana. L'avantage de cette stratégie est qu'elle apporte une réponse aux besoins de développement impérieux du pays tout en épargnant des fonds pour générer un flux de revenus durables même après le tarissement des ressources (dans le cas des ressources non

renouvelables telles que les produits miniers et le pétrole). Le Fonds de stabilisation facilite les dépenses publiques, fournissant une sorte de protection face aux cycles de boom et de récession qui caractérisent les prix des produits de base.

Au niveau microéconomique (industrie), les effets du Syndrome hollandais peuvent être traités par des politiques qui ciblent les investissements en faveur des industries affectées (p. ex. agriculture et secteur manufacturier). Les investissements sont destinés à lever les contraintes structurelles qui entravent la croissance des exportations. Ce qui inclue l'amélioration des infrastructures physiques telles que les services publics, les routes et les ports. Les investissements dans l'agriculture doivent viser l'amélioration des réseaux de commercialisation et fournir un meilleur accès aux intrants agricoles tels que les semences et les engrais. Dans de petites entreprises et le secteur manufacturier, il y a généralement lieu de réduire le coût des activités, par exemple en supprimant la bureaucratie, et en intégrant les processus d'enregistrement et de paiement des impôts. De telles mesures renforcent la compétitivité externe des producteurs locaux, et entraînent une augmentation de leurs rendements. Le résultat peut être amélioré par des politiques visant à renforcer la productivité des industries affectées. Elles pourraient prendre la forme de programmes de renforcement de l'éducation et de la formation en vue d'assurer la mise à niveau des travailleurs. En fin de compte, dans les secteurs agricole et manufacturier, le niveau d'efficacité peut être renforcé par l'importation de technologies modernes visant l'amélioration des techniques de production.

#### 4.4 Transformer la "malédiction des ressources" en "bénédiction des ressources"

L'abondance des ressources naturelles constitue une source de rentes énormes qui suscite des appétits voraces menant souvent à la corruption (Mauro, 1995; et Leite et Weidmann, 1999).

Par exemple, dans une étude s'étendant sur plusieurs pays, Gylfason (2001) a trouvé qu'il existait une forte relation entre la corruption et l'existence de ressources naturelles abondantes. Il a estimé qu'une augmentation de 15% de la part du capital naturel en richesse nationale représentait une baisse de 20 points de pourcentage de l'indice de perception de la corruption. Les effets négatifs liés à l'existence de ressources naturelles abondantes (par ex. la corruption, l'instabilité macro-économique et politique, etc.) conduisent à l'augmentation de la pauvreté. En revanche, des études et analyses récentes menées dans certains pays ont montré qu'il est possible d'éviter le piège de la malédiction des ressources, en mettant en place, de manière volontariste, un cadre institutionnel approprié (Voir études de Bravo-Ortega et de Gregorio, 2007).

Le processus de transformation de la malédiction en bénédiction des ressources devrait commencer par susciter une prise de conscience nationale et un sentiment d'appropriation vis-à-vis des ressources naturelles plutôt que de les considérer comme appartenant à un groupe de personnes. Sur ce point je m'appuierai encore sur l'expérience de la PRMA.

Le Ministère des finances, qui était responsable de la rédaction du Projet de loi sur la gestion des recettes du pétrole a organisé des réunions publiques regroupant des experts et des citoyens intéressés dans chacune des dix régions du Ghana pour recueillir leurs opinions à cette étape initiale du processus. Il a, en outre, mené une enquête nationale sur les différentes options de gestion des recettes. Un avant-projet de proposition a été publié en ligne et des organisations de la société civile, des experts internationaux et locaux, des membres de la communauté diplomatique et des personnalités officielles ont été invitées à faire part de leurs points de vue sur la question. Ces points de vue ont été pris en compte dans le projet de loi révisé. Ce processus a permis au projet de loi de bénéficier d'un large appui

du public et de connaître le succès à travers sa promulgation en tant que loi.

La transformation de la malédiction des ressources en bénédiction dépend énormément d'un processus lié à la manière dont les fonds sont dépensés. Trois facteurs sont déterminants dans la réussite de ce processus. Primo, il faut s'assurer de mettre en place d'un programme de dépenses soigneusement organisé et qui soit conforme aux plans et objectifs nationaux à long terme. C'est un cadre idéal qui permet l'utilisation efficiente des recettes d'exploitation des ressources tout en évitant des gaspillages. Secundo, l'affectation des budgets doit être juste et équitable en termes d'étendue géographique. Enfin, il faut créer un mécanisme de contrôle du programme de dépenses, de préférence, avec la participation de parties prenantes clés.

Nous concluons cette section par un examen critique de la PRMA afin de déterminer la mesure dans laquelle elle se conforme aux principes susmentionnés. Bien que la PRMA puisse être considérée comme un excellent modèle de gestion des ressources naturelles, certains de ces aspects pourraient être améliorés pour en faire un outil de développement plus efficace. Tout d'abord, les projets financés par l'ABFA ne font pas suffisamment l'objet de rapports. En vertu de la PRMA, le Parlement est tenu d'autoriser les dépenses au titre de l'ABFA. Le rapport sur les dépenses de l'ABFA se fait à travers la présentation du Budget annuel par le Ministre devant le Parlement. Toutefois la quantité d'informations fournies sur les dépenses est insuffisante. Une autre préoccupation à propos des projets d'infrastructures financés par l'ABFA est qu'ils sont répartis de façon trop éparse sur toute l'étendue du territoire et que la plupart d'entre eux demeurent inachevés quelques années après leur démarrage.

Le fait que certains projets financés par l'ABFA restent inachevés est le signe qu'ils n'ont pas bénéficié de financement suffisant ou qu'ils n'ont pas fait l'objet de suivi régulier. Ce constat

révèle que ces dépenses ont peu d'impact sur le développement. La principale leçon que l'on peut tirer de cette expérience est que la conception et l'exécution des projets doit faire l'objet d'une attention particulière, de manière à réaliser les objectifs de développement visés. Comme indiqué précédemment, cela ne peut se faire que dans le cadre d'un plan de développement à moyen et long terme. Enfin il est important d'assurer un contrôle efficace du programme de dépenses afin d'améliorer l'efficacité des actions et lutter contre la corruption.

## 5. Conclusions et implications en termes de politiques

Si les pays de l'Afrique de l'Ouest sont dotés d'abondantes ressources naturelles, force est de constater qu'à ce jour leurs performances en matière de développement ont été plutôt médiocres. Les taux de croissance économique élevés enregistrés au cours de la dernière décennie n'ont pas été suivis par une réduction significative du taux de chômage élevé, surtout parmi les jeunes. Les économies des pays de la sous-région sont restées pratiquement au même niveau avec pour caractéristique principale, l'exportation de matières premières à faible valeur ajoutée. Le secteur manufacturier qui aurait pu absorber davantage de jeunes travailleurs a vu son taux de croissance stagner. Malgré des progrès notables enregistrés dans les secteurs de l'éducation et de la santé, les pays de la région continuent d'être en retard par rapport au reste du monde sur le plan des indicateurs socio-économiques. C'est fort de ce contexte que nous avons tenté, à travers la présente étude, d'analyser les problèmes liés à la gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest afin de dégager des options de politiques permettant de promouvoir le développement inclusif.

Les problèmes principaux liés à la gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest sont le partage des revenus, la gestion des revenus ainsi que la transparence et la redevabilité. En



raison de leurs contraintes d'ordre financier et technique, certains pays sont obligés é. D'entreprendre l'exploitation de leurs ressources en partenariat avec des SMN. Toutefois la capacité pour ces pays de maximiser leurs revenus est limitée par les régimes fiscaux et les contrats qu'ils signent et qui tendent à favoriser ces SMN. Sur la question de la gestion des recettes, les pays de la région sont confrontés au défis de savoir comment utiliser ces recettes pour réaliser leurs objectifs de développement. Il a été indiqué que le manque de transparence et de redevabilité dans l'utilisation des recettes tirées de l'exploitation des ressources crée entre les pouvoirs publics et les citoyens, de la méfiance, des soupçons de corruption et de mauvaise gestion et provoque des tensions sociales.

A la lumière de cette analyse, les mesures suivantes sont proposées pour apporter des améliorations à la gestion des ressources naturelles dans la région.

1. Renforcer la transparence et la redevabilité en rendant publiques toutes les informations relatives aux activités de production ainsi qu'aux flux de recettes qui en découlent.
2. La transparence et la redevabilité peuvent être davantage renforcées par l'amélioration de l'environnement institutionnel. Cela requière l'introduction de nouvelles mesures pour assainir la gouvernance des ressources et renforcer les dispositions existantes, à travers la répartition claire des rôles et responsabilités des différentes administrations publiques, la divulgation des résultats des audits internes et externes, l'instauration d'un contrôle exercé par le Parlement et la société civile ainsi que la dotation de ces organes de contrôle en ressources suffisantes.
3. Il a été recommandé que le recours à la voie législative pour rationaliser certains aspects clés identifiés ci-dessus soit la meilleure manière d'améliorer le gouvernance de la gestion des ressources naturelles
4. Les effets du syndrome hollandais peuvent être atténués grâce à des politiques macro-économiques et micro-économiques appropriées. Il faut veiller à conserver une partie des recettes à l'étranger, tout en utilisant le reste des recettes dans le cadre d'un programme de dépenses soigneusement ciblées (par exemple, sur le développement des infrastructures). Cela permettra de satisfaire les besoins actuels et futurs des générations à venir. Au niveau micro (secteur industriel), les effets pervers du Syndrome hollandais peuvent être corrigés à travers des politiques visant à investir dans les secteurs touchés, notamment l'agriculture et les manufactures
5. La malédiction des ressources peut devenir une bénédiction, grâce à un programme de dépenses soigneusement planifié et qui soit aligné sur le Plan National de Développement à long terme
6. l'implication des acteurs principaux dans la supervision du programme de dépenses pourrait stimuler l'efficacité et dissuader la corruption.

## Références

- Amoako-Tuffour, J. and J. Owusu-Ayim (2010) "An Evaluation of Ghana's Petroleum Fiscal Regime", *Ghana Policy Journal*, 4, 7-34.
- Aubynn, T. (2013). "Mining and Sustainable Development: The Case of Ghana", Ghana Chamber of Mines, Accra. Accessed at: <http://im4dc.org/wp-content/uploads/2013/07/Mining-and-Sustainable-Development-Ghana.pdf>
- Auty, R. (2001) "The Political Economy of Resource-Driven Growth", *European Economic Review*, 45, pp. 839-46.
- Bank of Ghana (2016) 'Monetary Time Series Data', Accessed at [https://www.bog.gov.gh/index.php?option=com\\_wrapper&view=wrapper&Itemid=231](https://www.bog.gov.gh/index.php?option=com_wrapper&view=wrapper&Itemid=231)
- Bello, N. (2010) "The Nigerian Oil and Gas Fiscal Systems: Issues and Challenges", presentation to IMF's Conference on Petroleum Taxation in Sub-Saharan Africa, Kampala, Uganda, June 29.
- Bravo-Ortega, C. and J. de Gregorio (2007) "The Relative Richness of the Poor? Natural Resources, Human Capital, and Economic Growth," In Lederman and Maloney 2007, *Natural Resources: Neither Curse Nor Destiny*, The World Bank/Stanford University Press, pp. 71-103.
- Corden, M. and P. Neary (1982) "Booming sector and de-industrialization in a small open economy", *Economic Journal*, 92, 825-848.
- Financial Times (2016) 'Nigeria courts World Bank and ADB loans to escape bailout'. Accessed <http://www.ft.com/cms/s/0/f3f2f140-c8f0-11e5-be0b-b7ece4e953a0.html>
- Gelb, A. (1988) *Oil Windfalls: Blessing or Curse?* Oxford: Oxford University Press.
- Gylfason, T. (2001) 'Natural Resources and Economic Growth: What is the Connection?', CESifo Working Paper No. 530.
- Institute of Economic Affairs, IEA (2015) *The IEA Petroleum Transparency and Accountability Index: The P-TRAC Index 2015 Report*, IEA, Accra.
- Leite, C. and Weidmann, M. (1999) "Does Mother Nature Corrupt? Natural Resources, Corruption and Economic Growth," IMF Working paper WP/99/85, Washington D.C.
- Mauro, P. (1995) Corruption and Growth," *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 90, pp. 681-712.
- McPherson, C., G. Goldsworthy and E. Sunley (2009) Fiscal Regimes and Revenue Management for the Petroleum and Mining Sectors, IMF Fiscal Affairs Department, August.
- Ministry of Finance (2014) *Transformational Agenda: Securing the Bright Medium Term Prospects of the Economy: The 2015 Budget Statement and Economic Policy*, Ministry of Finance, Accra.
- Rio Tinto (2016) 'Simandou South submits first version of the Infrastructure Bankable Feasibility Study', Accessed in February 2016 at [http://www.riotinto.com/media/media-releases-237\\_16348.aspx](http://www.riotinto.com/media/media-releases-237_16348.aspx)
- Tsikata, F. S. (1997). "The vicissitudes of mineral policy in Ghana", *Resources Policy*, 23, 9-14.
- United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) and the United Nations Programme on Youth (UNPY) (2011). *Regional Overview: Youth in Africa* Accessed at <http://social.un.org/youthyear/docs/Regional%20Overview%20Youth%20in%20Africa.pdf>

Van Wijnbergen, S. (1984) "The Dutch Disease: a disease after all?", *Economic Journal*, 94, 41-55.

World Bank (2016) *World Development Indicators*, Online version, World Bank, Washington, D.C.

## Annexe I: Résultats de la Régression des facteurs affectant l'espérance de vie de la population adulte en Afrique de l'Ouest

Variable indépendante	Modèle 1: modèle OLS		Modèle 2: Modèle de Panel (effets fixes)	
	Coefficient	t-ratio	Coefficient	t-ratio
Rentes des ressources	-0.26***	-9.48	-0.09	-0.83
IDE	1.12***	5.93	0.46**	2.15
Exportations	-0.07**	-2.35	0.22	0.38
PIB par habitant	0.14*	1.68	0.07***	7.98

Notes:

La variable dépendante est l'espérance de vie de l'adulte à la naissance (années).

\*\*\* Significatif au niveau de 1%.

\*\* Significatif au niveau de 5%.

\* Significatif au niveau de 10%

# LE COMMERCE RÉGIONAL POUR UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF EN AFRIQUE DE L'OUEST

Chukwuka Onyekwena<sup>6</sup> and Tirimisiyu F. Oloko  
Centre pour l'Étude des Économies d'Afrique, Nigéria Nigeria



**WATTNet**  
WEST AFRICAN THINK TANK  
NETWORK

<sup>6</sup> Auteur correspondant au Centre for the Study of the Economies of Africa. No. 4 Dep Street, Off Danube Street, Maitama, Abuja, Nigeria. Email: conyekwena@cseafrica.org Le même Avis de Décharge de Responsabilité s'applique.

# RÉSUMÉ

La présente étude examine le potentiel du commerce régional pour faciliter la réalisation d'un développement inclusif en Afrique de l'Ouest. Par une analyse descriptive, elle examine la nature, la composition et la dimension du commerce de la CEDEAO au sein du groupe et avec le reste du monde vis-à-vis de trois autres Communautés Économiques Régionales (CER) en Afrique subsaharienne. Il ressort de l'étude préliminaire que le taux de croissance des économies d'Afrique de l'Ouest augmente, mais que la croissance économique ne se traduit pas par une amélioration du développement inclusif puisqu'il n'y a pas de réduction significative des niveaux de pauvreté dans la région. D'autres éléments révèlent que le commerce extra-régional de la région augmente à un rythme très élevé, et aussi à un rythme disproportionné avec le commerce intrarégional par rapport à la SADC.

Cela indique l'existence d'une opportunité de stimulation du commerce régional pour un développement inclusif en transformant une partie du commerce extra-régional en commerce régional. Toutefois, l'étude constate également que les exportations de la région sont dominées par les combustibles minéraux, les lubrifiants et les matériaux connexes, et les importations dominées par les machines, le matériel de transport, les produits manufacturés et les produits chimiques, ce qui implique que des effectifs techniques qualifiés dans le secteur manufacturier doivent être disponibles pour exploiter de manière

efficace les opportunités commerciales en vue d'un développement inclusif dans la région. Ainsi, l'étude conclut qu'avec la pénurie de main-d'œuvre technique qualifiée pour stimuler le secteur manufacturier dans la région, le développement inclusif en Afrique de l'Ouest par le commerce régional pourrait être difficile. Il recommande toutefois aux pays d'Afrique de l'Ouest d'intensifier leurs investissements dans le développement du capital humain et de revigorer leur engagement en faveur d'une politique industrielle régionale afin de promouvoir un commerce régional de niveau plus élevé pour renforcer le développement inclusif dans la région.

## 1. Introduction

L'on ne saurait trop insister sur les avantages de l'intégration économique régionale. Il s'agit notamment des possibilités de connaître du succès en efficacité commerciale, d'exploiter les économies d'échelle et de réduire l'épaisseur des frontières (voir De Melo et Tsikata, 2014). L'intégration économique régionale est un accord entre les pays d'une zone géographique donnée pour réduire les barrières tarifaires et non tarifaires à la libre circulation des biens, des services et des facteurs de production entre eux. Elle est stimulée par l'hétérogénéité structurelle, économique et géographique des pays de la région, avec des disparités allant des pays à faible ou à moyen revenu aux pays enclavés, côtiers et insulaires. Il offre également des possibilités d'exploiter et d'étendre l'avantage comparatif économique au

niveau régional en des manières qui soient non accessibles aux programmes nationaux (voir Mbekeani, 2013). Il est généralement institué par l'intermédiaire d'une Communauté économique régionale (CER) qui sera chargée de la mise en œuvre des politiques commerciales régionales telles que l'Accord de Libre-Échange (ALE), l'Union Douanière (CU), le Marché Commun (CM), l'Union Économique UE) et l'Union Politique dans cet ordre. Ainsi, la toute première politique de chaque CER est la mise en œuvre de l'ALE, une disposition régionale qui élimine tous les obstacles au commerce des biens et services entre pays membres afin de promouvoir le commerce régional.

Il existe un certain nombre d'arrangements régionaux en Afrique et la plupart des pays africains sont membres d'au moins un groupement régional, avec des possibilités de chevauchement des adhésions. La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est l'institution de promotion de l'intégration économique régionale entre les États d'Afrique de l'Ouest. Elle a été établie par le traité de la CEDEAO de Lagos en 1975. La CER se compose actuellement de 15 pays et au nombre des principaux jalons réalisés jusqu'ici figurent le programme de libéralisation des échanges en 1979 et 1990 et la libre circulation sans visas en 2006. À l'instar de plusieurs autres CER, elle a été établie pour engager des politiques conduisant à la promotion du commerce régional entre les pays d'Afrique de l'Ouest. Comme le prévoit l'article 3 du traité de la CEDEAO, la Communauté a pour objectif de promouvoir la coopération et l'intégration, aboutissant à l'établissement d'une Union Économique en Afrique de l'Ouest afin d'élever le niveau de vie de ses populations, de maintenir et de renforcer la stabilité économique, de promouvoir les relations entre les États membres et de contribuer au progrès et au développement du continent

africain. Une clause d'importance à noter dans l'article est "conduire à l'établissement d'une union économique en Afrique de l'Ouest afin d'élever le niveau de vie des populations". Cela implique que l'objectif ultime de la CEDEAO est de favoriser la coopération régionale afin d'élever le niveau de vie des citoyens ouest-africains. Effectivement, élever le niveau de vie des citoyens peut être synonyme d'un développement inclusif.

Un développement inclusif est une approche souhaitable pour divers gouvernements, en particulier ceux des pays en développement. C'est une approche favorable au développement, car elle intègre tous les groupes de personnes, en particulier les catégories marginalisées. Parallèlement, bien que les gouvernements nationaux puissent exploiter l'utilisation d'un système fiscal approprié pour redistribuer les revenus en s'engageant dans des politiques budgétaires favorables aux pauvres, le commerce international a également été identifié comme étant un outil utile de promotion du développement inclusif (CNUCED, 2007; OMC, 2011, Banque Mondiale, 2011). Par conséquent, dans le contexte des pays d'Afrique de l'Ouest, la présente étude vise à examiner le potentiel du commerce régional en vue de faciliter la réalisation d'un développement inclusif dans la région.

Suite à cette introduction, la section 2 examinera la relation entre la croissance économique des pays de la CEDEAO et le niveau de pauvreté dans la région. La section 3 explique la nature, la composition et la dimension du commerce de la CEDEAO pour en examiner le potentiel de promotion du développement inclusif dans la région. La section 4 passera en revue les moyens d'accroître le commerce régional en Afrique de l'Ouest afin de promouvoir la réalisation d'un développement inclusif dans la région, tandis que la section 5 conclura le document.

## 2. Croissance et Développement Inclusif de la CEDEAO

L'objectif général de la CEDEAO est la volonté d'établir une union économique en Afrique de l'Ouest afin d'élever le niveau de vie de ses populations. Par conséquent, en plus du renforcement de la croissance économique régionale, la CEDEAO est également établie pour poursuivre des programmes axés sur les

personnes au niveau régional - l'ancrage de base du développement inclusif.

En termes de performance, la CEDEAO semble bien avancer en ce qui concerne la promotion de la croissance économique dans la région. On trouvera dans le tableau ci-après des données tirées des récentes "Perspectives Économiques en Afrique" publiées par la BAD, l'OCDE et le PNUD en 2015:

**Tableau 1: La Croissance Economique actuelle et projetée pour les régions de l'Afrique**

	2013	2014 (e)	2015 (p)	2016 (p)
Afrique	3.5	3.9	4.5	5.0
Afrique Centrale	4.1	5.6	5.5	5.8
Afrique de l'Est	4.7	7.1	5.6	6.7
Afrique du Nord	1.6	1.7	4.5	4.4
Afrique du Sud	3.6	2.7	3.1	3.5
Afrique de l'Ouest	5.7	6.0	5.0	6.1
Postes pour mémoire: Afrique sauf la Lybie	4.0	4.3	4.3	5.0
Afrique Sub-Saharienne (ASS)	4.7	5.2	4.6	5.4
ASS sauf l'Afrique du Sud	5.4	6.2	5.2	6.2

Note: (e) estimations; (p) projections.

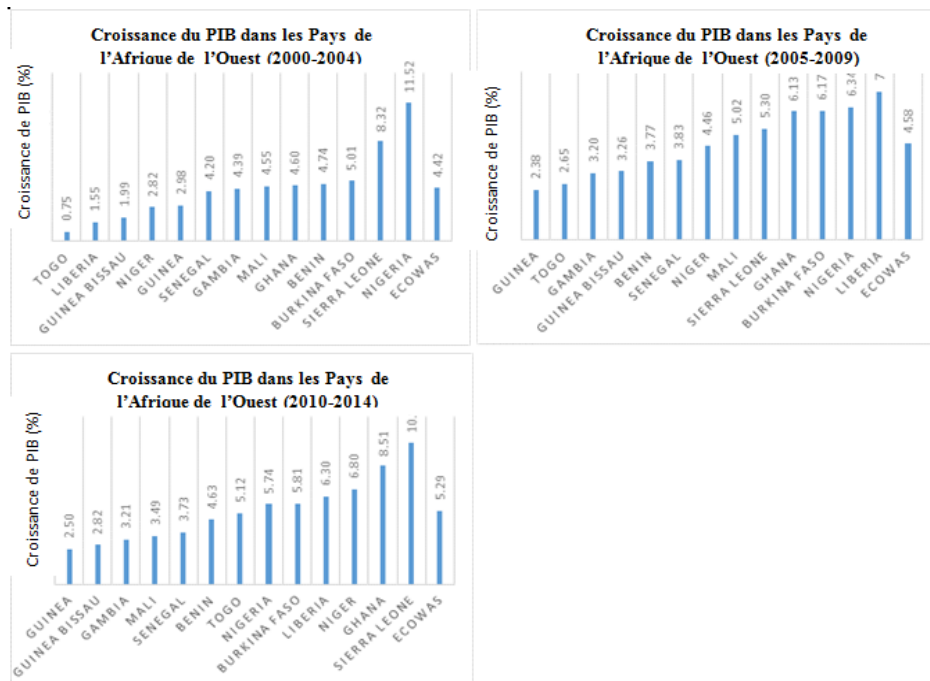
Source: Département de la Statistique, la Banque Africaine de Développement.

Comme l'indique le tableau, l'Afrique de l'Ouest a enregistré la plus forte croissance du PIB en 2013, par rapport à d'autres régions d'Afrique. La croissance de l'Afrique de l'Ouest a également été classée plus élevée que celle des autres régions africaines en 2014, avec un taux de croissance estimé de 6%, à l'exception de l'Afrique de l'Est qui a réalisé une croissance du PIB de 7,1%. Cependant, dans tous les cas, la croissance de l'Afrique de l'Ouest est supérieure à la croissance moyenne de toute l'Afrique et

de l'Afrique Subsaharienne. Cela indique que les économies des pays de l'Afrique de l'Ouest affichent des performances relativement bonnes par rapport aux économies des autres sous-régions africaines, notamment celles de l'Afrique centrale, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe.

En outre, la figure 1 ci-dessous présente (sur la base des informations disponibles) le taux de croissance de chaque membre de la CEDEAO sur la période de 2000 à 2014.

**Figure 1: Croissance Économique des Pays d'Afrique de l'Ouest (2000 - 2014)**



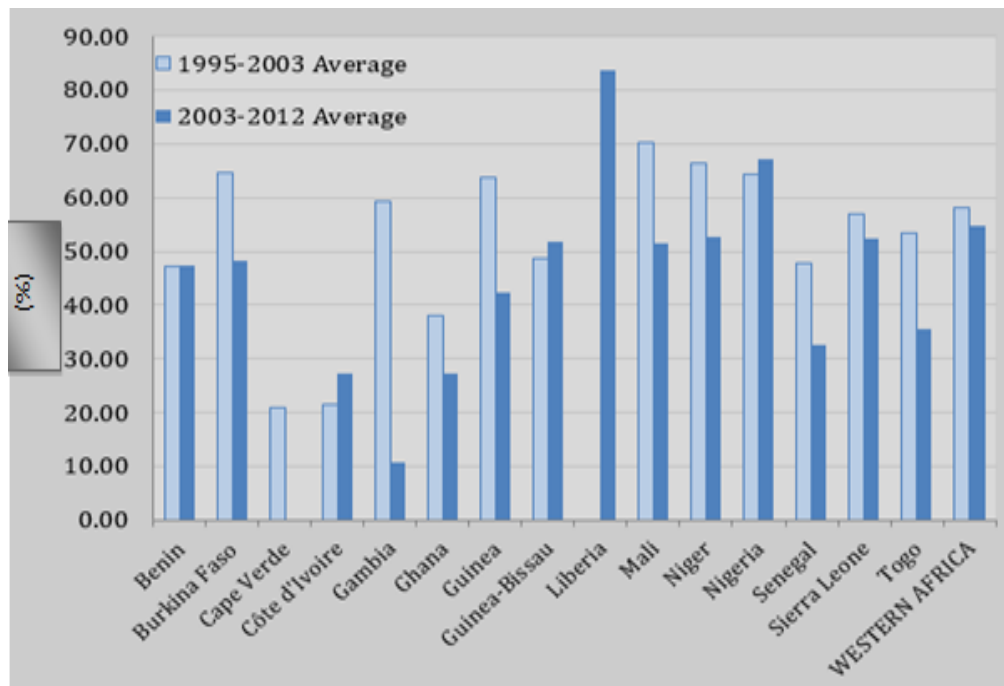
Source: Calculs effectués par les auteurs de la base de données WDI (2015)

À partir du graphique, l'on constate que, en moyenne, la croissance de la production des pays de la CEDEAO augmente à un rythme croissant. Au total, les pays de la CEDEAO ont enregistré un taux moyen de croissance du PIB de 4,42 pour cent entre 2000 et 2004. La croissance régionale au cours de la période a été principalement due à la performance du Nigeria, de la Sierra Leone et du Burkina Faso qui ont enregistré respectivement 11,52, 8,32 et 5,01 pour cent. La croissance du PIB des pays de l'Afrique de l'Ouest est passée à 4,58% entre 2005 et 2009, puis à 5,29% entre 2010 et 2014. Il convient de noter également l'amélioration progressive de la performance économique de l'économie la moins développée d'Afrique de l'Ouest; qui a augmenté de 0,75 pour cent entre 2000 et 2004, passant de 2,38 pour cent entre 2005 et 2009 puis à 2,50 pour cent entre 2010 et 2014. Ainsi, la performance économique de chaque membre de la CEDEAO a vraiment renforcé l'impressionnante croissance de la production enregistrée par la région avant les autres régions d'Afrique.

Cette réalisation impressionnante donne de la crédibilité à la CEDEAO pour ce qui est de la réalisation d'une croissance économique plus forte et plus stable dans les pays membres. Cependant, le niveau élevé de chômage des jeunes, la pauvreté et les fortes inégalités en Afrique de l'Ouest indiquent que la croissance enregistrée n'est pas une croissance inclusive et, en tant que telle, ne saurait motiver un développement inclusif. Bien que les dernières estimations de la Banque Mondiale montrent que la proportion d'Africains pauvres a chuté de 56 pour cent en 1990 à 43 pour cent en 2012, ce taux reste encore très élevé. Particulièrement l'Afrique de l'Ouest comme le montre la figure 2 ci-dessous où le taux de pauvreté chute seulement de 3%, puisqu'il passe de 58% entre 1995 et 2003 à 55% entre 2003 et 2012. Comme le révèle le Libéria (soit un revenu moyen inférieur à 1,25 \$ / jour), environ 84 p. 100 de sa population vit dans la pauvreté. Viennent ensuite le Nigeria dont environ 67 pour cent de la population vit dans la pauvreté. D'autres pays tels que la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et la Sierra Leone ont également plus de 50% de leur population vivant dans la pauvreté.



**Figure 2: Taux de Pauvreté de l'annuel moyen de 1,25 \$/jour pour la période de 1995-2003 et la période de 2003-2012**



Source: ReSAKSS, Données de la Banque Mondiale 2014.

De ce qui précède, il est évident que l'impressionnante croissance de la CEDEAO n'a pas entraîné de réduction significative des niveaux de pauvreté dans la région. Dans le même temps, cette étude vise à examiner la possibilité qu'un renforcement du commerce régional entre les pays de la CEDEAO favorise

Le commerce pour un développement inclusif a été défini différemment par différentes organisations internationales telles que la Banque Mondiale, la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). À titre d'exemple, la CNUCED (2007) définit le commerce pour un développement inclusif comme un processus de mondialisation qui profite aux pays et aux segments de population qui en étaient auparavant exclus. L'OCDE (2010) le présente comme une sorte de commerce qui est exploité pour la croissance et la réduction de la pauvreté, sur la base de cinq catégories de politiques: la politique et la réglementation commerciales,

des activités économiques favorables aux pauvres dans la région et facilite la réalisation d'une croissance et d'un développement durables dans la région.

### 3. La CEDEAO et le Commerce pour un Développement Inclusif

le développement du commerce, les infrastructures commerciales, le renforcement des capacités productives et l'ajustement lié au commerce. Pour l'OMC (2011), il s'agit également d'un type de commerce qui améliore l'accès à l'emploi, aux salaires et à la stabilité, tandis que la Banque mondiale (2011) le considère comme un type de commerce qui facilite la circulation des travailleurs et des entreprises vers les secteurs en croissance et l'adoption de nouvelles technologies afin de promouvoir la croissance de la productivité et de l'emploi au sein d'un large groupe de travailleurs et d'entreprises.

Entre-temps, des études récentes ont analysé le potentiel du commerce international pour contribuer à la réalisation d'un développement inclusif (voir, par exemple, Nabar-Bhaduri, 2012 et UN-CEPAL, 2014). Ces études ont établi le lien entre la libéralisation du commerce et le développement inclusif, mais ont souligné que la libéralisation du commerce ne pouvait à elle seule générer la voie durable et inclusive du développement à long terme dans les pays en développement, à moins qu'elle ne soit complétée par des politiques industrielles et de création d'emplois favorables. Cela implique que la libéralisation du commerce ne peut automatiquement conduire à un développement inclusif, à moins que les politiques d'appui aux entreprises et à la création d'emplois ne soient efficaces. Cela peut expliquer les conclusions de Nabar Bhaduri, 2012, sur l'expérience indienne qui révèle que la faible amélioration de la productivité et la croissance de l'emploi persistent même après la libéralisation du marché. En outre, les pays d'Amérique Latine ont connu des problèmes similaires à la suite de l'adoption de la libéralisation (voir Cimoli et Katz, 2001 et Cimoli et Correa, 2002). Des politiques industrielles d'appui utiles aux pays d'Afrique subsaharienne pourraient se présenter, entre autres, sous la forme d'une politique industrielle proactive-réactive, de transfert de technologies, de mise en œuvre de la technologie basée sur l'innovation (voir Chea, 2012).

Cependant, la présente étude s'appuiera sur la définition de l'OCDE qui présente le commerce pour un développement inclusif comme une sorte de commerce qui est exploité pour la croissance et la réduction de la pauvreté, sur la base de cinq catégories de politiques: la politique et la réglementation commerciales, le développement commercial, les infrastructures liées au commerce, le renforcement des capacités de production et l'ajustement lié au commerce. Cette définition est privilégiée car elle met en évidence les domaines stratégiques clés où des politiques industrielles favorables et des politiques de

création d'emplois sont nécessaires pour promouvoir le commerce régional et réaliser un développement inclusif régional. Ainsi, dans les sous-sections qui vont suivre, nous présentons des analyses graphiques de la dimension commerciale du groupe commercial de l'Afrique de l'Ouest - CEDEAO. Au nombre des dimensions commerciales analysées figurent le commerce, le commerce intra-régional et extra-régional de marchandises et la composition des importations et des exportations de la CEDEAO. L'on s'attend à ce qu'une compréhension de base de la nature du commerce en Afrique de l'Ouest soit nécessaire pour identifier les obstacles au commerce régional et les occasions de promouvoir un développement inclusif régional.

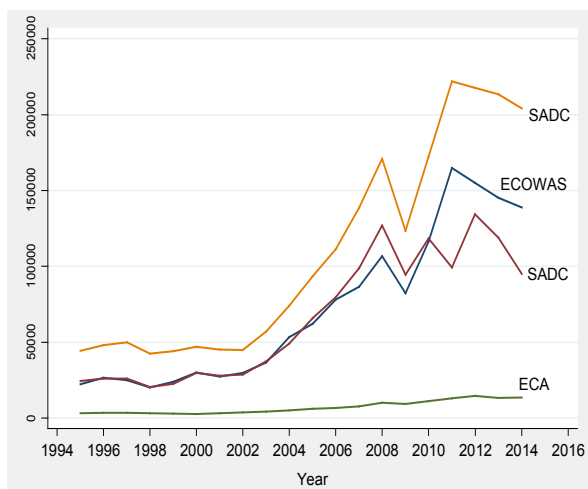
### 3.1 La Performance Commerciale de la CEDEAO

Nous examinons la performance commerciale de la CEDEAO vis-à-vis des autres CER en Afrique Subsaharienne telles que la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), la Communauté de l'Afrique Orientale (CAO) et la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) sur la variation de leur volume commercial, le commerce / les exportations au niveau intra-régional et extra-régional.

La figure 3 ci-dessous montre le volume commercial de la CEDEAO par rapport à d'autres CER en Afrique subsaharienne. La CEDEAO est l'un des principaux blocs commerciaux en Afrique et détient, après la SADC, la deuxième plus grande valeur commerciale de la région. À l'instar des autres groupes du continent, le commerce total dans la région de la CEDEAO a connu une croissance rapide au début du millénaire et au cours de la majeure partie du début des années 2000, à l'exception de la chute brutale qu'elle a connue pendant les crises financières mondiales. Cependant, la forte reprise observée après la crise n'a pas été soutenue, étant donné que le commerce a connu une baisse depuis 2011, et

cela est également vrai pour les autres grands ensembles économiques de la région.

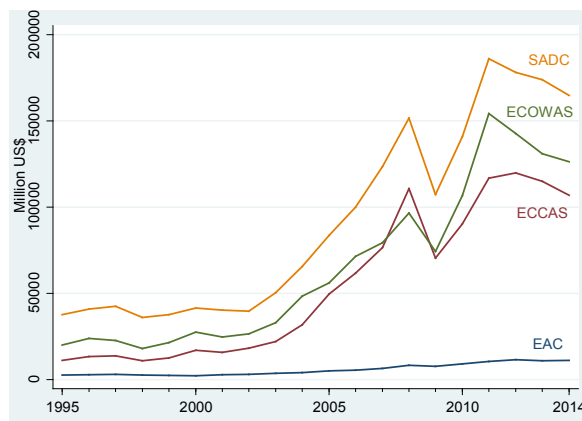
**Figure 3: Valeur Commerciale de la CEDEAO et des autres CER en Afrique Subsaharienne**



Source: UNCTADSTAT

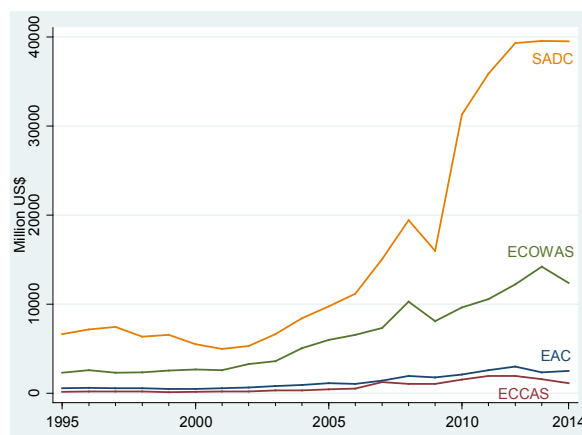
La figure 4 présente l'orientation du commerce de la CEDEAO par rapport aux autres CER en Afrique subsaharienne. Elle révèle que le commerce intrarégional de la CEDEAO a augmenté depuis les années 2000. Toutefois, son taux d'augmentation a été très lent par rapport à celui de la SADC, en particulier depuis sa reprise de la crise économique mondiale. Cela s'explique par un écart plus important entre la SADC et la CEDEAO depuis 2011. Apparemment, la valeur du commerce intrarégional de la CEDEAO est inférieure à celle de la SADC, mais supérieure à celle de la CAE et de la CEEAC. Parallèlement, bien que l'on observe une tendance similaire au niveau des activités commerciales avec le reste du monde, le commerce extra-régional de la CEDEAO reste beaucoup plus proche de celui de la SADC par rapport à sa proximité avec la SADC dans le commerce intra-régional. Cela indique une croissance disproportionnée du commerce extra-régional de la CEDEAO. Ce fait est confirmé à la figure 5 ci-dessous, où le commerce extra-régional se développe à un rythme plus élevé que le taux de croissance du commerce intra-régional, surtout depuis 2000.

**Figure 4a&b: Commerce Intra-régionale et Extra-régionale de la CEDEAO et des autres CER en Afrique Subsaharienne.**

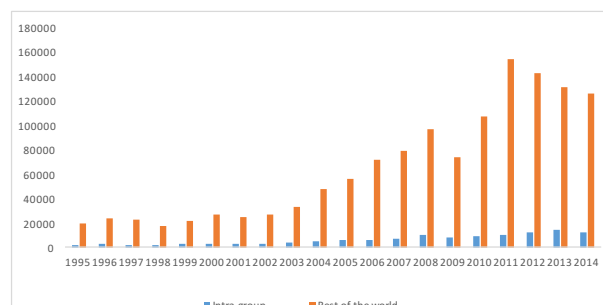


Source: UNCTADSTAT

**Figure 4a: Commerce Intragroupe**  
**Figure 4b: Commerce avec le Reste du Monde**



**Figure 5: Commerce Intra-régionale et Extrarégionale de la CEDEAO**

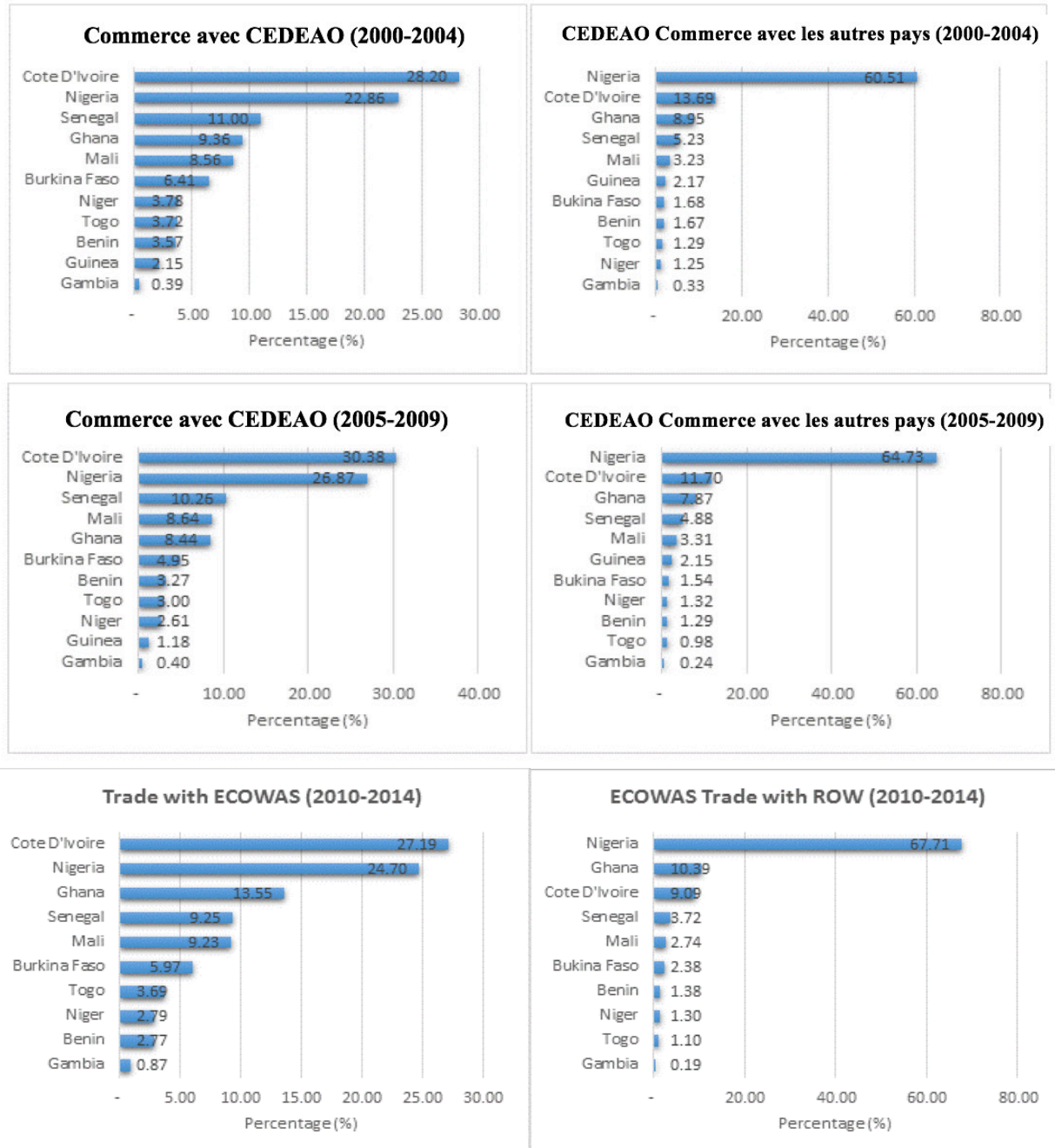


Source: UNCTADSTAT

Par ailleurs, nous tentons d'examiner la contribution de chacun des pays membres de la CEDEAO au commerce intra-régional et extra-régional de la région. Ainsi, nous présentons dans la figure 6 ci-dessous, la contribution

en pourcentage des membres de la CEDEAO au commerce intra-régional et au commerce avec le reste du monde (RdM) en utilisant la moyenne des données sur 5 ans, désagrégée au cours de la période considérée.

**Figure 6: Contribution des États Membres de la CEDEAO au commerce Intra-régionale et Extrarégionale**



Source: Calculé par les écrivains du comtrade de l'ONU

À partir de la figure 6 et compte tenu de toutes les périodes de sous-échantillonnage, la Côte d'Ivoire semble avoir enregistré la plus forte contribution au commerce intra-CEDEAO, alors que le Nigeria a été le deuxième plus important contributeur. Le Sénégal a enregistré la troisième contribution la plus élevée entre 2000 et 2009, mais le Ghana semble avoir dépassé la troisième position après 2009. Cela suggère que la contribution du Sénégal au commerce intra-CEDEAO a diminué tandis que celle du Ghana a augmenté au moment où le commerce mondial se remettait de la crise économique mondiale. La contribution de la Gambie, qui enregistre les plus faibles contributions de tous les sous-échantillons, est également cohérente.

Dans le même temps, en ce qui concerne la contribution des pays membres de la CEDEAO au commerce extra-régional, le Nigéria domine largement car sa contribution n'est pas inférieure à la contribution totale de tous les autres membres de la CEDEAO dans les trois sous-échantillons. D'après ce chiffre, la contribution du Nigéria au commerce extra-régional de la CEDEAO a été supérieure à 60 pour cent depuis 2000, et elle est en augmentation. Plus précisément, elle est passée de 60,51 pour cent entre 2000 et 2004 à 64,73 pour cent entre 2005 et 2009, puis à 67,71 pour cent entre 2010 et 2014. Cela suggère que le Nigeria pourrait être en excédent d'activités commerciales avec le reste du monde ; ainsi toute disposition institutionnelle de la CEDEAO qui détourne certaines parties du commerce extra-régional du Nigéria vers les pays de la CEDEAO pourrait potentiellement faciliter une croissance économique et un développement inclusif pour l'Afrique de l'Ouest.

En outre, les contributions de la Côte d'Ivoire et du Ghana au commerce extra-régional de la CEDEAO sont également perceptibles; Puisque les deux pays ont contribué plus que l'ensemble des contributions de tous les pays de la CEDEAO, à l'exclusion du Nigéria. Cette

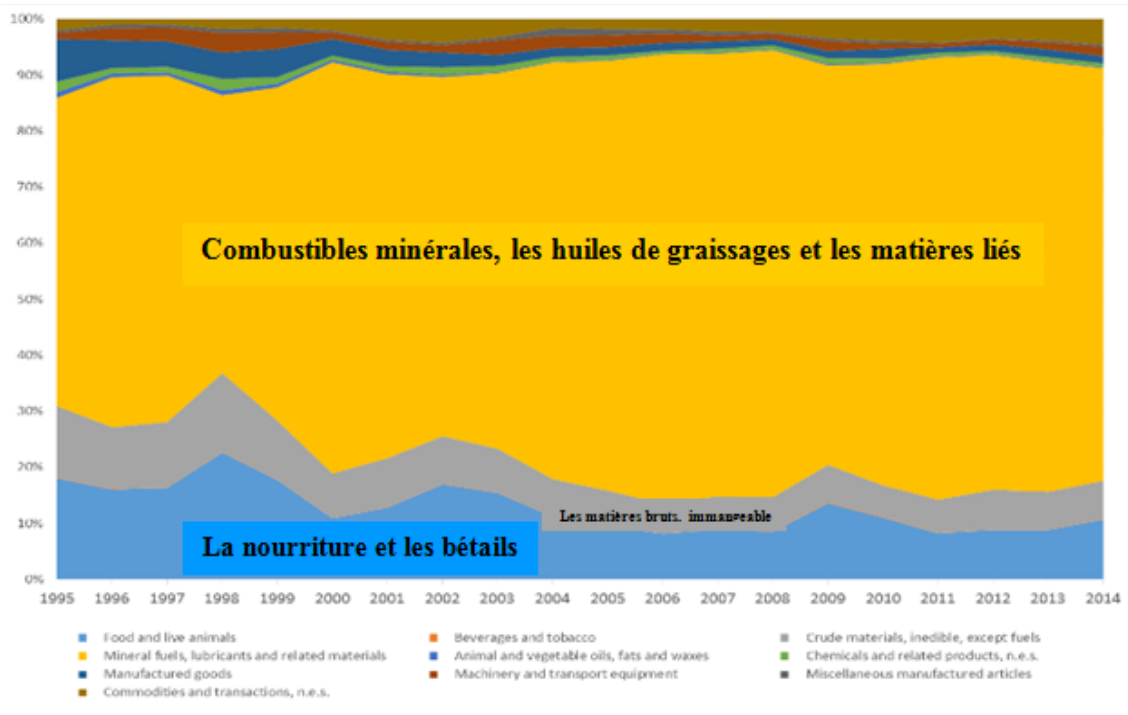
conclusion se veut cohérente au niveau des trois sous-échantillons. Cependant, les données indiquent que la contribution de ces deux pays au commerce extra-régional de la CEDEAO au cours de la période considérée n'a pas dépassé 22,64 pour cent (réalisée entre 2000 et 2004), la Côte d'Ivoire prenant l'initiative avant la crise économique mondiale et le Ghana prenant cette initiative après la crise économique mondiale. Cela confirme le renforcement de la performance commerciale du Ghana suite à la crise économique mondiale.

### Composition du Commerce Extra-Régional de la CEDEAO

Il ressort de ce qui précède que le commerce intrarégional de la CEDEAO est relativement faible par rapport à ce celui de la SADC et que le commerce extra-régional de la CEDEAO est apparemment disproportionné et dominé par le Nigéria. Par conséquent, il est impératif d'examiner la composition du commerce extra-régional de la CEDEAO pour fournir une réflexion approfondie sur la possibilité de convertir certaines parties du commerce extra-régional en commerce régional afin de faciliter la croissance régionale et de promouvoir le développement inclusif régional.

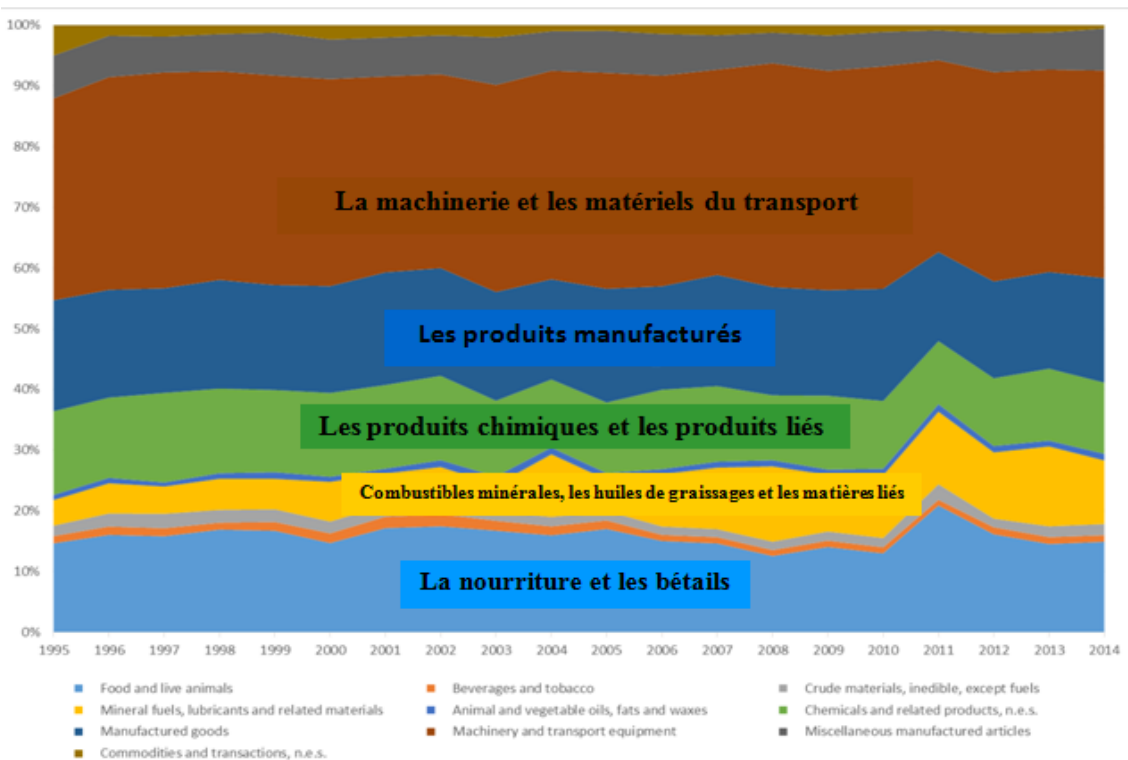
Comme dans la majeure partie du continent africain, les exportations extra-régionales dans l'espace CEDEAO sont principalement constituées de minéraux naturels non transformés, tandis que les importations sont principalement des produits transformés. Ainsi, alors que la catégorie des combustibles minéraux, des lubrifiants et des matériaux connexes constitue clairement l'exportation dominante de la CEDEAO vers le reste du monde (voir figure 7 ci-dessous), la catégorie des machines et des transports constitue la part la plus importante des importations dans la région. En outre, les aliments et les animaux vivants, les produits manufacturés et les produits chimiques et les produits connexes constituent également des importations importantes dans la région de la CEDEAO.

Figure 7: Composition des Exportations de la CEDEAO vers le Reste du Monde



Source: UNCTADSTAT

Figure 8: Composition des Importations de la CEDEAO Provenant du Reste du Monde



Source: UNCTADSTAT

De toute évidence, la composition du commerce de la CEDEAO avec le reste du monde révèle que les exportations de la région sont principalement des combustibles minéraux, des lubrifiants et des matériaux connexes. Cette magnifique proportion de combustibles minéraux et de lubrifiants dans les exportations de la CEDEAO s'explique évidemment par l'exportation de pétrole brut par le Nigeria, d'autant que le Nigeria domine le commerce extra-régional de la CEDEAO. Il est donc logique de conclure que les exportations extra-régionales pourraient être réduites afin de promouvoir le commerce intra-CEDEAO si le Nigeria conserve sa capacité optimale de raffinage du pétrole brut et utilise la technologie de raffinage disponible en Afrique de l'Ouest (notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana) tandis que les membres importateurs de pétrole de la CEDEAO achètent également le pétrole brut du Nigeria. En outre, les exportations extra-régionales pourraient être réduites par l'augmentation de la disponibilité des connaissances techniques en Afrique de l'Ouest pour faciliter la production de machines et d'équipements de transport, de produits manufacturés et de produits chimiques et connexes dans la région. Cela nécessite cependant une amélioration de la formation et du développement du capital humain.

### **3.2 Le Commerce et ses Implications pour un Développement Inclusif de la CEDEAO**

Le commerce international accroît la disponibilité et fait baisser le prix des biens et services de meilleure qualité. Cette chute des prix rend leur consommation plus accessible et constitue l'un des liens les plus importants entre le marché international et les groupes

démographiques les plus pauvres. Le bien-être augmente dans la mesure où les secteurs à faible revenu de la population sont en mesure d'obtenir des biens qui étaient auparavant inaccessibles, tandis que de nouvelles opportunités sont offertes par la croissance continue du commerce (voir UN ECLAC, 2014). De même, l'on s'attend à ce que le commerce intra-régional élevé engendre des bénéfices plus significatifs pour la production et, éventuellement, une croissance plus forte de la production pour les pays membres. En présence de politiques ciblées en faveur de la réduction de la pauvreté, de l'autonomisation des jeunes et de la répartition équitable des revenus, l'on s'attend à ce qu'une croissance élevée de la production se traduise par un développement inclusif. L'étude d'Anyanwu (2014) révèle des preuves solides qui suggèrent que le niveau élevé du commerce intra-africain réduit à la fois le chômage global des femmes et des hommes en Afrique, confirmant ainsi que l'augmentation du commerce intrarégional aboutirait à un développement inclusif.

Parallèlement, compte tenu de la nature, de la composition et de la dimension du commerce de la CEDEAO, il est évident que le commerce régional entre les pays d'Afrique de l'Ouest pourrait être encouragé par l'intensification des activités régionales dans les secteurs du raffinage du pétrole brut et de la fabrication. Apparemment, il s'agit des activités nécessaires pour faciliter la production de machines et d'équipements de transport hautement importés, de produits manufacturés et de produits chimiques et connexes. Cependant, il peut être difficile de les réaliser étant donné le niveau très faible des activités manufacturières dans la région

**Tableau 2: Classification de l'emploi dans les pays de la CEDEAO**

Pays de la CEDEAO	Pourcentage d'Emploi Total			Données Récentes
	Emploi dans l'Agriculture (%)	Emploi dans les Entreprises (%)	Emploi dans les Services (%)	
Bénin	45.1	10.4	44.0	2010
Burkina Faso	67.4	10.1	22.3	2007
Cap Vert	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.
Côte d'Ivoire	n.a.	n.a.	n.a.	n.d.
Gambie	31.5	13.9	54.6	2014
Ghana	44.7	14.4	40.9	2013
Guinée	74.8	5.6	19.3	2012
Guinée-Bissau	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Libéria	46.5	10.4	41.2	2010
Mali	66.0	5.6	28.3	2006
Niger	56.9	11.1	31.1	2005
Nigéria	48.6	8.5	42.9	2007
Sénégal	46.1	18.1	22.4	2011
Sierra Leone	68.5	6.5	25.0	2004
Togo	54.1	6.8	37.5	2006

Source: Indicateur du Développement dans le Monde (2015).

Note: n.d. signifie non disponible.

Comme le montre le tableau 2 ci-dessus, l'emploi dans les pays d'Afrique de l'Ouest est essentiellement agricole et axé sur les services, tandis que l'emploi dans les industries manufacturières est à une très faible moyenne de 10,12 pour cent. Par conséquent, pour que le commerce régional engendre un développement inclusif en Afrique de l'Ouest,

Les problèmes qui inhibent les progrès du commerce intra-régional ont été identifiés ; il s'agit des obstacles au commerce, de la faible diversification des produits et de l'absence éventuelle de leur complémentarité, de l'absence d'un mécanisme de paiement commun et du manque d'infrastructures d'appui (voir Akims, 2014; De Melo et Tsikata, 2014). Toutefois, dans le contexte des économies de l'Afrique de

les politiques nationales et régionales doivent être orientées vers la promotion de la science et de la technologie pour stimuler le secteur manufacturier régional.

#### **4. Accroître le Commerce Régional entre les Pays de la CEDEAO pour un Développement Inclusif**

l'Ouest, le manque d'infrastructures d'appui, notamment le capital humain technique, est un facteur dominant. Par conséquent, la présente section aborde les moyens permettant d'accroître le commerce régional en Afrique de l'Ouest par la fourniture d'infrastructures d'appui, afin de promouvoir la réalisation d'un développement inclusif dans la région.



## 4.1 La Fourniture d'Infrastructures d'Appui

La contribution de l'insuffisance du développement des infrastructures à la baisse du niveau du commerce intrarégional entre les pays de la CEDEAO a été reconnue par l'Autorité des Chefs d'États et de Gouvernements de la CEDEAO. L'Autorité s'est réunie en 2010 pour mettre en place la Politique Industrielle Commune de l'Afrique de l'Ouest (PICA) dont la vision est de "maintenir une solide structure industrielle, compétitive à l'échelle mondiale, respectueuse de l'environnement et capable d'améliorer sensiblement le niveau de vie des populations d'ici 2030." Quatre objectifs sous-tendent cette politique, tous orientés vers un commerce intrarégional croissant. L'objectif en matière d'infrastructures révèle que la CEDEAO souhaite réaliser un commerce intracommunautaire progressif de moins de 12% à 40% d'ici 2030 et une part de 50% du commerce des produits manufacturés de la région, en particulier dans le domaine de l'Électricité, des produits pétroliers etc.).

Cette politique se décline également en dix (10) programmes régionaux dans la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixés. Le programme régional pertinent pour résoudre le problème des infrastructures figure au point 7, qui a également mis en évidence la volonté de la CEDEAO de promouvoir le développement des infrastructures en vue de réduire sensiblement le coût des facteurs de production, de promouvoir le commerce intracommunautaire et de donner aux économies nationales un meilleur accès aux marchés de l'Afrique de l'Ouest et aux marchés mondiaux.

Dans l'intervalle, bien que l'Autorité des Chefs d'États et de Gouvernements de la CEDEAO ait intensifié ses efforts pour mettre en œuvre cette politique, beaucoup reste à faire car l'ampleur du développement des infrastructures régionales n'est pas encore perçue par la fourmillante population ouest africaine.

## 4.2 Faire face aux Obstacles au Commerce

Malgré les accords de libre-échange entre les membres de la CEDEAO, l'expérience pratique du problème des obstacles au commerce est alarmante. Ce problème a provoqué un faible commerce intrarégional entre les pays membres, ce qui a invariablement un effet négatif sur les activités au niveau de la région pour parvenir à un développement inclusif par l'augmentation du commerce intrarégional. L'un des objectifs de la CEDEAO est d'établir un marché commun par la "libéralisation des échanges par la suppression, entre les États membres, des droits de douane perçus sur les importations et exportations et l'abolition des barrières non tarifaires entre les États membres ...". (Article 3 du Traité de la CEDEAO). Cette politique a finalement été lancée en 1990 et, pour sa mise en œuvre, un instrument commercial intitulé: Schéma de Libéralisation du Commerce de la CEDEAO (CLCC) a été conçu. Initialement, le concept visait à favoriser le secteur privé en particulier et, en fin de compte, à stimuler l'économie ouest-africaine. Il visait également à réduire les importations massives de marchandises en cours en Afrique de l'Ouest. Son objectif ultime est de créer des emplois parmi les États membres de la CEDEAO et d'accroître le commerce intrarégional (voir CEDEAO Vanguard, avril 2014). Mais malheureusement, l'expérience pratique a montré que la mise en œuvre de cette politique reste très mauvaise, comme l'expliquent les parties prenantes dans les opérations transfrontalières de la CEDEAO<sup>7</sup>.

Pour faire face à ce problème, les gouvernements fédéraux de tous les États membres de la CEDEAO doivent s'assurer du respect de l'accord commercial régional par leurs agences douanières respectives.

<sup>7</sup> Voir *Peoples Daily*; Wed, Feb 26th, 2014 *Business News* |Par *Peoples Daily* (<http://www.peoplesdailyng.com/stakeholders-want-ecowas-to-tackle-trade-barriers-in-west-africa/>)

### 4.3 Faire face au Problème de la Concentration des Produits

La concentration des produits ou le manque de complémentarité des produits est la résultante d'une diversification économique inadéquate. C'est aussi l'un des problèmes fondamentaux qui militent contre l'augmentation du commerce intra-régional entre les États membres de la CEDEAO. Étant donné que la plupart des pays de la CEDEAO exportent des produits primaires (pétroliers et non pétroliers), le potentiel du commerce intrarégional est limité tandis que le potentiel du commerce extra-régional est élargi. Voir le document sur les exportations des membres de la CEDEAO vers les autres membres de la CEDEAO (exportations intrarégionales) et vers le reste du monde (RdM) - exportations extra-régionales.

De l'annexe 1, l'on observe que les États membres de la CEDEAO échangent moins avec les autres États membres de la CEDEAO et plus avec le RdM (Reste du Monde). À partir du tableau, en un mot, il est noté que les exportations intra-régionales de la CEDEAO sont très faibles, aucun pays de la CEDEAO n'échangeant jusqu'à 50% de ses exportations avec un autre membre de la CEDEAO, et que l'État membre de la CEDEAO qui a le plus d'exportations vers d'autres États membres de la CEDEAO est la Gambie, qui semble exporter 49,94% de l'ensemble de ses exportations de fils textiles, de tissus, d'articles confectionnés et de produits connexes vers les pays de la CEDEAO. Toutefois, compte tenu des courants d'échanges extra-régionaux, nous avons observé un taux d'exportation très élevé à l'égard du RdM sur la note générale, le plus élevé étant une exportation à 100% d'or, non monétaire (hors minerais d'or et concentrés) par le Burkina Faso quand le Cap-Vert exporte les poissons, les crustacés, les mollusques et les invertébrés aquatiques.

La synergie entre les exportations les plus élevées des pays de la CEDEAO, présentée

à l'annexe 1, permet également d'observer la concentration de l'activité commerciale. Par exemple, le pétrole et les produits pétroliers sont exportés par 7 États membres sur les 15 que compte la CEDEAO. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Niger, du Nigeria et du Sénégal. L'or est également l'un des principaux produits d'exportation de 6 États membres : le Sénégal, le Mali, la Guinée, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. De même, le textile est l'une des exportations les plus importantes de 5 États membres : le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, le Mali et le Togo.

Pour résoudre le problème de la concentration du commerce, il faut un effort concerté pour diversifier la base économique de toute la région, de sorte à exporter les produits transformés et non les produits primaires. Cela peut toutefois être facilité grâce à l'avancée technologique et à une amélioration significative de la fourniture d'infrastructures. Cette conclusion est semblable à celle de Söderbom et Teal (2004) et Chea (2012) pour qui le secteur manufacturier est également moteur potentiel du développement en Afrique subsaharienne.

## 5. Conclusion

La présente étude a examiné le potentiel du commerce régional pour faciliter la réalisation d'un développement inclusif en Afrique de l'Ouest. Elle a utilisé une analyse descriptive pour examiner la nature, la composition et la dimension du commerce intrarégional de la CEDEAO et de trois autres Communautés Economiques Régionales (CER) en Afrique subsaharienne (SSA) en ce qui concerne le commerce de la CEDEAO avec le reste du monde.

Il ressort de l'analyse préliminaire que le taux de croissance des économies des pays d'Afrique de l'Ouest augmente, mais que la croissance économique n'a pas réduit de façon significative le taux de pauvreté dans la région. Cela suggère que le commerce régional entre

les économies d'Afrique de l'Ouest n'a pas favorisé le développement inclusif dans la région comme prévu.

D'autres conclusions de l'étude ont révélé que le commerce intra-régional - présenté par le commerce intra-groupe de la CEDEAO, est très faible comparé à celui de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC). De même, le commerce extra-régional de la région s'est accru à un rythme très rapide et également à un rythme disproportionné avec le commerce intra-régional, par rapport à la SADC. Cela indique l'existence d'une possibilité de stimuler le commerce régional pour un développement inclusif en transformant une partie du commerce extra-régional en commerce régional.

Toutefois, l'étude constate également que les exportations de la région sont dominées par les combustibles minéraux, les lubrifiants et les matériaux connexes quand les importations sont dominées par les machines, le matériel de transport, les produits manufacturés et les produits chimiques. Cela suggère que des ressources humaines qualifiées dans le secteur manufacturier doivent être disponibles pour exploiter efficacement la possibilité du commerce pour un développement inclusif de la région. L'étude conclut donc que la pénurie de main-d'œuvre technique qualifiée

pour stimuler le secteur manufacturier dans la région rendrait difficile le développement inclusif par le commerce régional.

L'étude a également examiné les autres facteurs susceptibles d'améliorer le commerce régional dans la région, notamment l'élimination des obstacles au commerce et la concentration des produits. Enfin, l'étude a noté que la réalisation d'un développement inclusif dans les pays d'Afrique de l'Ouest peut être irréaliste, d'autant plus que le problème de la mise en œuvre de la politique est paralysant pour la plupart des politiques de développement de la CEDEAO. Nous recommanderions donc un engagement politique en faveur de l'intégration régionale, de sorte que l'Autorité des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO intensifie ses efforts pour mettre en œuvre l'ensemble de leurs politiques commerciales et de développement, notamment en matière de développement du capital humain et de politique industrielle.

## Remerciements

Les auteurs remercient les membres du personnel du Centre for the Study of the Economies of Africa (*Centre pour l'Étude des Économies d'Afrique*), et en particulier l'aide à la recherche par Ewere Usi et d'Enemaku Okpanachi.

## Références

- Akims, K. A. 2014. "ECOWAS and Trade Liberalisation: Challenges and the Way Forward". *Journal of Social Sciences and Public Policy*, Volume 6, Number 1, 2014.
- Anyanwu, J. C., 2014. "Does Intra-African Trade Reduce Youth Unemployment in Africa?" African Development Bank Group Working Paper, No 201– April 2014.
- Chea, A. C., 2012. "The East Asian Development Experience: Policy Lessons, Implications, and Recommendations for Sub-Saharan Africa (SSA) Global Competitiveness". *International Journal of Academic Research in Business and Social Sciences*, 2(7), 82-122.
- Cimoli, M. and Katz, J., 2001. "Structural Reforms, Technological Gaps and Economic Development: A Latin American Perspective." Paper presented at the DRUID-Nelson and Winter Conference, Aalborg, Denmark.
- Cimoli, M. and Correa, N., 2002. "Trade Openness and Technological Gaps in Latin America: A 'Low Growth Trap.'" Working Paper Series, no. 2002/14, Laboratory of Economics and Management (LEM), Sant'Anna School of Advanced Studies, Pisa, Italy.
- De Melo, J. and Tsikata, Y. 2014. "Regional integration in Africa: Challenges and Prospects". WIDER Working Paper 2014/037.
- Mbekeani, K. K., 2013. "Intra-Regional Trade in Southern Africa: Structure, Performance and Challenges". Regional Integration Policy Papers, No.2 June, 2013.
- Nabar-Bhaduri, S., 2011. "What Lies Beneath: A Case for Disaggregated Analysis in Evaluating Structural Policy Shifts." *International Journal of Political Economy* 40(1): 68-85.
- Nabar-Bhaduri, S., 2012. "Free Trade and Inclusive Development: Lessons from the Indian Experience". Issues in Brief (April, 2012), the Frederick S. Pardee Center for the Study of the Longer Range Future Working Paper, 023.
- OECD (Organization for Economic Cooperation and Development), 2010. "Perspectives on Global Development 2010". Shifting Wealth [online] [www.oecd.org/dataoecd/30/18/45452519.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/30/18/45452519.pdf).
- Oshikoya, T.W., 2010. *Monetary and Financial Integration in West Africa*. Routledge, New York.
- Söderbom, M., and Teal, F., 2004. "How can policy towards manufacturing in Africa reduce poverty? A review of the current evidence from cross-country firm studies," In Wolmuth, K. A., et al (eds.) "African Entrepreneurship and Private Sector Development," African Development Perspectives Yearbook 2002/2003. Münster, Germany: Lit Verlag.
- UN-ECLAC, 2014. "International trade and inclusive development: Building synergies". Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC) Santiago, September 2014.
- UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development), 2007. "Enhancing the participation of small- and medium-sized enterprises in global value chains". Note by the UNCTAD secretariat (TD/B/COM.3/EM.31/2), Geneva, Expert meeting on increasing the participation of developing countries' SMEs in global value chains 18-19 October.
- World Bank, 2011. "World Development Report 2012: Gender Equality and Development", Washington, D.C. WTO (World Trade Organization), 2011. World Tariff Profiles, 2011, Geneva.

## Annexe 1: Exportations régionales par produits (% du total) 2012-2014

Pays	Produits	Code de Révision 4 du CTIC	Exportations (% du Total)	Activités commerciales avec (%)	
Bénin	Fibres textiles (autres que les rubans de laine peignée et autres laines cardées) et leurs déchets (non transformés en fils ou en tissus)	26	30.356	CEDEAO RdM	0.043 99.957
	Pétrole, produits pétroliers et produits connexes	33	10.63	CEDEAO RdM	18.320 81.680
	Autre matériel de transport	79	9.919	CEDEAO RdM	0.377 99.963
	Légumes et fruits	05	9.587	CEDEAO RdM	1.063 98.937
	Machines spéciales pour industries particulières	72	8.901	CEDEAO RdM	10.928 89.072
Burkina Faso	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais d'or et des concentrés)	97	51.41	CEDEAO RdM	0.00 100.00
	Fibres textiles (autres que les rubans de laine peignée et autres laines cardées) et leurs déchets (non transformés en fils ou en tissus)	26	17.46	CEDEAO RdM	2.213 97.787
	Pétrole, produits pétroliers et produits connexes	33	9.68	CEDEAO RdM	41.702 58.298
	Graines et fruits oléagineux	22	6.85	CEDEAO RdM	14.717 85.283
	Métaux non-ferreux	68	3.07	CEDEAO RdM	49.993 50.007
Cap Vert	Poissons (autres que les mammifères marins), crustacés, mollusques et invertébrés aquatiques, et leurs préparations	03	84.39	CEDEAO RdM	0.00 100.00
	Vêtements et accessoires de vêtement	84	7.11	CEDEAO RdM	0.00 100.00
	Chaussures	85	6.73	CEDEAO RDM	0.00 100.00

Pays	Produits	Code de Révision 4 du CTCI	Exportations (% du Total)	Activités commerciales avec (%)	
				CEDEAO	RdM
Côte d'Ivoire	Café, thé, cacao, épices et produits connexes	07	37.16	CEDEAO	0.62
				RdM	99.38
	Pétrole, produits pétroliers et produits connexes	33	19.07	CEDEAO	21.37
				RdM	78.63
	Légumes et fruits	05	7.85	CEDEAO	1.37
			RdM	98.63	
Gambie	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais d'or et des concentrés)	97	5.41	CEDEAO	0.00
				RdM	100.00
	Autre matériel de transport	79	4.73	CEDEAO	0.95
				RdM	99.05
	Fils textiles, tissus, articles confectionnés, n.d., et produits connexes	65	60.66	CEDEAO	49.94
			RdM	50.06	
Ghana	Corail et bois	24	7.21	CEDEAO	0.00
				RdM	100.00
	Légumes et fruits	05	5.45	CEDEAO	6.15
				RdM	93.85
	Machines spéciales pour industries particulières	72	5.28	CEDEAO	49.99
			RdM	50.01	
Ghana	Produits comestibles et préparations alimentaires diverses	09	5.27	CEDEAO	49.94
				RdM	50.06
	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais d'or et de leurs concentrés)	97	45.00	CEDEAO	0.01
				RdM	99.99
Ghana	Pétrole, produits pétroliers et produits connexes	33	24.73	CEDEAO	0.80
				RdM	99.20
	Café, thé, cacao, épices et produits connexes	07	13.72	CEDEAO	2.99
				RdM	97.01
Ghana	Gaz naturel et gaz manufacturé	34	3.93	CEDEAO	50.00
				RdM	50.00

Pays	Produits	Code de Révision 4 du CTCI	Exportations (% du Total)	Activités commerciales avec (%)	
				CEDEAO	RdM
Guinée	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais d'or et de leurs concentrés)	97	50.02	CEDEAO	21.66
				RdM	78.34
	Minerais métalliques et débris métalliques	28	30.87	CEDEAO	0.00
				RdM	100.00
	Articles manufacturés divers, n.d. tels que les armes et les munitions	89	10.46	CEDEAO	3.76
				RdM	96.24
Mali	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais d'or et des concentrés)	97	65.48	CEDEAO	0.00
				RdM	100.00
	Fibres textiles (autres que les rubans de laine peignée et autres laines cardées) et leurs déchets (non transformés en fils ou en tissus)	26	14.78	CEDEAO	1.75
				RdM	98.25
	Engrais (autres que ceux du groupe 272)	56	6.13	CEDEAO	30.18
				RdM	69.82
	Viandes et préparations de viande	00	4.39	CEDEAO	48.78
				RdM	51.22
Niger	Minerais métalliques et débris métalliques	28	45.56	CEDEAO	0.005
				RdM	99.995
	Pétrole, produits pétroliers et produits connexes	33	25.96	CEDEAO	48.09
				RdM	51.91
	Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.	87	6.53	CEDEAO	0.03
				RdM	99.97
Nigéria	Pétrole, produits pétroliers et produits connexes	33	79.02	CEDEAO	2.83
				RdM	97.17
	Gaz naturel et gaz manufacturé	34	11.84	CEDEAO	0.01
				RdM	99.99
	Autre matériel de transport	79	2.18	CEDEAO	3.09
				RdM	96.91

Pays	Produits	Code de Révision 4 du CTCI	Exportations (% du Total)	Activités commerciales avec (%)	
				CEDEAO	RdM
Sénégal	Pétrole, produits pétroliers et produits connexes	33	16.17	CEDEAO RdM	19.61 80.39
	Poissons (autres que les mammifères marins), crustacés, mollusques et invertébrés aquatiques, et leurs préparations	03	13.81	CEDEAO RdM	11.37 88.63
	Or, non monétaire (à l'exclusion des minerais d'or et des concentrés)	97	12.28	CEDEAO RdM	0.00 100.00
	Produits minéraux non métalliques, n.d.	66	7.70	CEDEAO RdM	48.12 51.88
	Produits comestibles et préparations alimentaires diverses	09	5.99	CEDEAO RdM	45.54 54.46
Sierra Leone	Minerais métalliques et débris métalliques	28	86.42	CEDEAO RdM	0.84 99.16
	Divers articles manufacturés, n.d. tels que les armes et les munitions	89	2.94	CEDEAO RdM	49.54 50.46
	Café, thé, cacao, épices et produits connexes	07	2.48	CEDEAO RdM	0.00 100.00
Togo	Produits minéraux non métalliques, n.d.	66	16.57	CEDEAO RdM	48.85 51.15
	Divers articles manufacturés, n.d. tels que armes et munitions	89	10.28	CEDEAO RdM	44.74 55.26
	Fer et acier	67	7.80	CEDEAO RdM	31.28 68.72
	Autre matériel de transport	79	7.65	CEDEAO RdM	0.27 99.73
	Fibres textiles (autres que les rubans de laine peignée et autres laines cardées) et leurs déchets (non transformés en fils ou en tissus)	26	6.02	CEDEAO RdM	2.04 91.96

Source: Compilé par les auteurs à partir de WITS



## PROMOUVOIR UN SECTEUR AGRICOLE PRODUCTIF POUR UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF EN AFRIQUE DE L'OUEST

---

Prof. Andrew G. Onokerhoraye Directeur Exécutif  
(Centre pour le Développement Démographique et de l'Environnement,  
CPED) Benin City, Nigéria



**WATTNet**  
WEST AFRICAN THINK TANK  
NETWORK

# RÉSUMÉ

En tant que moteur des économies de la région ouest-africaine, l'agriculture affecte la société à de nombreux niveaux car la croissance des différentes économies, l'emploi, les revenus et la sécurité alimentaire dépendent de la productivité du secteur agricole. Le présent article examine les stratégies visant à promouvoir un secteur agricole productif pour le développement et la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Il met en relief le potentiel significatif du développement à contribuer à la réduction de la pauvreté à l'échelle nationale par ses effets directs sur les revenus agricoles et l'emploi et par ses effets indirects sur la croissance économique globale, ainsi que son impact sur les prix des produits alimentaires en raison de la corrélation positive entre croissance agricole et allègement de la pauvreté.

Les principaux facteurs qui contribuent à la faible production agricole qui caractérise l'agriculture ouest-africaine y sont identifiés et examinés. Il a mis en relief la prévalence de défis tels que l'accès limité au financement, l'accès inéquitable aux ressources productives, le mauvais fonctionnement des marchés, l'insuffisance de développement des infrastructures et les risques liés aux intempéries et aux prix. Les principales stratégies qui doivent être prises en compte pour améliorer la production agricole en Afrique de l'Ouest sont: la promotion de la mécanisation, les subventions, le renforcement des structures de commercialisation, la réforme des systèmes fonciers et l'amélioration des stratégies d'adaptation au changement climatique.

## 1. Introduction

Le secteur agricole joue un rôle majeur dans les économies des différents pays d'Afrique de l'Ouest. En tant que moteur des économies de la région, l'agriculture affecte la société à de nombreux niveaux, car la croissance des diverses économies, l'emploi, les revenus et la sécurité alimentaire dépendent de la productivité du secteur agricole. Les exportations agricoles constituent un élément important du commerce extérieur de l'Afrique de l'Ouest, elles qui génèrent environ six milliards de dollars. En termes d'emplois, l'agriculture demeure le plus gros pourvoyeur, avec plus de 60 pour cent de la population active de la CEDEAO. Les femmes sont économiquement habilitées en grande partie par l'agriculture par leur rôle majeur dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. L'agriculture est également un élément essentiel aux efforts de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Les ménages agricoles construisent leurs stratégies autour de la consommation interne, tandis que les citadins tirent pratiquement toutes leurs ressources alimentaires des marchés locaux. On estime que 70% de la population régionale Ouest-Africaine dépend de la production alimentaire agricole de la région (Commission de la CEDEAO, 2005: 3). Au cours des prochaines décennies, l'agriculture ouest-africaine devra faire face à une augmentation énorme attendue de la demande en denrées alimentaires produites par son agriculture en raison de la croissance démographique. Enfin,

L'agriculture ouest-africaine joue un rôle majeur dans la gestion des terres, la fertilité des sols, la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

L'agriculture reste donc cruciale pour la croissance économique dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, cependant les problèmes que connaît l'agriculture dans la région sont multiples. La productivité est en baisse; les pauvres n'ont pas accès à la terre ni aux autres ressources; Il y a généralement peu d'investissements dans la recherche et une mauvaise diffusion des résultats de la recherche auprès des intervenants clés, en particulier les agriculteurs. Les conditions défavorables du marché et le faible accès aux marchés sont également des problèmes majeurs pour les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest. En dépit du rôle des femmes dans la production agricole régionale, l'inégalité entre les sexes est un problème persistant car, en plus de priver les femmes de la participation à la prise de décision sur les questions de production agricole, les femmes dans certains pays n'ont pas droit à la terre. À cela s'ajoutent les défis liés au changement climatique et aux maladies. Il a été observé que des changements spectaculaires dans le schéma cyclique des pluies et de la sécheresse ont eu lieu ces dernières décennies dans les zones arides et semi-arides de l'Afrique de l'Ouest avec des conséquences négatives sur la productivité agricole. Les agriculteurs ont du mal à s'adapter à ces défis en raison d'un appui décroissant de la part de leurs gouvernements et de la communauté internationale. La productivité a stagné, ralentissant la croissance économique et aggravant la pauvreté. Cela a conduit à des doutes considérables quant à savoir si l'agriculture peut encore favoriser la croissance et réduire la pauvreté dans le contexte difficile actuel. Il est primordial d'inverser les tendances récentes généralement médiocres de la performance de l'agriculture en Afrique de l'Ouest si les pays de la région doivent échapper au piège d'une croissance lente et de la pauvreté.

C'est dans ce contexte que le présent document examine les stratégies visant à promouvoir un secteur agricole productif pour le développement et la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Le document est divisé en neuf sections. La section 2 présente une brève discussion générale sur la relation entre le développement agricole et la réduction de la pauvreté dans le contexte des pays en développement. La troisième section passe en revue les éléments clés de la faible production agricole qui caractérise l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest au fil des ans. Le rôle de la mécanisation et celui des subventions sont discutés respectivement aux sections 4 et 5. Dans la section 6, le rôle de la structure de commercialisation dans l'amélioration de l'agriculture en Afrique de l'Ouest est présenté pendant que la section examine les systèmes fonciers. Enfin, la section 8 passe en revue le défi de l'adaptation au changement climatique tandis que la dernière section tire quelques conclusions.

## 2. Perspectives du rôle de l'Agriculture dans le Développement et la Réduction de la Pauvreté

De nombreuses preuves existent selon lesquelles l'accroissement de la productivité agricole a profité à des millions de personnes à travers le monde en termes de revenus plus élevés, de denrées alimentaires plus abondantes et bon marché et en génération de modèles de développement à forte intensité d'emploi et bénéficiant à la fois aux zones rurales et urbaines. La transition vers une économie plus diversifiée et à croissance plus rapide est la clé pour une réduction durable de la pauvreté pour les pays les plus pauvres du monde. Mais c'est l'augmentation de la productivité agricole qui a permis aux pays pauvres de faire le premier pas vers la prospérité. C'est particulièrement le cas de l'agriculture à petite échelle à forte intensité de main-d'œuvre, qui a des liens étroits avec la croissance dans d'autres domaines. Aucun pays pauvre n'a jamais réussi à réduire la pauvreté

à travers l'agriculture seule, mais presque aucun n'y est parvenu sans avoir d'abord amélioré la productivité agricole.

L'agriculture constitue le moteur de l'économie de la plupart des pays en développement à faible revenu. Dans ces pays, le secteur agricole a généré 33% du Produit Intérieur Brut (PIB) et 52% des exportations totales de marchandises en 2002 (Commission de la CEDEAO, 2005: 3). Cette domination économique de l'agriculture démontre l'importance du développement agricole pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. De plus, bien que la contribution relative de l'agriculture à la croissance économique globale diminue à mesure que l'économie se développe, le développement agricole constitue un fondement crucial de la croissance économique dans les secteurs agricole et non agricole. Pratiquement, tous les pays à revenu élevé et à revenu moyen, à l'exception des villes-nations comme Singapour et Dubaï, ont connu une période de développement où la croissance agricole était essentielle pour favoriser la croissance économique générale et la lutte contre la pauvreté. En revanche, il arrive souvent que les pays à faible revenu dont l'agriculture stagne ont généralement une économie stagnante. En outre, les efforts visant à sauter directement à l'industrialisation moderne sans accorder suffisamment d'attention au développement agricole au cours des premiers stades du développement ont eu tendance à entraîner un échec dans la croissance économique et dans la réduction de la pauvreté.

Le développement agricole a un potentiel significatif de contribution à la réduction de la pauvreté à l'échelle nationale par ses effets directs sur les revenus et l'emploi agricoles et par ses effets indirects sur la croissance économique globale, ainsi que par son impact sur les prix alimentaires. Un certain nombre d'études ont mis en relief une corrélation positive entre la croissance agricole et la réduction de la

pauvreté. Il est empiriquement démontré que les pauvres ont tendance à bénéficier davantage de la croissance économique provenant des secteurs agricoles et non des secteurs industriels ou des services. Plusieurs études ont montré que l'élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la productivité agricole est significative, positive et supérieure à l'élasticité par rapport à la productivité des autres secteurs, en particulier aux premiers stades du développement (Banque mondiale, 2003; Per Pinstrup-Andersen Par Pinstrup-Andersen et Satoru Shimokawa, 2006).

D'autre part, certaines personnes ont remis en question l'effet de la croissance agricole sur la réduction de la pauvreté suite à plusieurs échecs lors d'investissements antérieurs dans le développement axé sur l'agriculture, la reconnaissance accrue de l'importance des activités non agricoles dans les moyens d'existence ruraux et les difficultés accrues dans l'environnement mondial pour soutenir une croissance agricole favorable aux pauvres. En dépit de la contribution potentielle importante de la croissance agricole au développement économique général par ses effets directs et multiplicateurs, une combinaison de défaillances du marché et d'environnements politiques médiocres dans de nombreux pays en développement a conduit à des échecs du développement actionné par l'agriculture. En outre, l'absence de libéralisation du commerce agricole et la poursuite des subventions agricoles intérieures dans les pays développés se traduisent par une baisse des prix mondiaux des produits agricoles et rendent l'agriculture moins rentable pour les pays en développement, entraînant une baisse des investissements privés et publics dans l'agriculture. La question n'est donc pas de savoir si la croissance de l'agriculture est essentielle pour générer une croissance économique rapide et atténuer la pauvreté dans les pays pauvres, mais si ces pays et la politique internationale et l'environnement commercial qui les entourent créent un environnement propice notamment la libéralisation commerciales, les politiques

économiques adéquates, l'investissement dans la recherche et la technologie et la construction des infrastructures rurales nécessaires et le bon fonctionnement des marchés intérieurs. En dépit de ces réserves, il y a peu d'autres secteurs, voire aucun autre secteur en dehors de l'agriculture qui ait le même potentiel d'appui à une forte croissance en faveur des pauvres et donc l'agriculture reste un facteur essentiel des efforts visant à promouvoir une forte croissance économique et une réduction de la pauvreté malgré la politique et les échecs susmentionnés. Pour un développement et une transition agricoles réussis, il a été souligné qu'il fallait promouvoir le développement institutionnel pour surmonter ces difficultés.

### 3. Les Éléments Clés de la baisse de la productivité agricole en Afrique de l'Ouest

La performance agricole en Afrique de l'Ouest a été relativement faible par rapport à la productivité agricole dans d'autres parties de l'Afrique et même dans les pays en développement. Entre le milieu des années 80 et 2000, le taux de croissance du secteur agricole a baissé, atteignant un niveau de croissance faible dans la plupart des régions de l'Afrique de l'Ouest en raison de facteurs tels que la sécheresse, les mauvaises politiques agricoles, les incohérences dans les politiques, un cadre institutionnel et juridique insuffisant, un accès médiocre au crédit pour la majorité des petits exploitants agricoles et une baisse des crédits budgétaires alloués au secteur agricole. Différents défis institutionnels, technologiques et d'investissement empêchent de nombreux petits agriculteurs d'Afrique de l'Ouest de participer à des systèmes commercialisés de production et de commercialisation, aggravant ainsi la pauvreté au sein des petits exploitants agricoles.

Le déclin des précipitations en Afrique de l'Ouest au cours des cinquante dernières années a eu de graves conséquences sur les zones de terres sèches. Les rendements à l'hectare pour la plupart des cultures de la sous-région

sont parmi les plus bas au monde. Les trois facteurs de production les plus importants - la sélection des semences, de l'engrais et des machines agricoles - figurent rarement dans la plupart des opérations des producteurs. La recherche sur la diversité agronomique ne leur a guère profité jusqu'à présent, privilégiant souvent des approches verticales qui ne tiennent pas suffisamment compte de la nature et de la complexité globales des systèmes de production et des systèmes agraires. Au cours des vingt dernières années, l'on a généralement obtenu des augmentations de la production en mettant plus de terres en culture. Le modèle de croissance agricole dont dépendent les pays d'Afrique de l'Ouest depuis plus d'une génération n'est pas durable à long terme, car les systèmes de production ne se sont pas intensifiés en fonction de l'urbanisation croissante. Le résultat a été un déclin spectaculaire de la productivité des sols, des ressources naturelles de plus en plus dégradées et des conflits croissants sur l'utilisation des terres, en particulier entre agriculteurs et éleveurs, à mesure que s'intensifie la pression sur les terres et que les bonnes terres deviennent progressivement saturées. Le désinvestissement des gouvernements, des institutions internationales et de la communauté des bailleurs commence aussi à porter ses fruits. La libéralisation dans le contexte de l'ajustement structurel signifie que le secteur agricole n'a pas obtenu l'appui qui aurait assuré la sécurité alimentaire des populations locales, mais lui a donné les moyens de résister à la concurrence déloyale de l'étranger. Les outils de la politique agricole sont principalement axés sur des cultures commerciales rentables et non sur l'appui nécessaire à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire, d'emploi rural et d'intégration au marché régional. Plusieurs pays de la région se sont habitués à s'appuyer sur des produits bon marché importés pour nourrir leur population. Entre-temps, les exportations sont moins nombreuses sur les marchés internationaux, tandis que les produits régionaux doivent rivaliser avec les importations à bas prix générées par les subventions accordées aux producteurs des

pays développés, les marchés agricoles ayant atteint leur point de saturation au milieu des années 1980. Le résultat de tout cela est que ce modèle agricole, largement tributaire des ressources naturelles et d'une main-d'œuvre mal rémunérée, est devenu non viable. Si elle doit être durable à long terme, l'agriculture doit être transformée pour pouvoir sortir de la pauvreté subie par la plupart des populations rurales dont les moyens d'existence en dépendent (AGRA, 2014).

En outre, l'agriculture a été affectée négativement dans les pays exportateurs de pétrole, en particulier au Nigéria, par ce que l'on a appelé "le Syndrome Hollandais". C'est alors que les recettes en devises plus élevées amènent la monnaie nationale à s'apprécier à un point tel que les exportations traditionnelles comme les cultures commerciales et les denrées alimentaires deviennent moins compétitives sur les marchés internationaux et que les importations de denrées alimentaires deviennent moins coûteuses sur le marché intérieur. Ainsi, le Nigeria est le premier exemple de pays dont le secteur agricole en plein essor est entré en déclin après sa découverte du pétrole. Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest ont du mal à s'adapter à ces crises, et l'appui est en baisse. Alors que l'aide extérieure totale pour l'Afrique subsaharienne, dont bénéficiait l'Afrique de l'Ouest, est restée stable au cours des années 1990, la proportion attribuée à l'agriculture a diminué au fil des années. Si l'on veut réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest, l'aide à l'agriculture doit être considérablement augmentée et rendue plus efficace.

Pour réaliser pleinement le potentiel de l'agriculture et soutenir une croissance plus large afin de réduire la pauvreté, les stratégies de développement agricole de l'Afrique de l'Ouest devront: (i) correspondre au stade de développement actuel et à la nature de la pauvreté; (ii) se concentrer sur les zones où des gains significatifs en productivité sont possibles et les liens potentiels avec l'économie dans son ensemble sont les plus forts; (iii)

s'attaquer aux obstacles les plus importants à l'augmentation de la productivité et de l'emploi; (iv) s'appuyer sur les débouchés; (v) assurer la complémentarité avec les stratégies de protection sociale; et (vi) assurer la durabilité. Certaines de ces questions sont examinées dans les autres sections du présent document.

#### 4. Le Rôle de la Modernisation/Mécanisation

La croissance actuelle de la productivité agricole s'explique en grande partie par l'adoption de nouvelles technologies adaptées aux conditions locales. Cependant, la Recherche et le Développement (R & D) n'ont connu aucune croissance remarquable dans les pays d'Afrique de l'Ouest par rapport à d'autres pays en développement comme l'Inde et le Brésil. De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest ont des organisations nationales de R & D depuis des décennies, mais leur dotation en personnel est insuffisante, elles n'ont pas les ressources adéquate de fonctionnement et sont mal administrées. Au cours des trois dernières décennies, les progrès ont non seulement stagné dans la mécanisation agricole dans une grande partie des pays d'Afrique de l'Ouest, mais il y a aussi des indices selon lesquels les progrès réalisés au cours des premières années se sont perdus dans de nombreuses parties de la région. De plus, la mécanisation est sortie de l'agenda des organisations internationales de développement et des bailleurs de fonds, ce qui s'est traduit par un faible profil dans les programmes nationaux de développement. Une question fondamentale qui peut être posée est de savoir si une croissance durable à long terme du secteur agricole est possible avec les agriculteurs qui dépendent de la technologie des outils manuels (entièrement alimentée par le muscle humain et, dans bien des cas, par le muscle féminin). De plus, ces agriculteurs peuvent-ils concurrencer ceux des autres parties du monde qui ont mécanisé non seulement les tâches de préparation des terres mais aussi les nombreuses opérations de récolte et de post-récolte? Les tendances de la mécanisation dans le monde montrent

clairement qu'il existe de fortes corrélations entre la croissance économique et la mécanisation - les pays qui ont atteint une croissance économique sans précédent au cours des trois dernières décennies et qui ont réussi à résoudre leurs problèmes alimentaires ont également connu des avancées à des niveaux plus élevés de mécanisation de leur agriculture. Les pays qui ont stagné sur le plan économique avec un nombre significatif de leurs populations, profondément touchés par la pauvreté, sont également en retard du point de vue de la mécanisation agricole. Il n'est pas surprenant que les rendements des cultures en Afrique de l'Ouest aient été bien en deçà des normes mondiales et que l'écart de rendement ait augmenté (Agrippa, D. et Lukhele, P.K. 1991; Adewumi, F., 2012).

Il urge donc de réexaminer le rôle de la mécanisation agricole dans le développement agricole et économique de l'Afrique de l'Ouest. L'accent doit être mis initialement sur les opérations de terrain qui exigent beaucoup de force, telles que la préparation des terres, qui rendent l'agriculture peu attrayante et difficile. Il est manifestement nécessaire de transformer les systèmes agricoles en Afrique de l'Ouest à travers une approche combinée et synchronisée en vue de promouvoir les technologies biochimiques par la mécanisation, en abandonnant les systèmes controversés à faibles intrants et l'approche progressive du développement agricole. Un système agricole double doit émerger en favorisant une agriculture plus commerciale par les agriculteurs moyens (10-200 ha). Ces agriculteurs moyens sont probablement ceux qui seront en mesure de fournir des services de mécanisation à la majorité des petits agriculteurs. Ils sont également susceptibles de créer une demande suffisamment importante d'intrants et d'obtenir de grands volumes de produits pour permettre l'établissement d'entreprises viables et durables d'approvisionnement en intrants et de valorisation, qui peuvent également servir les petits exploitants à des prix compétitifs (Block, S., 2014).

Il y a un certain nombre de facteurs essentiels à une mécanisation agricole réussie et durable en Afrique de l'Ouest. Premièrement, il faut une demande effective pour la production agricole sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux qui puisse être satisfaite par des entreprises agricoles rentables. Ces entreprises agricoles rentables entraîneront à leur tour une demande effective d'intrants agricoles, notamment des services de mécanisation. Deuxièmement, il est nécessaire d'assurer des taux d'utilisation effectifs des machines et des instruments par des politiques et d'autres services d'appui qui facilitent l'utilisation de plusieurs exploitations agricoles, le développement de marchés de location de machines durables et un mouvement plus libre des machines entre les districts et les frontières nationales pour exploiter les isohyètes et les saisons maximales de préparation des terres. Troisièmement, il est nécessaire d'établir des chaînes d'approvisionnement de machines agricoles efficaces et des entreprises de services, notamment des liens avec de nouveaux fournisseurs / fabricants, ainsi que la fabrication locale d'équipement, au niveau national ou régional, lorsque cela est faisable. Enfin, l'éducation de base est essentielle pour les petits agriculteurs qui doivent adopter de nouvelles technologies, de nouvelles semences et de nouvelles cultures. Bien que de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest aient fait des progrès majeurs ces dernières années en matière d'accroissement des effectifs bruts dans l'enseignement primaire, il reste un programme non encore achevé, relatif à la qualité de l'éducation, à la formation professionnelle en tant que partie intégrante de l'éducation. La négligence relative de l'enseignement secondaire et des programmes d'alphabétisation des adultes qui aideront les agriculteurs actuels à connaître de nouvelles méthodes d'agriculture (Bigman, D., 2002).

De nombreux décideurs et un nombre croissant d'experts dans la communauté du développement soulignent maintenant que la mécanisation doit à nouveau être une priorité

politique en Afrique de l'Ouest. Les efforts visant à accélérer la mécanisation nécessiteront des engagements politiques et financiers substantiels à long terme tout en faisant face à de nouveaux défis. Toutefois, à moins que des engagements ne soient pris pour remédier à ces problèmes, les perspectives pour l'agriculture ouest-africaine demeurent sombres. Le processus peut parfois être difficile, mais les gouvernements et les dirigeants du secteur agricole en Afrique de l'Ouest doivent rester fermes et adopter une perspective à plus long terme de la mécanisation. Sinon, l'agriculture ouest-africaine sera condamnée à continuer d'utiliser les outils et instruments du XVII<sup>e</sup> siècle et XXI<sup>e</sup> siècle au détriment non seulement de la sécurité alimentaire, mais aussi du développement agricole et de la croissance économique globale. Le moment est venu pour poser un nouveau regard sur la mécanisation agricole dans cette région (Binswanger, H.P. et Pingali, B. 1988).

## 5. Le Rôle des Subventions et des Autres Incitations

De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest sont caractérisés par des défaillances du marché en ce sens que les petits agriculteurs ne peuvent pas accéder au crédit, aux assurances et aux intrants. De telles situations peuvent les laisser dans le piège de la pauvreté dont ils cherchent à s'échapper, même lorsqu'il y a une technologie pour leur permettre de produire plus. Le manque d'informations sur les programmes de subventionnement en Afrique de l'Ouest souligne le besoin majeur d'études par pays qui rapportent l'expérience récente des pays sur les subventions aux intrants. L'on peut dire que la mise en œuvre de certains aspects importants des "subventions intelligentes" dans les programmes de subvention en Afrique de l'Ouest est limitée et qu'il y a des insuffisances dans la conception et la mise en œuvre. L'on ne met pas trop l'accent sur l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des programmes et sur l'insuffisance de l'attention à l'intégration avec

les politiques et programmes complémentaires nécessaires à la réalisation des avantages directs et indirects des programmes de subventions aux intrants. Le bilan est également mitigé en ce qui concerne l'utilisation des subventions aux intrants pour développer les systèmes d'approvisionnement en intrants. Certains de ces aspects des programmes de subventions aux intrants sont associés à la divergence entre l'économie politique et les intérêts plus technocratiques.

Les subventions peuvent contribuer à surmonter l'incapacité des agriculteurs pauvres à obtenir du crédit ou à prendre des risques, à permettre aux agriculteurs de se renseigner sur les intrants et à développer l'approvisionnement en intrants aux niveaux des économies d'échelle. Elles peuvent également être justifiées par des raisons d'équité, pour surmonter la dégradation des sols et améliorer la qualité du sol par l'usage d'engrais, tout en stimulant la production pour réduire le coût des aliments. Il convient de noter que les subventions peuvent être coûteuses, les coûts augmentant avec le temps ; elles sont difficiles à éliminer et peuvent être mal ciblées pour que les agriculteurs riches en bénéficient d'avantage, tout en sapant le développement des canaux commerciaux. Comment alors les pays d'Afrique de l'Ouest doivent-ils soutenir leurs agriculteurs par des subventions ? Beaucoup d'agriculteurs dépendent des circonstances locales - que les marchés financiers et les marchés d'intrants soient robustes ou qu'ils ne fonctionnent pas du tout, par exemple les niveaux de pauvreté des ménages agricoles et les niveaux de productivité des produits de base. Les décideurs doivent clairement indiquer les objectifs poursuivis dans l'utilisation des subventions et envisager des moyens alternatifs et complémentaires pour les atteindre. Les pays d'Afrique de l'Ouest qui envisagent d'introduire des subventions aux intrants agricoles doivent reconnaître les différents avantages potentiels qu'ils peuvent retirer, les conditions requises pour que ces avantages soient réalisés et les pièges à éviter résultant d'une mise en œuvre inefficace. Ci-



après quelques avantages brièvement présentés des subventions:

- Les subventions peuvent immensément contribuer à une plus grande croissance lorsqu'elles sont appliquées à la production des céréales de base et des denrées de base, contribuant ainsi au bien-être des consommateurs et aux revenus réels en diminuant les prix des denrées alimentaires, mais elles requièrent la création de vastes programmes assortis de politiques complémentaires d'investissement et de développement du marché de la production pour faire baisser les prix (peut-être au-dessous de la parité des importations), avec pour conséquence des coûts et des risques importants;
- Les objectifs politiques des subventions aux intrants sont paradoxaux, tout comme les objectifs de politique générale dans le développement agricole, avec des investissements dans la production agricole de base et l'agriculture nécessaires pour stimuler la diversification de l'alimentation de base et de la production agricole;
- Le rationnement et le ciblage sont des caractéristiques importantes des subventions efficaces - limiter les coûts et garantir que les subventions soient largement distribuées aux producteurs dont l'utilisation efficace d'intrants est freinée par des défaillances du marché - et l'utilisation rationnelle des subventions pour le rationnement et le ciblage peuvent sensiblement répondre aux critiques classiques des subventions;
- Les subventions aux intrants agricoles ne constituent pas une "solution rapide" du court terme. Les investissements dans les subventions aux intrants sont nécessaires à moyen et à long terme, si l'on veut renforcer les connaissances et le capital des agriculteurs, les systèmes d'approvisionnement et une croissance économique plus large. Cependant, les risques de leur détournement, de leur saisie

et de leur inefficacité augmentent aussi avec le temps, ce qui pose d'importants défis politiques et techniques.

- Lorsque des subventions sont utilisées, elles doivent être "intelligentes", ciblées sur ceux qui en ont besoin, limitées dans le temps et conçues pour améliorer la distribution commerciale et non la supplanter. Des investissements complémentaires dans le secteur des transports et de la formation des prestataires de services peuvent renforcer ces programmes et faciliter à l'avenir la réduction ou la suppression des subventions.

## 6. Le Rôle des Infrastructures de commercialisation

Un élément majeur de la compétitivité des chaînes de valeur agricoles est l'accès à des infrastructures physiques bon marché. Il s'agit d'infrastructures qui soutiennent la production au niveau de l'exploitation agricole (irrigation, énergie, transport, stockage avant et après récolte), qui garantissent des échanges efficaces (télécommunications, marchés couverts), qui ajoutent de la valeur à l'économie nationale (Installations agro-industrielles et de conditionnement) et qui permettent d'acheminer les produits rapidement et efficacement de l'exploitation vers les unités de transformation et les grossistes (transport et stockage en gros).

Les marchés sont d'une importance capitale dans la stratégie de subsistance de la plupart des ménages agricoles. Les marchés sont les lieux où les producteurs achètent leurs intrants et vendent leurs produits; et où les consommateurs, dépensent les revenus de la vente de leurs produits ou de leurs activités non agricoles pour faire face à leurs besoins alimentaires et acquièrent leurs autres biens de consommation. De ce fait, les petits exploitants agricoles en Afrique de l'Ouest indiquent souvent que l'une des raisons pour lesquelles ils ne peuvent pas améliorer leur niveau

de vie, c'est qu'ils rencontrent de sérieuses difficultés d'accès aux marchés, en particulier ceux des pays développés. Les agriculteurs se voient souvent freinés par leur manque de compréhension des marchés, par leurs compétences limitées en matière d'affaires et de négociations commerciales et par leur manque d'organisation. Ils ne disposent donc pas du pouvoir de négociation nécessaire pour interagir sur un pied d'égalité avec les autres intermédiaires du marché plus grands et plus puissants. (AIDC, 2010, Dercon, S., Gilligan, D. Hoddinott et Woldehanna, 2006).

Il y a trois décennies, les principaux marchés de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest étaient contrôlés par l'état. Dans certains pays, les organismes de commercialisation paraétatiques et monopolistiques (aussi appelées Conseils de Commercialisation de Produits Spécifiques) étaient généralement chargés de l'approvisionnement en intrants agricoles et de la commercialisation des produits agricoles par le biais d'un réseau de points de distribution et de dépôts de commercialisation à des prix (généralement homologués et pratiqués sur toute l'étendue du territoire) déterminés à l'avance. Les prix offerts aux agriculteurs étaient bas - représentant seulement une proportion relativement faible de la valeur réelle de la culture, et le paiement effectif était souvent effectué plusieurs mois après la livraison de la récolte. Dans de nombreux pays, ces agences parapubliques ont perdu beaucoup d'argent et ont épuisé les ressources des budgets nationaux. La situation a radicalement changé par rapport aux années 1980 suite à l'introduction des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) où une série de réformes a été introduite dans la plupart des pays, au niveau de commercialisation des produits agricoles, afin de réduire le niveau des dépenses engagées par les organismes publics et de promouvoir un secteur agricole plus productif, plus commercial et plus diversifié. Essentiellement, ces programmes visaient à limiter ou à éliminer complètement le rôle des institutions parapubliques dans la

commercialisation des produits agricoles et à créer ainsi l'espace nécessaire à la participation du secteur privé. Dans la pratique, et ce n'est pas surprenant, l'émergence d'intermédiaires du marché privé (allant des petits commerçants informels aux grands agro-industriels, souvent étrangers) pour combler le vide laissé par le retrait de l'État a été moins souple et moins rapide que prévu. Cependant, la composition de ce secteur intermédiaire et la rapidité de son émergence ont aussi varié énormément.

Au niveau international, la mondialisation - des flux de capitaux, de l'accès à la technologie et au commerce - entraîne des changements importants dans les relations économiques et sociales à travers le monde; Et en théorie du moins, elle promet de nouvelles opportunités de croissance et des activités génératrices de revenus pour les ménages dans les pays en développement. Pourtant, ironiquement, au cours des deux dernières décennies, les prix sur le marché de la plupart des produits primaires ont diminué de façon drastique. Deux facteurs peuvent être identifiés comme justifiant la baisse des prix des produits agricoles. Le premier est structurel et à long terme, résultant de la croissance lente de la demande de produits alimentaires primaires, à mesure que les revenus augmentent dans les pays avancés, contrairement à une offre plus rapide de produits traditionnels provenant d'un nombre croissant de pays en développement. Le deuxième facteur justifiant la baisse des prix des produits de base est celui des subventions et de l'appui connexe versé aux agriculteurs des pays développés. Ces subventions conduisent directement à une augmentation de la production et à des excédents qui sont ensuite transférés sur les marchés internationaux, ce qui a pour effet d'accroître la volatilité des prix et de faire baisser les prix reçus par les agriculteurs des pays en développement.

En raison de ces tendances nationales et internationales, les petits producteurs d'Afrique de l'Ouest se retrouvent dans un monde tout à fait différent de celui auquel ils avaient été

confrontés il y a trois décennies. Les marchés n'ont plus de prix nominaux fixes. Au contraire, de nouvelles relations commerciales doivent être tissées avec une myriade de fournisseurs et d'acheteurs, et les prix, que ce soit pour vendre des produits ou acheter des intrants, font désormais l'objet d'intenses négociations. Pour certains agriculteurs - en particulier ceux qui produisent des cultures d'exportation dans des zones bénéficiant de bons réseaux de communications - cela a créé de nouvelles opportunités. Pour beaucoup d'autres, en particulier ceux qui essaient de produire des denrées de base dans des régions éloignées à faible potentiel agro-écologique, cette situation a créé de gros problèmes (Anang, B.T. 2011).

Par conséquent, l'amélioration de l'accès au marché et de l'aide aux pauvres des zones rurales est cruciale pour tous les ménages ruraux afin de renforcer leur accès aux marchés et cela doit constituer un élément essentiel de toute stratégie leur permettant d'améliorer leur sécurité alimentaire et d'accroître leurs revenus. S'il est vrai que les marchés et le renforcement de l'accès aux marchés revêtent une importance capitale et immédiate pour les ménages pauvres des zones rurales, il est également évident qu'ils constituent une condition préalable à l'amélioration de la croissance économique fondée sur l'agriculture et sur l'augmentation des revenus des ruraux à moyen terme. Les revenus des ruraux ne seront pas sensiblement augmentés en mettant exclusivement l'accent sur la production vivrière de subsistance; en revanche, des systèmes de production plus axés sur le marché sont nécessaires. Ainsi, les pays d'Afrique de l'Ouest doivent mettre en place des stratégies afin d'accroître efficacement la part de marché des pauvres des zones rurales et d'améliorer les conditions dans lesquelles ils participent aux marchés, d'améliorer l'accès aux marchés et le développement du marché pour les pauvres des zones rurales, d'améliorer efficacement aux niveaux national, régional et international les règles du commerce en faveur de la production à petite échelle.

En mettant l'accent uniquement sur le seul volet livraison, des améliorations significatives au niveau des revenus des producteurs peuvent être obtenues sans augmenter la productivité agricole si les coûts de stockage, de négociation et de transport post-récolte peuvent être réduits. Par exemple, dans de nombreuses régions d'Afrique de l'Ouest, les routes rurales en mauvais état ne parviennent pas à assurer une desserte efficace vers les marchés locaux ou les unités de transformation agro-industrielles. Les routes impraticables pendant la saison des pluies, par exemple, obligent les agriculteurs à vendre leurs produits en saison sèche à des prix bas. Cette situation entraîne des prix plus élevés pendant la saison des pluies dont les petits agriculteurs ne peuvent bénéficier. Les marchés internationaux et certains marchés urbains exigent de plus en plus le transport des produits en gros ou en réfrigération. Les routes mal construites ou mal entretenues interdisent l'utilisation de ces gros véhicules, limitant ainsi l'accès au marché.

## 7. Le Rôle des Régimes Fonciers

Un accès sûr et prévisible à la terre en tant que ressource productive est essentiel pour la subsistance de millions d'agriculteurs en Afrique de l'Ouest et d'autres parties du monde. Les droits fonciers sécurisés permettent aux agriculteurs d'investir dans l'amélioration à long terme de leurs exploitations et de leurs sols dans l'espoir qu'ils tireront profit de ces investissements sans craindre que leur terre ne soit arbitrairement confisquée. Les investissements dans l'amélioration de la fertilité des sols et des immobilisations, comme l'équipement d'irrigation et les clôtures, s'amortissent sur plusieurs saisons. Les droits fonciers formels et informels sont donc essentiels pour améliorer les conditions des agriculteurs des pays d'Afrique de l'Ouest en termes de croissance économique, de production agricole, de sécurité alimentaire, de gestion des ressources naturelles, d'égalités liées au genre, de gestion des conflits et plus généralement de gouvernance locale.

De nombreux agriculteurs d'Afrique de l'Ouest détiennent des droits coutumiers qui sont considérés comme étant hautement sécurisés dans le contexte des dispositions sociales locales, mais qui n'ont pas de statut juridique dans les régimes juridiques fonciers de leur pays. Dans de telles situations, les terres cédées en vertu des dispositions habituelles sont le plus souvent statutairement considérées appartenant à l'Etat et relève par conséquent de la tutelle et de l'administration de l'Etat. Dans certains cas où sont intervenus des investissements commerciaux, les régimes fonciers coutumiers qui garantissaient des droits fonciers sécurisés à des générations de familles d'agriculteurs ont été foulés aux pieds et des familles d'agriculteurs ont été déplacées. Une mesure corrective appropriée peut consister à accorder aux propriétés existantes un statut juridique équivalent à celui accordé aux terres détenues à titre de terres publiques et de propriétés foncières libres. L'insécurité foncière évidente dans de telles situations met en évidence l'intérêt pour les propriétaires fonciers de jouir d'une reconnaissance juridique claire de leurs droits fonciers, que cette reconnaissance soit basée sur les droits coutumiers ou sur les droits de propriétés foncières libres.

Les relations complexes et incertaines en matière foncière semblent entraver les investissements privés dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. Il a été constaté que l'investissement et donc la productivité dans l'agriculture dans de nombreuses communautés rurales en Afrique de l'Ouest ont été retardés par les agriculteurs qui craignent pour la sécurité de leur propriété pendant les périodes de jachère. De vastes proportions de terres dans les pays d'Afrique de l'Ouest sont non cultivées, en partie à cause des droits de propriété insécurisés. La réforme des systèmes fonciers dans le cadre du régime coutumier est une question délicate qui constitue un défi difficile à résoudre à long terme. On observe de nombreuses évolutions dans les systèmes fonciers actuellement dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest

sous l'impulsion de nouveaux intérêts et des pressions du marché. Mais ces changements ne permettent pas d'élaborer un plan d'action ou une stratégie de mise en œuvre. Il est nécessaire d'améliorer l'accès à la terre et de protéger les droits de propriété. La propriété et l'accès à la terre restent inéquitables, ce qui réduit la contribution de l'agriculture à la réduction de la pauvreté. Des efforts sont nécessaires pour aider les pauvres à acheter des terres et encourager les grands propriétaires terriens à en vendre. Cela peut se faire en simplifiant les procédures juridiques et administratives et en renforçant la situation financière des pauvres. Outre les mesures destinées à accroître la propriété foncière des agriculteurs pauvres, il convient d'accorder une attention particulière aux nouvelles approches de l'administration foncière qui peuvent contribuer à assurer un accès sécurisé à la terre, par exemple au moyen de contrats de location. Une attention particulière doit être accordée à l'amélioration de l'accès à la terre pour les personnes les plus marginalisées, en particulier les femmes. Il est nécessaire d'accélérer le rythme des réformes dans le cadre d'une approche axée sur l'agriculture. La proposition "banque de la terre", mise à l'essai dans de nombreux pays africains, promet de déclencher une réponse plus immédiate, semblable à ce qui a été observé en Chine et au Vietnam. Cette situation mérite d'être sérieusement prise en considération dans les politiques mises en œuvre par les gouvernements des pays d'Afrique de l'Ouest.

## 8. L'Adaptation au Changement Climatique

Le changement climatique est le dernier obstacle à un développement humain durable. Dans le cadre du programme de développement durable, le changement climatique est devenu une préoccupation urgente. Le niveau et la structure des besoins en matière d'emploi et de compétences dans de nombreuses régions du monde seront affectés à la fois par l'impact direct du réchauffement climatique (notamment dans l'agriculture, la pêche, le tourisme et l'exploitation minière)

et par les politiques adoptées aux niveaux communautaire, national et international en vue de faire face au changement climatique et à ses effets. Les pays d'Afrique de l'Ouest sont très vulnérables aux effets du changement climatique, en particulier en ce qui concerne l'agriculture et les moyens de subsistance des ruraux. De nombreux pays d'Afrique de l'Ouest tels que le Nigéria et le Ghana affichent des niveaux élevés d'émissions de gaz à effet de serre du fait de leur intense activité industrielle. La vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest provient d'une exposition importante à la variabilité climatique actuelle et aux changements climatiques prévus, à une grande sensibilité de l'agriculture et des moyens d'existence des ruraux à ces changements climatiques et à une capacité d'adaptation très faible aux niveaux communautaire et national. Un grand nombre de risques climatiques ont déjà été observés dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest au cours des 30 dernières années, notamment des inondations, des pluies tardives, de courtes saisons de pluie et des canicules (BRdMn, O. & Crawford, A. 2008; Odjugo, P., 2010).

L'impact du changement climatique est très visible dans la plupart des communautés d'Afrique de l'Ouest, du Sahel dans le nord avec le problème de la désertification jusqu'à la forêt tropicale et à la zone côtière dans le sud avec la question des inondations côtières. Le changement climatique a d'énormes conséquences pour les pays d'Afrique de l'Ouest. Au nombre des mesures prises par les communautés pour s'adapter au changement climatique figurent, entre autres, la diversification agricole, la culture mixte, la plantation sur les crêtes et les monticules, la pose de filets sur les étangs piscicoles et la construction de gouttières et de fosses d'absorption d'inondations. Compte tenu de la grande vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest au changement climatique, d'importants efforts d'adaptation supplémentaires sont nécessaires pour aborder l'interface critique entre le climat, l'agriculture et les moyens de subsistance aux niveaux institutionnel, sous-national, national

et régional (Nwafor, J. C, 2007).

Pour relever ce défi, les pays d'Afrique de l'Ouest doivent évaluer leurs capacités et leurs besoins de formation pour endiguer les lacunes et les défis institutionnels, les lacunes en matière de connaissances et les structures de gestion en ce qui concerne le changement climatique. Reconnaissant le fait que le changement climatique est un phénomène nouveau, la plupart des efforts consentis dans les pays d'Afrique de l'Ouest concernent les questions sectorielles telles que la biodiversité, les ressources en eau, les forêts, la désertification, la gestion des ressources naturelles et la gestion des déchets. Ces questions sont abordées dans des cadres juridiques et politiques individuels, mais ne traitent pas de façon exhaustive les questions liées au changement climatique. À ce titre, il existe des mécanismes à faible application concernant plusieurs questions relatives au changement climatique et des insuffisances dans la communication sur le changement climatique. Sans une meilleure gestion des risques climatiques qui affectent l'économie en général et spécifiquement les ressources naturelles, notamment l'agriculture, les pays d'Afrique de l'Ouest sont susceptibles de vivre des impacts dramatiques sur le changement climatique au cours des prochaines décennies. À ce titre, les efforts déployés pour lutter contre la pauvreté rurale afin de promouvoir une croissance économique durable seront infructueux. Il est suggéré une sensibilisation rigoureuse par des informations scientifiques comme point de départ d'une politique visant une adaptation efficace par toutes les parties prenantes à la variabilité climatique. Il est suggéré que les institutions religieuses soient utilisées, parallèlement à d'autres éléments de solutions, pour diffuser les informations relatives au changement climatique, comme c'est le cas avec les programmes de lutte contre le VIH / Sida, la poliomyélite et le paludisme (Reardon, T. et Timmer, P. 2007).

## 9. Conclusion

L'Afrique de l'Ouest semblait prédestinée à la faim et à la famine, l'agriculture offrant peu de potentiel de croissance. Cependant, comme l'a démontré l'histoire, l'agriculture peut jouer un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest, avec un fort engagement pour développer l'agriculture par l'adoption de nouvelles technologies. L'accès limité au financement, l'accès inéquitable aux ressources de production, les marchés non fonctionnels, les infrastructures mal développées et les risques associés aux conditions météorologiques défavorables et aux prix constituent des défis permanents. Les inégalités entre les sexes entament l'accès aux ressources productives, la division du travail, les incitations des producteurs et le contrôle des profits. Les progrès dépendent des décideurs

qui sont prêts et capables de s'attaquer à ces problèmes épineux, d'établir des priorités et de mettre en œuvre des politiques qui profitent à la production agricole. Afin de réaliser pleinement le potentiel de l'agriculture et soutenir une croissance plus large pour réduire la pauvreté, les stratégies de développement agricole de l'Afrique de l'Ouest devront: (i) correspondre au stade de développement actuel et à la nature de la pauvreté; (ii) se concentrer sur les secteurs où sont possibles des gains de productivité significatifs et où les liens potentiels avec l'économie dans son ensemble sont les plus forts; (iii) s'attaquer aux obstacles les plus importants à l'augmentation de la productivité et de l'emploi; (iv) s'appuyer sur les débouchés; (v) assurer la complémentarité avec les stratégies de protection sociale; et (vi) assurer la durabilité.

## Références

- Adejuwon J. O. (2006) "Food crop production in Nigeria. II: Potential effects of climate change" *Climate Research* Vol 32 229-245.
- Adewunmi, F. 2012. "Four Ways How Technology Can Boost African Farming." Available at <http://www.howwemadeitinafrica.com/four-ways-how-technology-can-boost-african-farming/22908/>.
- Alden Wily, L. (2011) 'The law is to blame: The vulnerable status of common property rights in Sub-Saharan Africa.' *Development and Change* 42(3): 733–757.
- AGRA (Alliance for Green Revolution in Africa). 2014. "Africa Agriculture Status Report 2014: Climate Change and Small Holder Agriculture in Sub-Saharan Africa." Available at [www.agra.com](http://www.agra.com).
- Anang, B.T. 2011. Market structure and competition in the Ghanaian cocoa sector after partial liberalization *Current Research Journal of Social Sciences*, 3(6): 465-70.
- AIDC, 2010. *Better access to roads in rural areas is critical to raising agricultural productivity*. Africa Infrastructure Country Diagnostic. [[www.infrastructureafrica.org/aicd/key-g/sector/better-accessroads-rural-areas-critical-raising-agricultural-productivity](http://www.infrastructureafrica.org/aicd/key-g/sector/better-accessroads-rural-areas-critical-raising-agricultural-productivity)]
- Bigman, D. 2002. Globalisation and the developing countries: emerging strategies for rural development and poverty alleviation. CABI publishing, UK.
- Block, S. 2014. "The Decline and Rise of Agricultural Productivity in Sub-Saharan Africa Since 1961." *NBER Working Paper* No. 16481. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research
- Building Nigeria's Response to Climate Change "BNRCC" (2008). Climate Change Information on Nigeria Agriculture, Food Security, Land Degradation, Forestry and Bio-Diversity. Retrieved August 02, 2010 from <http://www.nigeriaclimatechange.org/index.php>
- Agrippa, D. & Lukhele, P.K. 1991. A review of agricultural mechanization strategies for small - scale farmers in Swazila. In G.C. Mrema ed. *Agricultural Mechanization Policies & Strategies in Africa*, p. 121–131.
- Binswanger, H.P. & Pingali, B. 1988. Technological priorities for farming in sub-Saharan Africa. *World Bank Research Observer*, (3): 81–98, World Bank, Washington D.C.
- Boshoff, W.H. & Joy, J.L. 1966. Small tractors in small-scale African farming. In J.L. Joy, ed. *Symposium on mechanical cultivation in Uganda*, 108–114. Makerere Univ. Press, Kampala.
- BRdMn, O. & Crawford, A. 2008. *Climate change: a new threat to stability in West Africa? Evidence from Ghana and Burkina Faso*. African Security Review, 17(3): 39-57
- Ceesay, M., Njie, M. & Jagne, M. 2005. *The effects of importation of poultry meat and eggs on small scale poultry producers in the Gambia*. Commissioned study. Action Aid and OXFAM International.
- CEDEAO Commission. 2005 a *Regional Agricultural Policy for West Africa:ECOWAP/CAADP* [www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/01\\_ANG-ComCEDEAO.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/01_ANG-ComCEDEAO.pdf).
- CEDEAO Commission. 2009b. *Regional Agricultural Policy for West Africa:ECOWAP/CAADP*. Paper presented at the International Conference on Financing Regional Agricultural Policy in West Africa (ECOWAP/CAADP) in Abuja, 11-12 November, 2009.
- Dercon, S., Gilligan, D., Hoddinott, J. and Woldehanna, T. (2006) "The impact of roads and agricultural extension on consumption

- gRdMth and poverty in fifteen Ethiopian villages”. CSAE Working Paper Series 2007-01. Oxford: CSAE.
- Eboh, E.C and J.U, Ogbazi. (1990). “The Role of Women in Nigerian Agricultural Production and Development”. In Ikeme, A.I. (Ed) *The Challenges of Agriculture in National Development*. A Production of the Faculty of Agriculture, University of Nigeria, Nsukka. pp 117 – 126. Enugu: Optimal Computer Solutions Ltd.
- ECOWAP (2005) *A response to agricultural and food issues in West Africa*, Abuja CEDEAO
- Elbehri, A., ed. 2013. *Rebuilding West Africa's food potential: Policies and market incentives for smallholder-inclusive food valuechains*. Rome, FAO and IFAD.
- FAO. 1975. *Effects of farm mechanization on production and employment: Report of the Expert Panel held in Rome, 4-7 February 1975*, Rome.
- FAO. 1981. *Agricultural mechanization in development: guidelines for strategy formulation*, by R.C. Giffod, FAO Agricultural Services Bulletin, No. 45. Rome.
- Geoffrey C. Mrema, Doyle Baker and David Kahan (2008), *Agricultural mechanization in sub-Saharan Africa: time for a new look* Rome: FAO
- Nin-Pratt, A. and L. McBride. 2014. “Agricultural Intensification in Ghana: Evaluating the Optimist’s Case for a Green Revolution.” *Food Policy* 48: 153–67.
- Nwafor, J. C (2007) Global climate change: The driver of multiple causes of flood intensity in Sub-Saharan Africa. *Paper presented at the International Conference on Climate Change and Economic Sustainability held at Nnamdi Azikiwe University, Enugu, Nigeria, 12-14 June 2007*.
- Reardon, T. & Timmer, P. 2007. *Transformation of markets for agricultural output in developing countries since 1950: how has thinking changed?* In R. Evenson & P. Pingali, eds. *Handbook of agricultural economics*, vol. 3. New York, Elsevier B.V.
- Odjugo, P. A. O (2010). General Overview of Climate Change Impacts in Nigeria. *Journal Hum Ecol*, 29(1): 47-55.
- Per Pinstrup-Andersen Per Pinstrup-Andersen and Satoru Shimokawa (2006) “Rural Infrastructure and Agricultural Development” Paper prepared for presentation at the Annual Bank Conference on Development Economics, Tokyo, Japan, May 29-30, 2006
- Yawson, D. et. al. 2010. Ghana’s Fertilizer Subsidy Policy : early field lessons from farmers in the central region. *Journal of Sustainable Development in Africa*, 12 (3)
- World Bank (The). 2004. “The Challenge of Financing Infrastructure in Developing Countries.” Chapter 6 in *Global Development Finance 2004: Harnessing Cyclical Gains for Development*. Washington, D.C.: The World Bank.
- World Bank (The). 2003. “World Development Report 2003: Sustainable Development in a Dynamic World: Transforming Institutions, GRdMth, and Quality of Life.” New York: copublication of The World Bank and Oxford University Press.



# PROMOUVOIR DES INSTITUTIONS FORTES – TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

---

Mr. Emile M. C. Carr



**WATTNet**  
WEST AFRICAN THINK TANK  
NETWORK

# 1. Introduction

La corruption est un obstacle majeur à la croissance et au développement. Dans la sous-région ouest-africaine, le tribut de la corruption et de la mauvaise gestion au cours des quarante dernières années a conduit certains pays à se retrouver au rang d'États défailants. La lutte contre la corruption reste donc primordiale au développement et à la promotion de la confiance dans la sous région.

Le présent document vise à souligner la nécessité d'institutions solides, d'un leadership plus fort, d'une transparence et d'une responsabilité dans la longue lutte qui semble toucher la plupart des pays du monde, si ce n'est tous les pays, mais surtout ceux de la sous-région de la côte ouest de l'Afrique. Nous examinerons les raisons connues de la corruption et nous tenterons d'établir comment un leadership et une responsabilisation solides ont été utilisés à la fin des années 1950, lorsque les préoccupations de leadership ont été axées sur les citoyens et leurs pays respectifs et non sur une auto-glorification.

En effet, le présent article vise à montrer comment un leadership et des institutions puissants peuvent également (avec l'aide d'un système judiciaire efficace) consolider une démocratie libre et une économie durablement en croissance. Il mettra l'accent sur un leadership politique fort et efficace, puis fera un examen des institutions fortes à la fin du XXe siècle. Le document mettra ensuite en relief la façon dont la responsabilité et la transparence régissent ces dirigeants. Le coût de la corruption sera également examiné, car elle est généralisée dans la

plupart des pays. Le document tentera d'examiner certaines réformes générales en matière de lutte contre la corruption, qui peuvent être adoptées, révisées et modifiées pour répondre aux besoins de certains pays. Enfin, certaines mesures permettant de minimiser ou d'éradiquer la corruption y sont décrites.

## 2. Le Leadership Politique

Dans son livre intitulé "The Bottom Billion" (*le Milliard le Plus Pauvre*), Paul Collier, célèbre économiste d'Oxford, fait valoir que "le tiers monde a diminué". La réalité est que plusieurs peuples du continent africain se sont détériorés jusqu'à la pauvreté en raison de pratiques de corruption au cours des cinquante dernières années ou plus. En termes très généraux, cela s'explique par le fait que l'Afrique a été prise au piège par des coups d'État, des conflits civils et l'ironie des ressources naturelles riches - sous la ferule de la cupidité insatiable de dirigeants kleptocrates.

Lorsque Barack Obama s'est adressé au Parlement Ghanéen lors de sa visite dans ce pays en juillet 2009, il a déclaré que "l'Afrique a besoin d'institutions fortes, pas de dirigeants forts". Je pense que non seulement nous avons besoin d'institutions fortes, mais nous avons également besoin de dirigeants forts, car un leadership fort crée des institutions efficaces, et c'est ce que j'essaierai de démontrer ici.

Permettez-moi de repartir au début des années 50 ou à la suite de l'euphorie des indépendances africaines où les

dirigeants étaient plus visionnaires et plus intègres en Afrique. À titre d'exemple typique, citons l'ancien Protectorat britannique du Bechuanaland (aujourd'hui Botswana) qui a arraché son indépendance en 1966 sous la direction astucieuse et la gouvernance de Seretse Khama. Le Botswana, par sa situation géographique, est un pays enclavé. Le pays, depuis l'indépendance, a adopté la démocratie et l'état de droit. Le pouvoir judiciaire est indépendant de l'exécutif et du pouvoir législatif. En 2014, le Botswana s'est classé 28ème sur les 167 états dans l'indice de démocratie (il était classé 30ème en 2012). Selon Transparency International, le Botswana est le pays le moins corrompu d'Afrique et se place, dans le classement, après le Portugal et la Corée du Sud. Depuis l'indépendance, le Botswana a enregistré l'un des taux de croissance par habitant les plus spectaculaires au monde. Il s'est transformé d'un des pays les plus pauvres au monde en un pays à revenu intermédiaire. Selon certaines estimations, il a le quatrième plus haut revenu national brut à parité de pouvoir d'achat en Afrique, ce qui lui confère un niveau de vie avoisinant celui du Mexique et de la Turquie. Tout cela a été réalisable en raison de son leadership.

Le long de la côte orientale de l'Afrique se trouve un autre exemple, la Tanzanie, actuellement République constitutionnelle qui, à un moment donné, était considérée comme l'un des pays les plus pauvres au monde. La Tanzanie a une population diverse de plus de 50 millions avec plusieurs minorités ethniques, linguistiques ainsi que des groupes religieux. En 1954, Julius Nyerere a fait de l'Association Africaine du Tanganyika, l'Union Nationale Africaine du Tanganyika (TANU), orientée sur le plan politique, avec comme objectif principal la réalisation de la souveraineté nationale. Une campagne d'enregistrement de nouveaux membres a été lancée et, en un an, la TANU est devenue l'organisation politique leader du pays. Nyerere est devenu Ministre d'un Tanganyika administré par l'Angleterre en 1960 et a continué à servir en tant que

Premier Ministre jusqu'à ce que le Tanganyika devienne indépendant en 1961 au terme de la domination britannique.

En 1967, la présidence de Nyerere a pris un tournant vers la gauche suite à la Déclaration d'Arusha, qui a codifié un engagement au socialisme aussi qu'au panafricanisme. Après la déclaration, les banques et de nombreuses grandes entreprises ont été nationalisées. La Tanzanie s'est également alignée sur la Chine qui, de 1970 à 1975, a financé et contribué à la construction du chemin de fer de TAZARA long de 1.860 kilomètres de Dar-es-Salaam à la Zambie. Néanmoins, à partir de la fin des années 1970, l'économie tanzanienne s'est effondrée. Dans le contexte d'une crise économique internationale touchant à la fois les économies développées et les économies en développement à partir du milieu des années 1980, le régime s'est financé en empruntant au FMI et a subi quelques réformes. Depuis, le Produit Intérieur Brut par habitant de la Tanzanie a augmenté et la pauvreté a connue une baisse. À la fin de l'ère Nyerere, celui-ci s'est excusé pour ses erreurs dans la politique et a prôné le changement. Cela est un autre exemple de ce qu'un leadership fort peut réaliser ou non.

En ce qui concerne notre propre région, l'Afrique de l'Ouest, les émules du Dr. J.E.K. Aggrey, le Dr Kwame Nkrumah, le Dr J. B. Danquah et d'autres, étaient les chefs de file de la Gold Coast de l'époque, le Ghana actuel. Nous connaissons l'histoire et son patrimoine. Le leadership fort de Nkrumah et des autres est évident à ce jour, même si le sien a été de courte durée pour plusieurs raisons qui ne nous intéressent pas ici, mais leurs styles de leadership collectif continuent de se manifester à ce jour. J'en ai attiré votre attention pour mettre l'accent sur la nécessité de souligner et de jeter les bases de ce que - par un leadership fort - vous obtiendrez des institutions solides et fiables pour une démocratie libre et une économie en pleine croissance. Singapour est un modèle de ce type avec Lee Kwan Yew et son équipe.

Dans notre propre région, nous devons nous rappeler les différents types de leadership en jeu - indépendamment de leur orientation politique, religieuse, ethnique ou autre, mais qui sont pris comme modèles. Cela se doit principalement au fait qu'ils ont laissé un héritage en termes d'institutions solides et fiables en plus de leur intégrité et de leur véritable contribution désintéressée au développement de leurs pays.

### **3. Des Institutions Fortes** **[Fin le 06 décembre 2016]**

D'autres faits existent qui ne sont pas tangibles, mais qui sont d'une importance primordiale. C'est ce dont un pays a besoin pour promouvoir la paix, la stabilité durable et maintenir le développement social et économique. Nos pays ont besoin d'institutions solides et durables qui puissent fonctionner de manière adéquate et en permanence, indépendamment des positions du parti politique au pouvoir ou d'un changement de gouvernement. Un pays a besoin de dirigeants forts autant qu'il a besoin d'institutions solides. Ces institutions doivent comprendre un pouvoir judiciaire solide et indépendant avec une détermination ferme à faire prévaloir la justice et à appliquer systématiquement l'état de droit sans crainte de récriminations, de favoritisme ni de discrimination. Est également crucial un système démocratique bien établi et doté d'institutions nécessaires pour appliquer les normes et pratiques démocratiques, notamment le code d'élections publiques libres, équitables et transparentes, et promouvoir la bonne gouvernance. Il s'agit notamment des organismes chargés de protéger, de faire respecter les droits de l'homme de tous les citoyens et d'exposer, ainsi que de sanctionner, l'abus de ces droits peu importe leur origine.

### **4. Responsabilité et Transparence**

La responsabilité et la transparence sont les piliers essentiels d'une démocratie et notre

région doit mettre en place des systèmes appropriés et efficaces pour renforcer ces deux caractéristiques. La responsabilisation fait référence à l'existence de dispositions appropriées pour imposer des sanctions adéquates contre les pratiques de corruption. De cette manière, les citoyens seraient amenés à voir, à connaître et à apprécier l'application effective de la loi et à faire en sorte que nul ne soit exempté des sanctions prévues par la loi pour son implication dans des pratiques de corruption.

Par ailleurs, la transparence permet aux citoyens d'être conscients de ce que font leurs gouvernements, de la raison et de la manière dont se conduisent les affaires sur la base des réalisations ultérieures. C'est pourquoi la législation "Liberté d'information" demeure vitale et contribue à bien informer les citoyens et à promouvoir la participation à la gouvernance. Elle est un important moyen d'établissement de la confiance entre gouvernants et gouvernés. En effet, la confiance est nécessaire car elle contribue à promouvoir la paix et la justice sociale.

Lorsque les institutions sont bien établies et fonctionnent de manière adéquate, elles appuieront et renforceront les obligations des États, notamment l'équité envers tous les citoyens et la répartition équitable des services publics limités disponibles pour le bonheur des populations. L'existence de ces institutions constituera également un moyen de dissuasion pour les personnes qui, pour s'enrichir et s'appuyer sur leurs liens sociaux, politiques ou ethniques, pourraient vouloir éviter de se conformer aux exigences de la loi et des systèmes en place.

### **5. Le prix de la corruption**

Des études empiriques récentes ont documenté les coûts économiques et sociaux considérables de la corruption. Les conclusions de ces études ont mis en exergue des préoccupations particulières et souligné que ce sont les

pauvres qui paient le plus lourd tribut de la corruption. La corruption affaiblit la prestation des services publics, affecte négativement les ressources publiques et freine la croissance nécessaire à l'atténuation de la pauvreté. Les récits abondent sur les reports de paiement des pensions et sur les prestations d'invalidité refusées, simplement parce que les pots-de-vin requis n'ont pas été versés. Les mesures du coût social global du problème ne révèlent pas la souffrance humaine engendrée par la corruption.

Dans les pays où le problème est le plus enraciné, la corruption mine les forces motrices de la réforme. Il en résulte de nouvelles entreprises dans l'économie souterraine, les ressources vitales siphonnées en mer et les investisseurs étrangers refoulés dans la frustration. Comme effet, certains pays risquent davantage d'être pris au piège dans un cercle vicieux où la corruption omniprésente réduit les recettes publiques et affaiblit la confiance du public, ce qui affaiblit la crédibilité de l'État - à moins qu'un leadership fort ne puisse susciter les réformes nécessaires.

## 6. Réformes de l'anti-corruption

L'expérience des programmes anti-corruption à ce jour a donné des résultats mitigés. Des campagnes ambitieuses de lutte contre la corruption dans plusieurs pays ont failli à leur étape de la mise en œuvre. Les réformes structurelles clés ont été bloquées par de puissants intérêts acquis. Dans certains cas, les politiciens ont détourné le programme anti-corruption et l'ont utilisé pour s'attaquer à leurs rivaux. En général, il n'y a pas eu de volonté politique pour lutter efficacement contre la corruption. Faire face à la corruption exige une approche plus complexe qui reconnaisse les divers facteurs sous-jacents à sa persistance et qui fournisse une base pour adapter les stratégies aux contours particuliers du problème dans différents pays. J'espère que WATTNet fournira des approches et des orientations pour relever ces défis.

Le présent document tente de démêler le problème de la corruption en reconnaissant que ce qui est généralement traité comme un phénomène unidimensionnel englobe une série d'interactions divergentes au sein de l'État et entre l'État et la société, chacun selon sa propre dynamique. Sur cette base, une nouvelle typologie de la corruption a été développée pour les pays de la CEDEAO afin d'explorer les différences dans les origines et les conséquences de la corruption dans différents groupes de pays. Des recommandations de politiques spécifiques sont ensuite adaptées à chaque groupe, en s'appuyant sur un ensemble commun de réformes institutionnelles et politiques, en mettant l'accent sur la façon de cibler les efforts dans la lutte contre la corruption, la séquence des réformes et la calibration des attentes réalistes dans différents contextes.

Mon article s'appuie sur une importante nouvelle source de données sur la gouvernance et la corruption dans les différentes économies : le rapport Doing Business (le rapport phare du Groupe de la Banque mondiale) et, bien sûr, divers documents de Transparency International. Pour moi, ces deux sources fournissent les mesures nouvelles et solides d'un certain nombre de formes de corruption à travers le continent du point de vue des entreprises. De plus, les données provenant d'une multitude de rapports d'audit, d'études empiriques, d'enquêtes transnationales auprès des ménages et d'études diagnostiques détaillées dans des pays sélectionnés sont également consultées afin de donner une image plus large de la corruption du point de vue des ménages et des représentants de l'État. La combinaison de ces études aux données du "Doing Business" fournit une base forte et équilibrée pour comprendre la profondeur et les contours des problèmes de corruption au sein des pays et à travers les pays.

Le présent document vise également à dégrouper le phénomène de la corruption, en mettant l'accent sur la distinction entre la

formation des lois, des règlements, des décrets et des autres politiques gouvernementales au profit d'individus particuliers - ce qu'on appelle la "mainmise sur l'état" et la "corruption administrative".

La **Mainmise sur l'État** se réfère aux actions de particuliers, de groupes ou d'entreprises (dans les secteurs public et privé) qui cherchent à influencer de manière significative les représentants de l'État, en raison de la conduite illicite et non transparente de prestations privées. Il existe plusieurs formes de problèmes. On peut distinguer les types d'institutions susceptibles de connaître une mainmise - le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire ou les agences de régulation et les types d'acteurs engagés dans cette mainmise - des entreprises privées, des leaders politiques ou des groupes d'intérêts étroits. Pourtant, toutes les formes de **Mainmise sur l'État** visent la recherche de profits vis-à-vis de l'État à partir d'un groupuscule d'individus, d'entreprises ou de secteurs. Pour la plupart, cela se fait en déformant les cadres juridiques et réglementaires de base - avec des pertes potentiellement énormes pour les sociétés dans leur ensemble. Les demandeurs de profits prospèrent là où le pouvoir économique est fortement concentré, là où les intérêts sociaux compensateurs sont faibles et les canaux formels d'influence politique et d'intermédiation d'intérêt sous-développés.

En enquêtant sur les filières par lesquelles les entreprises cherchent à influencer l'État, les enquêtes du "Doing Business" représentent la première tentative d'évaluation de certains aspects de l'incidence de la mainmise sur l'Etat bien que cela ne représente que le problème de la mainmise par les entreprises (par opposition à d'autres individus ou groupes). Les enquêtes identifient un certain nombre d'activités qui entrent dans la définition de la Mainmise sur l'État, notamment la "vente" des voies parlementaires et des décrets présidentiels, ainsi que la vente des décisions civiles et pénales à des intérêts privés. En fait, la définition de la

notion de Mainmise sur l'État peut s'étendre à une mauvaise gestion des fonds des banques centrales et aux contributions illégales des acteurs privés aux partis politiques. Les entreprises sont invitées à évaluer l'incidence directe sur leurs activités, à participer elles-mêmes ou non à ces activités. Par conséquent, la Mainmise sur l'État est évaluée non seulement par le nombre d'entreprises qui y participent, mais aussi par la part d'entreprises directement touchées.

**La corruption administrative** se rapporte à l'imposition intentionnelle de distorsions dans la mise en œuvre prescrite des lois, règles et réglementations existantes afin de procurer des avantages aux acteurs étatiques ou non étatiques en raison de l'octroi illicite et non transparent de gains privés aux représentants de l'État. Un exemple classique de corruption administrative est celui d'un propriétaire de boutique malheureux contraint de verser des pots-de-vin à un flux apparemment interminable d'inspecteurs officiels pour que ceux-ci ferment les yeux sur des infractions mineures (ou éventuellement majeures) aux règlements existants. Au-delà de ces formes d'extorsion, la corruption administrative comprend aussi des exemples connus de "recherche de profits" tels que des pots-de-vin pour obtenir des licences, dans le but d'assouplir les procédures douanières, de gagner des contrats publics ou pour d'être prioritaire dans la prestation de divers services gouvernementaux. Enfin, les représentants de l'État peuvent tout simplement s'illustrer par une mauvaise gestion des fonds publics placés sous leur contrôle pour leur propre avantage financier direct ou familial. À la racine de cette forme de corruption, les représentants de l'État ont le pouvoir discrétionnaire d'accorder des exemptions sélectives, d'accorder la priorité à la prestation des services publics ou de faire preuve de discrimination dans l'application des règles et des règlements. Un des faits les plus importants, qui a effectivement modifié le paysage anticorruption, a été le scandale du Watergate impliquant le trente-septième

président des États-Unis d'Amérique - Richard Milhous Nixon. C'était le plus grand scandale politique dans l'histoire récente des États-Unis. Le Watergate a été perçu comme un événement unique, qui a introduit la transparence dans le financement des campagnes politiques en criminalisant le versement de pots de vin par les sociétés à des fonctionnaires gouvernementaux étrangers. Cela a abouti à la promulgation de la Loi sur les pratiques de corruption étrangères (FCPA), qui a été promulguée en 1977 par le président Jimmy Carter. Le Watergate a également provoqué, presque une génération plus tard, la Convention contre la corruption de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). La vision de la FCPA est de rendre illégal, pour les entreprises et leurs superviseurs, le fait d'influencer toute personne par des paiements personnels ou des récompenses.

La FCPA vise quiconque a un certain degré de connexion aux États-Unis et qui s'engage dans des pratiques de corruption étrangère. En fait, la Loi traîne dans son filet toute entreprise américaine ou toute société étrangère qui négocie des titres. Les ressortissants américains, les citoyens et les résidents agissant en faveur d'une pratique de corruption étrangère (qu'ils soient ou non physiquement présents aux États-Unis) sont considérés comme relevant du principe de nationalité de la loi. Il y a également ce qui est considéré comme le "Principe de Protection" de la Loi selon lequel, dans le cas des ressortissants étrangers et des personnes morales, la Loi vise leurs actes s'ils se trouvent sur le territoire américain au moment de l'acte de corruption. En outre, la loi régit non seulement les paiements pour les fonctionnaires étrangers, les candidats et les partis, mais tout autre bénéficiaire si une partie du pot-de-vin est en fin de compte attribuable à un représentant étranger de l'État, un candidat étranger ou un parti étranger. Ces paiements

ne se limitent pas aux formes monétaires, mais peuvent inclure tout ce qui a de la valeur. J'ai délibérément mentionné la FCPA pour mettre en lumière le rôle du pouvoir judiciaire dans la lutte contre la corruption dans le monde. Je suis fermement convaincu que le pouvoir judiciaire joue un rôle central dans le paysage anti-corruption.

## 7. Conclusion

En toutes circonstances, réduire la corruption ne signifie pas seulement appliquer un leadership fort; Il doit y avoir des institutions solides avec un haut niveau de gouvernance. Un niveau de responsabilité et de transparence qui puisse améliorer et créer des conditions égales pour les bons processus démocratiques à développer, cela se veut également essentiel.

En dehors de tout ce qui précède, il faudrait un effort collectif du public pour prévenir la corruption. Avoir des politiciens corrompus trahit la confiance du public. La mise en œuvre adéquate des sanctions à l'encontre des coupables et la diffusion de règles de bonne gouvernance sont des facteurs majeurs qui contribuent à réduire au minimum les pratiques de corruption et à réduire la pauvreté pour créer un État stable et pacifique.

## 8. Recommandations

La prévention, la réduction ou l'éradication de la corruption est une exigence absolue pour une meilleure vie publique. La réduction de la corruption augmente le développement économique, réduit la pauvreté et facilite la bonne gouvernance. La corruption a pris un tournant tellement intéressant que tout le monde devient corrompu d'une manière ou d'une autre si la situation le permet. Voici d'autres antidotes à la corruption:

1. Amélioration des salaires. Beaucoup de fonctionnaires perçoivent de faibles salaires, ce qui a justifié la recherche de profit exprimée par des retards inutiles au poste et qui font que le public offre des pots de vin pour accélérer les processus de prestation de service. Dans de telles circonstances, des augmentations périodiques de salaires pourraient réduire la corruption.
2. Augmentation du nombre de fonctionnaires. Cela offre une option de réduction des retards au travail des fonctionnaires qui s'attendent à recevoir des avantages monétaires et autres pour un service plus rapide.
3. Une loi efficace pour licencier les acteurs du service public qui se retrouveraient impliqués dans des pratiques de corruption. Là encore, la justice doit agir.
4. Maintenez les transactions en ligne et produisez des factures pour chaque achat. À l'ère de la technologie, il ne devrait pas être difficile d'exécuter nombre de transactions par voie électronique. Effectuer des paiements en ligne ou à travers le système bancaire réduit les contacts personnels qui sont à même de faciliter la recherche de profit. En d'autres termes, nous préconisons des transactions électroniques dans la mesure du possible. Dans l'ensemble, cela peut limiter la corruption liée à l'argent.
5. Installez des caméras ou des vidéos de surveillance dans tous les bureaux gouvernementaux. Cela est une autre méthode sûre pour réduire la corruption et la corruption sous toutes ses formes. Les caméras dans les lieux publics aux États-Unis et en Europe, par exemple, ont contribué à lutter contre la criminalité.
6. Il est essentiel d'accélérer les processus de travail dans tous les bureaux gouvernementaux en mettant l'accent sur l'amélioration de la ponctualité et des délais de réalisation. La plupart des organisations et des institutions professionnelles sont en plein essor et ouvrent à 09 heures 00. En Afrique de l'Ouest, certains bureaux publics ne fonctionnent guère avant 10 heures 00 ou 11 heures 00. De plus, certains employés du secteur public quittent leurs postes entre 15 heures 30 et 16 heures après avoir pris leur déjeuner au cours d'une pause d'une heure et demi. Dans ces circonstances, le public souffre d'une mauvaise qualité de service.
7. Encourager le journalisme d'investigation. Les médias ont dû travailler d'arrache pied pour en arriver à la divulgation de la corruption chronique. Récemment, même certains juges ont également été pris dans des scandales de corruption grâce au journalisme d'investigation.
8. Vérifier les procédures de sélection. Les interviews pour des occuper des postes au niveau de l'État sont, le plus souvent, conduites de manière imparfaite. Les favoris indignes du parti politique au pouvoir, les familles et les amis du personnel se voient attribuer des postes ; ce qui fait que le meilleur candidat n'est pas toujours celui à qui l'on octroie le poste. De plus, la charte du citoyen peut aussi être affichée à l'intérieur comme à l'extérieur de tous les bureaux publics afin que chacun puisse savoir ce qu'il doit faire.
9. Relever les défis économiques. C'est un autre facteur qui engendre et maintient la corruption. En raison de la hausse des prix, le montant de tout revenu semble insuffisant. Cela implique particulièrement les politiciens et les dirigeants d'entreprises, qui peuvent gonfler les prix afin de vendre leurs biens pour un maximum de profit. Cette pratique est invariablement soutenue par des politiciens qui reçoivent des avantages monétaires ou autres. Il s'agit d'une stratégie d'affaires bon marché, mais même les magnats d'affaires jouent à ce jeu corrompu.



10. Accélérer le processus judiciaire et augmenter le nombre de tribunaux. De nombreuses affaires liées à la corruption prennent des années pour arriver à un verdict. De tels retards dans le système judiciaire créent l'absence de crainte d'être corrompus; Des délais considérables pour les procès judiciaires donnent suffisamment de temps pour apporter des modifications aux éléments de preuve ou aux déclarations des témoins. La mise en place de tribunaux rapides et l'usage de sanctions sévères contre les pratiques de corruption peuvent juguler la corruption.

De plus, je suis fermement convaincu que l'initiative de WATTNet visant à mettre en évidence les pratiques endémiques actuelles de corruption dans les communautés de notre région favorisera l'adoption de politiques plus robustes et plus efficaces pour que tous nos magistrats puissent agir de façon transparente et objective.

## REALISATION DES ODD EN AFRIQUE DE L' OUEST: QUESTIONS LIÉES AUX DONNÉES, À LA DISE EN ŒUVRE ET À LA SURVEILLANCE<sup>8</sup>

Debapriya Bhattacharya, PhD Président de Southern Voice sur les Objectifs de Développement Internationaux Post-OMD et Distingué Confrère, Centre for Policy Dialogue (Centre de Dialogue sur les Politiques, CPD), Dhaka



**WATTNet**  
WEST AFRICAN THINK TANK  
NETWORK

<sup>8</sup> Cet article est basé sur la présentation de l'auteur lors de la Conférence inaugurale du Réseau Ouest-Africain des Groupes de Réflexion (WATTNet) qui s'est tenue à Accra, au Ghana, les 1er et 2 mars 2016. L'auteur remercie Lam-ya Mostaque, Associé de Recherche, Centre for Policy Dialogue (CPD), Dhaka, Bangladesh, pour sa précieuse contribution à la recherche.

# 1. Introduction

Lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies (ONU) le 25 septembre 2015, les États membres ont adopté *Transformer Notre Monde: Agenda 2030* pour le Développement Durable (ONU, 2015b). Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'agenda et ses 169 objectifs sont officiellement entrés en vigueur le 1er janvier 2016 et guideront les politiques de développement des pays au cours des 15 années à venir jusqu'en 2030. Le 15 janvier, un rapport du secrétaire général de l'ONU a détaillé le cadre de suivi et d'examen pour la mise en œuvre des ODD, avec pour point d'ancrage, le Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable (HLPF, voir Assemblée Générale des Nations Unies, 2016).

La Commission des Statistiques de l'ONU a ensuite adopté **une série de 230 indicateurs mondiaux le 11 mars (ONU, 2016)**. Ces indicateurs ont été élaborés par le Groupe Interinstitutions et d'Experts sur les indicateurs des ODD au cours d'un processus de négociation qui a duré neuf mois. Voici venu le moment d'examiner la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2030 au niveau des pays et des diverses questions liées aux données. Le présent document examine les défis auxquels sont confrontés les pays d'Afrique de l'Ouest et fait des recommandations sur les mesures de politiques appropriées à l'avenir.

## Le Contexte Ouest-Africain

L'Agenda 2030 s'engage à "ne laisser personne à la traîne" (ONU, 2015b), ce qui signifie qu'il est crucial d'assurer un développement uniforme dans diverses régions du monde. L'Afrique de l'Ouest, dont la carte est présentée dans la figure 1, vit actuellement une transformation économique majeure et est actuellement l'une des régions à plus forte croissance en Afrique, avec un taux de croissance du Produit Intérieur Brut de 6% en 2014 (Banque Africaine de Développement, 2016). **Toutefois, la majeure partie de cette croissance a été stimulée par l'investissement direct étranger** et non par l'épargne intérieure et n'a pas généré les emplois **nécessaires** pour réduire la pauvreté car ces avancées **se sont surtout** concentrées sur les industries extractives à forte intensité de capital telles que les industries minérales (Twerefou, 2013). De plus, la Banque Mondiale (2015) a estimé que l'épidémie liée à la maladie à virus Ébola, qui a frappé l'Afrique de l'Ouest au début de l'année 2014, coûterait 1,6 milliard de Dollars en termes de croissance économique dans les pays sévèrement touchés notamment la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Ce choc a considérablement affecté la performance économique de toute la région. Les défis les plus récents tels que la baisse des prix des produits de base ont eu des effets inhibiteurs sur la croissance économique de l'Afrique. En outre, la menace du terrorisme est susceptible de causer des dommages sociaux et économiques à long terme.

**Figure 1: Carte de l'Afrique de l'Ouest**



Source: ONU (2014)

L'Afrique de l'Ouest est un ensemble de 16 pays plus l'île de Sainte-Hélène, territoire britannique d'outre-mer. Le tableau 1 montre que la région est un ensemble de 12 pays ayant des besoins spéciaux<sup>9</sup>, dont 12 pays les moins avancés (PMA), trois pays en développement sans littoral, un petit État

insulaire en développement (PEID) et huit pays considérés comme États fragiles. Ces pays sont particulièrement vulnérables en termes de développement et ont besoin d'une attention particulière pour ne pas être laissés pour compte.

**Tableau 1: Diversité des Pays en Afrique de l'Ouest**

Pays	Pays Moins Avancé	Pays en Développement Sans Littoral	Petit État Insulaire en Développement	État Fragile
Bénin	√			
Burkina Faso	√	√		
Cap Vert			√	
Côte d'Ivoire				√
Gambie	√			
Ghana				

<sup>9</sup> Les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral et les petits états insulaires en développement (PEID) sont considérés comme des pays en situation exceptionnelle et leurs besoins sont particuliers en raison de leurs différents défis structurels et de développement. Pour plus d'informations, voir [http://unohrrls.org/UserFiles/1\\_countries\\_with\\_special\\_needs.pdf](http://unohrrls.org/UserFiles/1_countries_with_special_needs.pdf).

Pays	Pays Moins Avancé	Pays en Développement Sans Littoral	Petit État Insulaire en Développement	État Fragile
Guinée	√			
Guinée-Bissau	√		√	√
Libéria	√			
Mali	√	√		√
Mauritanie	√			√
Niger	√	√		√
Nigéria				√
Sainte Hélène				
Senegal	√			
Sierra Leone	√			√
Togo	√			√

Source: Document préparé par l'auteur sur la base de la classification des pays donnée par l'ONU

### Les priorités de l'Afrique de l'Ouest en termes de l'ODD

Les pays d'Afrique de l'Ouest souffrent depuis longtemps de conflits, de maladies et de pauvreté et certains continuent d'être largement tributaires des financements extérieurs pour leur **développement**. Nombre de ces pays sont en voie de stabilisation politique et se développent économiquement. Ces changements positifs peuvent se traduire en termes de réalisation des ODD. La Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (2015a) a défini les priorités régionales suivantes en matière de développement durable en Afrique de l'Ouest:

- Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim
- Atteindre l'égalité entre les sexes, une Éducation primaire et secondaire équitable et universelle
- Améliorer la santé maternelle et infantile
- Un accès universel au service de prestations de soins de santé
- Accroître et améliorer les infrastructures et la gestion urbaine

- Améliorer la croissance économique inclusive
- Réaliser une transformation économique structurelle
- Assurer la bonne gouvernance, la paix et la sécurité
- Réduire la dégradation de l'environnement et la pollution (assurer l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles)
- Renforcer les partenariats public-privés régionaux et mondiaux pour le développement (financements externes et partenariats).

L'Agenda 2030 reflète l'ensemble de ces priorités régionales. En outre, un certain nombre d'objectifs mentionnent les pays ayant des besoins particuliers et, en particulier, les besoins des pays africains (ONU, 2015b). Dans l'ensemble, l'agenda est assez adapté aux besoins de développement de l'Afrique de l'Ouest. Le présent document porte dès lors sur les directives de l'ONU pour la mise en œuvre des ODD au niveau des pays.

## 2. Orientation et Efforts des Nations Unies pour la Mise en Oeuvre des ODD au Niveau des Pays

Le 7 octobre 2015, le Groupe des Nations Unies pour le Développement a présenté un guide intérimaire de référence pour les pays qui se lancent dans la mise en œuvre des

ODD. Le tableau 2 présente les huit domaines d'orientation de l'intégration du guide, qui ont été répartis en trois grandes catégories: Planifier, Exécuter et Vérifier. Les domaines d'orientation 1, 2, 3 et 7 doivent être lancés dès maintenant, tandis que les domaines d'orientation 4, 5, 6 et 8 doivent être initiés au fil du temps.

**Tableau 2: Domaines d'Orientation de la Mise en Oeuvre pour l'Intégration de l'Agenda 2030**

Planifier	Sensibiliser le public
	Appliquer des approches multipartites
	Adapter les ODD aux contextes national, sous-national et local
Exécuter	Créer une cohérence horizontale des politiques ( <b>éliminer les cloisonnements</b> )
	Créer une cohérence politique verticale (globaliser l'agenda)
	Budgétiser pour l'avenir
Vérifier	Faire le suivi, établir les rapports et responsabiliser
	<b>Évaluer les risques et favoriser l'adaptabilité</b>

Source: *Adapté du Groupe des Nations Unies pour le Développement (2015)*

Le Réseau des Solutions de Développement Durable de l'ONU a également élaboré un guide à l'attention des parties prenantes qui comprend des instructions détaillées sur la manière de définir les priorités et les outils nationaux pour la conception des stratégies et des feuilles de route des ODD (voir Sustainable Development Solutions Network (*Réseau des Solutions de Développement Durable*), 2015). Pour ce qui est des actions concrètes, le Programme des Nations Unies pour le Développement oeuvre avec les pays du monde entier pour s'assurer du **démarrage rapide de la mise en œuvre** des ODD. En Afrique, un exercice d'intégration est en cours de pilotage en République **Démocratique du Congo, au Rwanda, en Ouganda et au Cap-Vert (Programme des Nations Unies pour le Développement, 2015)**.

La Commission Économique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (2016) a, de manière particulière, publié un rapport sur la mise en œuvre des ODD dans les pays ayant des besoins spéciaux, qui comprend

les résultats d'une enquête menée auprès des experts et praticiens de la région Asie-Pacifique. Un ensemble de 160 répondants issus de 38 pays d'Asie-Pacifique ont finalisé **l'enquête, dont 95 répondants** issus de 25 pays ayant des besoins spéciaux. Les résultats montrent que les experts des pays ayant des besoins spéciaux comprennent que la coordination horizontale et verticale entre les différentes institutions gouvernementales, l'adéquation des capacités techniques et administratives et la disponibilité de données statistiques constituent des défis majeurs à la mise en œuvre. La section suivante traite des défis auxquels les pays d'Afrique de l'Ouest en particulier peuvent **être confrontés** au stade initial de la mise en œuvre des ODD.

## 3. Les Cinq Défis liés à la Mise en Oeuvre des ODD

La phase initiale de la mise en œuvre des ODD servira de fondement aux initiatives qui seront prises au cours des prochaines années. De nombreux pays ont déjà commencé à relever certains défis.

Il serait donc une bonne préparation pour les pays d'Afrique de l'Ouest de reconnaître ces défis et d'envisager des solutions potentielles. Les cinq défis passés en revue dans le présent document ont été identifiés sur la base des études en cours au niveau de Southern Voice sur les Objectifs de Développement post-OMD pour la mise en œuvre des ODD au niveau des pays:

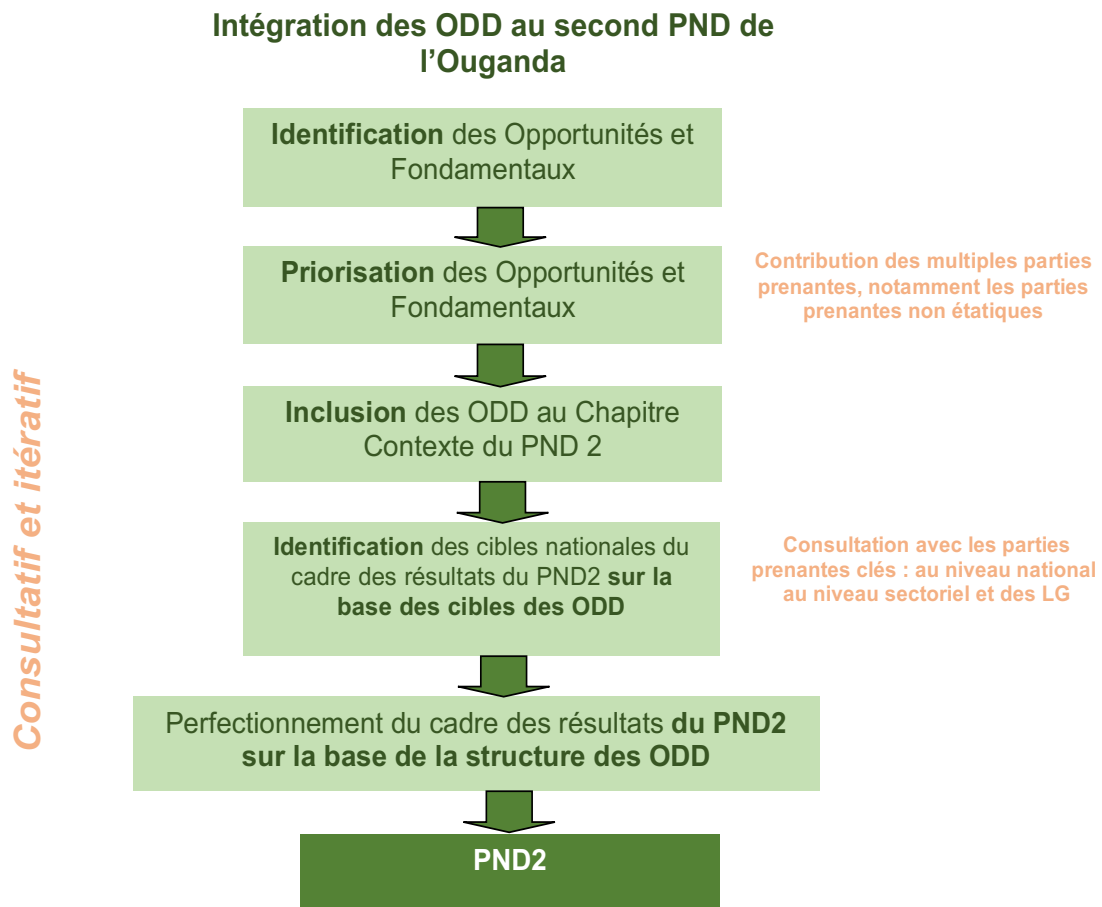
- Le premier défi est l'intégration de l'Agenda 2030 aux plans nationaux, sous-nationaux et locaux de développement ; puis vient l'allocation budgétaire ;
- Le deuxième consiste à faire les arrangements appropriés au niveau de l'architecture institutionnelle qui sera chargée de la mise en œuvre de l'agenda et de la coordination des actions ;
- Le troisième défi consiste à garantir des ressources financières et non financières adéquates pour la mise en œuvre ;
- Le quatrième consiste à garantir la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des données pour suivre la mise en œuvre ;
- La participation et la responsabilité constituent le cinquième défi. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) mis en œuvre précédemment visaient davantage une approche gouvernement-gouvernement du développement humain et des préoccupations connexes. Les ODD constituent une approche multi-acteurs impliquant les gouvernements,

les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les Organisations de la Société Civile (OSC) et les universités, ce qui crée une situation où la participation et la responsabilisation sont diffuses.

### 3.a L'Intégration des ODD aux Processus Nationaux

L'Agenda 2030 indique que "les stratégies nationales de développement durable homogènes soutenues par des cadres de financement nationaux intégrés seront au cœur de nos efforts" (ONU, 2015b). Tous les pays sont encouragés à élaborer des plans, des politiques et des programmes ambitieux mais pratiques, et à procéder à des examens réguliers et inclusifs des progrès accomplis dans la mise en œuvre des ODD aux niveaux national et infranational. La mise en œuvre est menée par les pays et guidée par leurs priorités locales. Les dirigeants de l'Union africaine ont, essentiellement, adopté l'Agenda 2063, un agenda continental de 50 ans avec sept aspirations, en 2013 (voir Ighobor, 2015). Les pays d'Afrique de l'Ouest doivent veiller à ce que leurs politiques de développement soient adaptées aux deux agendas, qui ne devraient pas entraver leur mise en œuvre mutuelle. De nombreux pays ont déjà commencé à intégrer les ODD à leurs plans nationaux. En guise d'exemple novateur, la figure 2 montre comment le gouvernement ougandais a incorporé les ODD à son deuxième Plan National de Développement, **largement connu sous le nom de PND II.**

**Figure 2: Intégration des ODD dans le deuxième Plan National de Développement de l'Ouganda**



Source: Adapté du Groupe de Développement des Nations Unies (2015)

Contrairement aux Objectifs du Millénaire pour le Développement, les ODD sont transversaux et ne peuvent pas être mis en œuvre isolément ; mais il existe des défis inhérents à la hiérarchisation des objectifs individuels. Chaque pays devra accorder un certain niveau d'attention et d'efforts pour atteindre les ODD qui dépendent du niveau actuel d'un pays donné en termes de capacités et de ressources. Les grands plans nationaux, infranationaux et sectoriels doivent être revus pour prendre en compte les principaux domaines de conflit ainsi que les synergies entre les politiques de développement existant et les ODD. Lorsqu'on accorde la priorité aux ODD au niveau des pays, l'accent doit être mis sur les domaines où les progrès relatifs

aux ODD sont faibles. En outre, les pays ne doivent pas limiter la performance dans les domaines où les objectifs des ODD sont en deçà des aspirations nationales (Bhattacharya, 2015). Certains pays d'Afrique de l'Ouest ont déjà commencé à travailler sur ces questions. Le gouvernement du Cap-Vert a organisé un atelier national en décembre 2015 afin d'identifier les domaines prioritaires des ODD et les moyens de les intégrer à sa stratégie de réduction de la pauvreté (Programme des Nations Unies pour le Développement, 2015) et le gouvernement malien examine actuellement son Cadre Stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté en vue de le conformer à l'Agenda 2030 (Kone & Massaoly, à paraître).



## Recommandations

- Les gouvernements nationaux doivent établir des cadres politiques et institutionnels pour intégrer les ODD aux plans nationaux de développement ;
- Les principaux plans nationaux, sous-nationaux et sectoriels doivent être révisés pour en identifier les principaux domaines de conflit ainsi que les synergies entre les politiques de développement existant et les ODD ;
- Les gouvernements nationaux doivent identifier explicitement les domaines prioritaires des ODD et préciser les interventions possibles dans d'autres domaines ;
- Les priorités nationales doivent **être axées** sur les domaines dans lesquels les progrès au niveau des OMD étaient faibles et être identifiées dans le cadre d'un processus inclusif.

### 3.b La Coordination Institutionnelle

La mise en œuvre des ODD, qui se fait de manière élargie mais transversale, exigera que les ministères, les départements et les organismes étatiques concernés oeuvrent de concert. La coordination entre les institutions gouvernementales peut constituer un défi. Au niveau local, des actions coordonnées des organisations non gouvernementales et du secteur privé seront nécessaires en plus de l'intervention gouvernementale. En vue d'assurer la mise en œuvre des ODD au niveau local, la coordination entre les gouvernements nationaux et locaux sera déterminante. À des fins de coordination, un organe interministériel placé sous la direction du Premier Ministre ou son équivalent pourrait être créé (Olsen et al., 2014). Les gouvernements peuvent également établir des mécanismes de coordination institutionnelle entre les différents niveaux de gouvernement qui favorisent les partenariats

et la coordination entre les gouvernements nationaux et locaux (Groupe de Développement des Nations Unies 2015). Il y a des exemples de coordination efficace en Afrique que les pays d'Afrique de l'Ouest peuvent envisager. En Éthiopie, le Premier Ministre participera à la mise en œuvre du Plan National de Développement. En Tanzanie, la coordination est assurée par le Ministère des Finances et de la Planification (Mashindano & Baregu, à paraître). Au Mali, "La Cellule Technique de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté" (Cellule CSCLP) a été mise à contribution (Kone & Massaoly, à paraître). Au Nigéria, le Bureau de l'Assistant spécial principal du Président sur les OMD continuera probablement de coordonner les institutions gouvernementales (Uneze, Adeniran et Ezechukwu, 2016).

## Recommandations

- Un organe interministériel de coordination institutionnelle placé sous la direction du Premier Ministre ou son équivalent doit être mis en place;
- L'accent doit être mis sur une meilleure coordination entre les autorités nationales et locales.

### 3.c Les Ressources Financières et Non-financières

Le Comité Intergouvernemental d'Experts sur le Financement du Développement Durable (2014) a estimé que les investissements annuels requis pour les infrastructures liées à la mise en œuvre des ODD - pour l'eau, l'agriculture, les télécommunications, l'énergie, les transports, les bâtiments et les secteurs industriel et forestier - représentent entre 5 et 7 mille milliards de dollars dans le monde. Les besoins des pays en développement se situent entre 3.000 milliards de dollars et 4,5 mille milliards de dollars par an, avec des financements nécessaires aux infrastructures de base, à la sécurité alimentaire, à l'atténuation et à

l'adaptation aux changements climatiques, à la santé et à l'éducation. Un déficit de financement annuel de 2,5 mille milliards de dollars pour les cinq domaines susmentionnés a été projeté, soit environ 3,2% du produit mondial brut, si les niveaux actuels d'investissement public et privé se maintiennent (Bhattacharya, 2015).

Selon la Banque Mondiale (2016), la réalisation mondiale des ODD nécessitera la meilleure utilisation possible de chaque dollar de dons disponible, en commençant par l'aide publique au développement des gouvernements des pays développés plus la philanthropie, les transferts de fonds, les flux Sud-Sud, l'investissement direct. Certains pays en développement auront peut-être besoin de doubler leurs dépenses publiques en vue de mettre en œuvre les ODD (Bhattacharya, 2015). Au cours des dernières décennies, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest ont été largement tributaires des financements extérieurs pour leur développement. Par exemple, les partenaires au développement constituent leur principale source de financement - 45% de l'ensemble du financement du développement - au Mali (Kone & Massaoly, à paraître). Les coûts liés aux opérations d'aide sont élevés et les pays en développement se concertent généralement avec un grand nombre de bailleurs. La mobilisation des ressources intérieures en Afrique est encore très faible et affectée par la volatilité des prix des produits de base. Les fuites de capitaux demeurent un problème majeur. Selon des estimations conservatrices, l'Afrique perd plus de 50 milliards de dollars par an de flux financiers illicites (Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique, 2015b). À l'avenir, les pays d'Afrique de l'Ouest devront se concentrer davantage sur la mobilisation des ressources nationales. Les gouvernements doivent accorder la priorité à la réduction des flux financiers illicites et à la création d'emplois décents dans le contexte d'une croissance économique durable. D'autre part, les pays africains ont également noté la nécessité de transférer des technologies respectueuses de l'environnement et des

activités de renforcement des capacités pour assurer une bonne mise en œuvre des ODD en Afrique (Commission Économique pour l'Afrique 2015a).

## Recommandations

- Il faut privilégier la réduction de la fuite des capitaux ;
- Les besoins en ressources pour la mise en œuvre des ODD doivent être estimés aux niveaux national et régional ;
- Les besoins estimés en ressources doit être comparés aux flux de ressources existants pour en améliorer l'exactitude des écarts en ressources et de nouvelles sources potentielles de financement doivent être identifiées ;
- Il conviendrait d'envisager des estimations budgétaires individuelles fondées sur les objectifs des ODD et d'accroître les dépenses publiques ;
- Il faudra tenir compte des synergies entre les objectifs des ODD et les compromis ;
- Les fonds fiduciaires nationaux, qui comprennent les contributions des partenaires au développement et des fondations philanthropiques, doivent être créés.

### 3.d Les Données pour le Suivi

La disponibilité, l'accessibilité et la qualité des données sont essentielles pour assurer la transparence et la responsabilisation du processus de mise en œuvre des ODD. Un rapport récent du gouvernement sur les dépenses montre que les données sur les dépenses des ODD ne sont pas facilement accessibles à l'intérieur ou à l'extérieur de chaque pays (Development Finance International et Oxfam International, 2013). En ce qui concerne les ODD, les Données Test post-2015, initiative menée par le

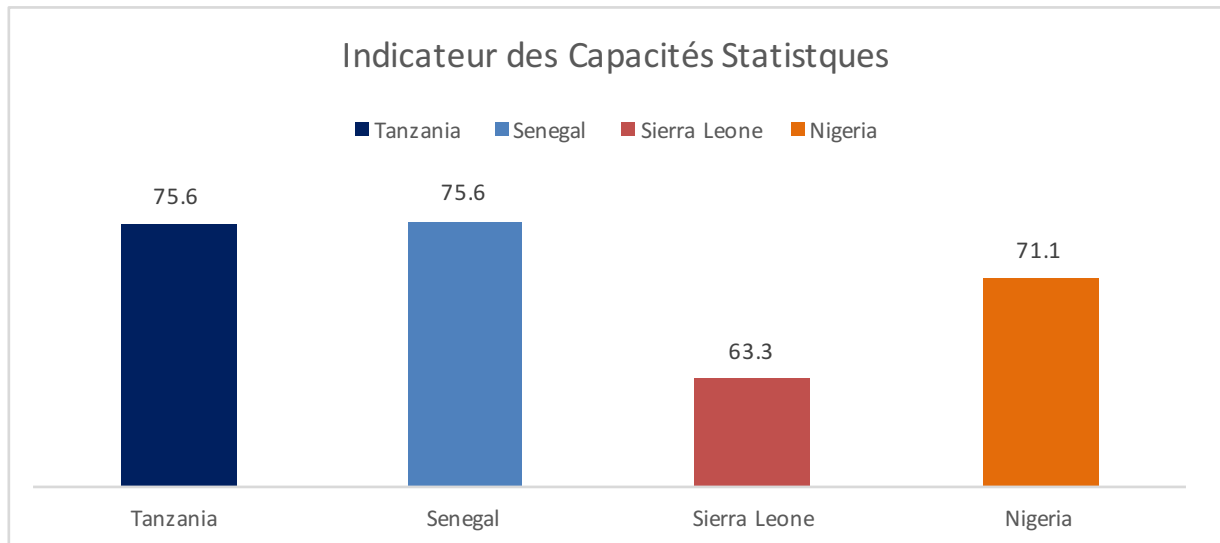
Centre for Policy Dialogue et la Faculté des Affaires Internationales Norman Paterson de l'Université Carleton en collaboration avec Southern Voice, a révélé que les données relatives aux domaines non techniques tels que la gouvernance, sont quasi indisponibles aussi bien au niveau des pays développés que des pays en développement. Trois pays africains (dont deux d'Afrique de l'Ouest) - le Sénégal, la Sierra Leone et la Tanzanie - faisaient partie de l'initiative. Les conclusions montrent que le Sénégal, la Sierra Leone et la Tanzanie disposent actuellement d'une Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique (SNDS)<sup>10</sup>, qui est à différents stades de sa mise en œuvre (Kindornay, Bhattacharya et Higgins, juin 2016).

Les études par pays des Données Test Post-2015 ont mis en évidence la vulnérabilité des Organisations Nationales de Statistique (ONS) à l'influence politique. À titre d'exemple, en Sierra Leone, le Conseil de l'ONS et le Responsable de cette institution sont fortement influencés par le président du pays, qui nomme des personnes à des postes clés, ce qui porte atteinte à l'autonomie professionnelle de l'institution. En outre, les organismes statistiques nationaux manquent souvent de motivation ou de capacités suffisantes pour améliorer leur interface avec les pouvoirs politiques. Les processus d'allocation budgétaire et les exigences en matière de rapports peuvent créer des incitations politiques perverses visant à gonfler ou à dégonfler les chiffres, en particulier les données administratives, selon les besoins (Kindornay, Bhattacharya et Higgins, juin 2016).

Il a également été établi que l'efficacité des organisations statistiques nationales est également limitée par une insuffisance en personnel qualifié, expérimenté et professionnellement compétent. En Tanzanie, par exemple, il y a un écart en ressources humaines disponibles, tant en termes de volume du personnel que de la capacité du personnel à entreprendre efficacement la collecte et la gestion des données. Sur les 150 membres du personnel du Bureau National de la Statistique de la Tanzanie, seuls 12 possèdent des qualifications de niveau Master en Statistiques ou en Démographie et 15 ont des compétences en matière de paquets statistiques. En Sierra Leone, le personnel disponible composé de 161 personnes est insuffisant pour répondre aux besoins actuels et les composantes de formation programmées par la SNDS du pays ne peuvent pas être mises en œuvre. Le Sénégal est également confronté à un défi similaire en termes de nombre et de qualité de membres du personnel statistique. Par ailleurs, le maintien en fonction du personnel constitue un défi en ce sens que les statisticiens supérieurs quittent l'ONS pour les organisations internationales. Pour résoudre ce défi, le Sénégal a pris un certain nombre de mesures pour améliorer la situation des ressources humaines, notamment en établissant un programme d'éducation statistique et en offrant des possibilités de formation plus régulières (Kindornay, Bhattacharya & Higgins, juin 2016).

<sup>10</sup> Une SNDS définit une vision et un plan d'amélioration des capacités de la SNDS sur une période de cinq à dix ans. Elle comprend les différentes étapes et donne un cadre de mobilisation de ressources pour les activités statistiques et le suivi des résultats. Voir [www.paris21.org/NSDS](http://www.paris21.org/NSDS) pour de plus amples informations.

**Figure 3: Adéquation des Capacités Techniques dans Certains Pays**



Source: Banque Mondiale 2016

La figure 3 montre que l'Indicateur des Capacités Statistiques de la Banque Mondiale<sup>11</sup> pour l'année 2015 en Sierra Leone a eu la note de 63,3, ce qui était la note la plus faible parmi les pays inventoriés dans le document, tandis que le Sénégal et la Tanzanie ont tous deux reçu la note de 75,6. Un autre pays d'Afrique de l'Ouest, le Nigéria, a obtenu 71,1 sur 100 pour ce qui est de l'Indicateur des Capacités Statistiques de la Banque Mondiale pour l'année 2015. Cela montre qu'il existe des disparités dans la capacité statistique au niveau régional ouest-africain. Quoi qu'il en soit, tous les pays sont confrontés au défi du renforcement de leurs capacités pour s'attaquer aux besoins en données des ODD. Les principaux défis à relever en ce qui concerne les données de suivi sont: i) la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des données, ii) la fixation d'une année de référence, iii) l'intégration des progrès technologiques rapides, iv) la coordination entre les organismes nationaux de statistique et le secteur privé pour combler les lacunes méthodologiques, v) la validation des données non officielles, vi) la mise à disposition

de ressources financières pour la collecte et la gestion des données, et vi) l'assurance du fonctionnement autonome des bureaux nationaux de statistique.

### Recommandations

- Les institutions nationales de statistique doivent être autonomes et rester à l'abri de toute influence politique. Cela peut, sans doute, nécessiter une action législative et une volonté politique sur une partie des élites dirigeantes ;
- Les investissements doivent être axés sur l'amélioration des capacités techniques des organismes statistiques nationaux ;
- Des exercices de cartographie relatifs à l'adéquation des données doivent être initiés ;
- Les pays doivent élaborer une modalité de validation et d'inventaire des données non officielles ;

<sup>11</sup> Les tableaux de bord des Indicateurs des Capacités Statistiques (ICS) donnent des notes individuelles par pays pour la moyenne globale des ICS ainsi que pour les 3 catégories : la méthodologie, les données de base et la périodicité. Voir <http://datatopics.worldbank.org/statisticalcapacity/SCIdashboard.aspx>

- Les stratégies nationales pour le développement des statistiques doivent être révisées conformément à l'Agenda 2030 ;
- Les ressources nécessaires au financement des données plus accessibles et de meilleure qualité doivent faire l'objet d'estimation.

### 3.e Participation et Responsabilité

L'Agenda 2030 souligne l'importance de l'inclusivité, tandis que le Groupe des Nations Unies pour le Développement insiste sur la participation de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre des ODD (ONU, 2015b, Groupe des Nations Unies pour le Développement, 2015). La réalisation des ODD exigera des mécanismes institutionnels efficaces impliquant toutes les parties prenantes, notamment les représentants publics nationaux et locaux, les organes exécutifs et les bureaucraties des gouvernements, les partenaires au développement, le secteur privé, les OSC et la communauté du savoir. Bien que toutes les parties prenantes soient importantes, les parlements seront un élément crucial du processus de mise en œuvre et de responsabilisation des ODD. Les parlements peuvent jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration des politiques en veillant à ce qu'un financement adéquat soit affecté aux ODD.

Il faut également un cadre de suivi et d'examen efficace qui favorise la reddition de comptes, fasse le suivi des progrès accomplis et fasse des recommandations au besoin. Les ODD disposent d'un cadre de suivi et d'examen élaboré qui est divisé en examens aux niveaux national, régional et mondial. Les examens nationaux volontaires serviront de base aux réunions du FPNH sous les auspices du Conseil Économique et Social de l'ONU. Leur objectif sera l'Agenda 2030 dans son ensemble. Chaque pays doit effectuer au moins deux examens au sein du FPNH entre 2016 et fin 2030, qui doit solliciter les contributions des groupes marginalisés, des OSC, du secteur privé et

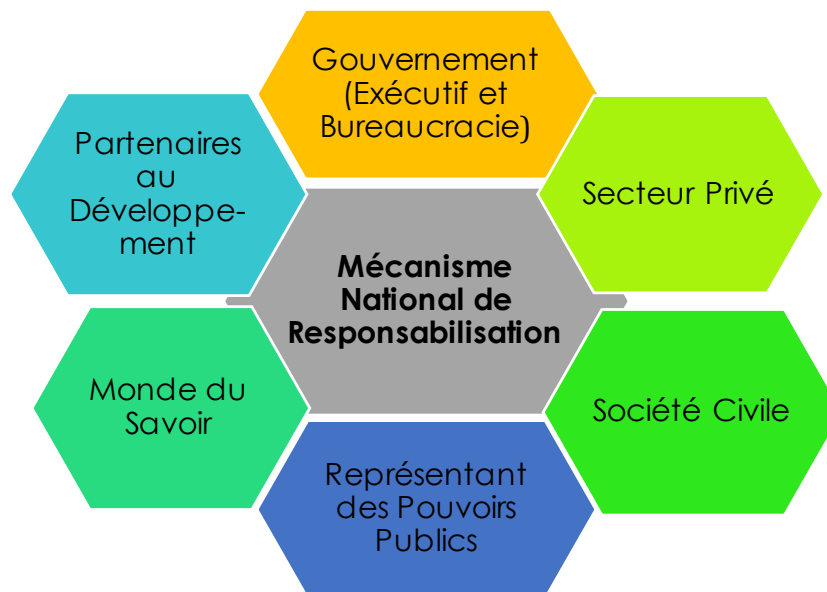
des autres parties prenantes, avec l'appui du Parlement et des autres institutions. Les examens régionaux faciliteront l'apprentissage par les pairs et évalueront les progrès et les politiques. Ils permettront de discuter des tendances générales, des lacunes, des enseignements tirés, des pratiques exemplaires et des questions propres à chaque région, de renforcer la coopération et les partenariats régionaux et d'être soutenus par les commissions régionales des Nations Unies, des autres organisations régionales et des entités du système des Nations Unies. En ce qui concerne les examens mondiaux, les réunions du HLPF sous les auspices du Conseil Économique et Social des Nations Unies seront annuelles, les objectifs étant revus selon des thèmes transversaux. Les 17 ODD doivent être révisés sur un délai de quatre ans. D'autre part, les réunions du HLPF sous les auspices de l'Assemblée Générale des Nations Unies seront quadriennales. Les Chefs d'État et de Gouvernement donneront des orientations politiques au plus haut niveau sur l'Agenda 2030 et sur sa mise en œuvre, évalueront les progrès réalisés et identifieront les nouveaux défis tout en mobilisant d'autres actions pour en accélérer la mise en œuvre. Des examens indépendants rigoureux menés par des organisations extérieures au Système des Nations Unies serviront aussi à enrichir l'action intergouvernementale de l'ONU (Assemblée Générale des Nations Unies, 2016). Par exemple, le Partenariat mondial pour une coopération efficace pour le développement suivra l'aide en examinant des domaines tels que l'engagement de la société civile, la responsabilité mutuelle, la transparence, l'égalité entre les sexes ainsi que l'engagement et la contribution à l'aide.

Les mécanismes nationaux de responsabilisation seront également inclusifs. Les OSC, le secteur privé et les autres parties prenantes contribueront au suivi et à l'examen au niveau des pays.

Les OSC sont des acteurs essentiels à la fois pour la mise en œuvre et pour le suivi des progrès, mais il convient de noter que leur efficacité et leur efficience peuvent être limitées par divers facteurs tels que la politique et le favoritisme du gouvernement. En Afrique de l'Ouest, les OSC ont été actives et ont montré de l'enthousiasme dans leur contribution à la mise en œuvre des ODD. En effet, la 1ère Conférence Annuelle de la Société Civile d'Afrique de l'Ouest a porté sur les OMD et les ODD (voir Institut de la société civile d'Afrique de l'Ouest et Forum de la Société Civile Ouest-Africaine, 2014). Le Réseau Ouest-Africain des Groupes de Réflexion, composé de 10 groupes de réflexion issus de cinq pays d'Afrique de

l'Ouest, se concentre également sur les ODD (voir Institut de Recherche Statistique, Sociale et Économique, 2016). Il a également été noté la nécessité de collaboration du gouvernement avec les ONG et le secteur privé en vue de la mise en œuvre des ODD (Groupe des Nations Unies pour le Développement 2015). Un des défis sera probablement la coordination des intérêts et le travail des OSC / ONG avec ceux des gouvernements. La figure 4 illustre les principaux intervenants qui doivent être impliqués dans un mécanisme national de responsabilisation. La structure de la figure signifie que tous les partenaires sont également importants.

**Figure 4: Participation des Parties Prenantes à un Mécanisme National de Responsabilisation**



Source: Bhattacharya, Khan, et Sabbih (à paraître)

## Recommandations

- Les organisations non gouvernementales, les OSC et les groupes de réflexion doivent être impliqués dans les processus nationaux de planification pour hiérarchiser les domaines des ODD et pour mettre en œuvre les ODD;
- Les organisations non gouvernementales, les OSC et les groupes de réflexion doivent être autorisés à fournir des données non officielles qui peuvent faire l'objet de validation pour le suivi et l'évaluation et qui peuvent créer des processus parallèles d'examen pour une meilleure responsabilisation;
- Pendant la mise en œuvre des ODD, les OSC doivent être autorisées à contribuer à la gestion des subventions, tout en encourageant les organisations non gouvernementales à exécuter les ODD sur le terrain;
- Bien que le rôle du Parlement en matière de financement et de supervision politique soit nécessaire, les pays auront besoin de directives législatives proportionnées à cet égard.

## 4. Synthèse et Recommandations Politiques

L'Afrique de l'Ouest est une région qui émerge des conflits, des maladies et de la pauvreté et qui se développe économiquement. La présence d'un grand nombre de pays ayant des besoins particuliers dans la région signifie qu'il faut accorder une attention particulière à la réalisation des ODD. Étant donné que l'Agenda 2030 est à la fois vaste et ambitieux, il faudra une planification minutieuse et des actions coordonnées. La phase initiale de la mise en œuvre des ODD est donc primordiale. Le Groupe des Nations Unies pour le Développement a présenté un guide de référence et le Programme des Nations Unies pour le Développement a travaillé avec

les pays pour s'assurer du démarrage rapide de la mise en œuvre. À ce jour, les expériences ont montré que les pays d'Afrique de l'Ouest sont confrontés à des défis communs dont l'intégration de l'Agenda 2030 aux processus nationaux, la coordination institutionnelle, les données de suivi, les ressources financières et non financières et la participation et la responsabilité.

Le présent document fait diverses recommandations sur les mesures à prendre à l'avenir. Les principales recommandations sont les suivantes : les gouvernements nationaux doivent établir des cadres politiques et institutionnels pour intégrer les ODD aux plans nationaux de développement et les priorités nationales doivent se concentrer sur les domaines où les progrès sur les OMD se sont avérés faibles. Un organe interministériel de coordination institutionnelle placé sous la direction du Premier Ministre ou son équivalent doit être mis en place et l'accent doit être mis sur une meilleure coordination entre les gouvernements nationaux et locaux. Pour répondre aux importantes exigences financières dans la mise en œuvre des ODD, les gouvernements doivent limiter les flux financiers illicites et se concentrer sur la mobilisation des ressources nationales. En ce qui concerne les données relatives au suivi, les organisations statistiques nationales doivent être autonomes et les investissements doivent être axés sur le renforcement des capacités. Enfin, les organisations non gouvernementales, les OSC et les groupes de réflexion doivent être impliqués aux processus nationaux de planification afin d'accorder une priorité aux domaines des ODD et de mettre en œuvre les ODD et elles doivent être autorisées à produire des données officielles pour le suivi et l'évaluation. L'Afrique de l'Ouest a tenu toutes ses promesses comme en témoignent la résilience et la croissance économique de ces dernières années. Grâce aux efforts conjugués de toutes les parties prenantes, les ODD peuvent être réalisés dans la région et au-delà.

## Références

- African Development Bank (2016). Economic transformation: Measuring the pulse of economic transformation in West Africa. [Blog]. Retrieved from <http://www.afdb.org/en/blogs/measuring-the-pulse-of-economic-transformation-in-west-africa/>
- Bhattacharya, D. (2015). *The agenda of Sustainable Development Goals: Implementation challenges for Bangladesh* [PowerPoint slides]. Retrieved from <http://southernvoice-postmdg.org/wp-content/uploads/2015/10/The-Agenda-of-Sustainable-Development-Goals-Implementation-Challenges-for-Bangladesh-CPD-Debapriya-Bhattacharya.pdf>
- Bhattacharya, D., Khan, T. I., Rezwana, U. S., & Mostaque, L. (forthcoming). *Challenges of implementing ODDs in the developing countries*. Bonn: Friedrich-Ebert-Stiftung.
- Bhattacharya, D., Khan, T. I., & Sabbih, M. A. (forthcoming). *Delivering on the promise: Ensuring the successful implementation of the post-2015 agenda in Bangladesh*. Dhaka: Save the Children and Centre for Policy Dialogue.
- Development Finance International and Oxfam International (2013). *Putting progress at risk? MDG spending in developing countries; The Government Spending Watch report*. Oxford: Oxfam International and Development Finance International.
- Ighobor, K. (2015, December). Sustainable Development Goals are in sync with Africa's priorities. *Africa Renewal*, p. 3. Retrieved from <http://www.un.org/africarenewal/magazine/december-2015/sustainable-development-goals-are-sync-africa%E2%80%99s-priorities>
- Institute of Statistical, Social and Economic Research (2016). *West African Think Tank Network (WATTNet) officially launched*. Retrieved from <http://issr.edu.gh/index.php/issr-latest-news/137-west-african-think-tank-network-wattnet-officially-launched>
- Intergovernmental Committee of Experts on Sustainable Development Financing (2014). *Report of the Intergovernmental Committee of Experts on Sustainable Development Financing (A/69/315\*)*. New York: United Nations.
- Kindornay, S., Bhattacharya, D., & Higgins, K. (June 2016). *Implementing Agenda 2030: Unpacking the ODDs and the data revolution at the country level*. Post-2015 Data Test. Dhaka and Ottawa: Centre for Policy Dialogue, Norman Paterson School of International Affairs, and Southern Voice on Post-MDG International Development Goals.
- Kone, F., & Massaoly, C. (2016 forthcoming). *National level implications of implementation of Sustainable Development Goals (ODDs) in Mali*. Dhaka: Southern Voice on Post-MDG International Development Goals.
- Mashindano, O., & Baregu, S. (forthcoming). *National level implications of implementation of ODDs in Tanzania*. Dhaka: Southern Voice on Post-MDG International Development Goals
- Olsen, H. I., Zusman, E., Miyazawa, I., Cadman, T., Yoshida, T., & Bengtsson, M. (2014). *Implementing the Sustainable Development Goals (ODDs): An assessment of the means of implementation (MOI)*. Hayama: Institute for Global Environmental Strategies.
- Sustainable Development Solutions Network (2015). *Getting started with the Sustainable Development Goals: A guide for stakeholders*. Paris and New York: Sustainable Development Solutions Network.
- Twerefou, D. K. (2013). *Report on Sustainable Development Goals for the West Africa subregion: Summary (E/ECA/ODD/4)*. Addis Ababa: United Nations Economic Commission for Africa.
- Uneze, E., Adeniran, A., & Ezechukwu, U. (2016). *Transiting from plan to implementation: Challenges and opportunities ahead for Sustainable Development Goals in Nigeria* (Southern Voice Occasional Paper 30). Dhaka: Southern Voice on Post-MDG International Development Goals.



UN OHRLLS (2012). Countries with Special Needs. Retrieved from [http://unohrlls.org/UserFiles/1\\_countries\\_with\\_special\\_needs.pdf](http://unohrlls.org/UserFiles/1_countries_with_special_needs.pdf)

United Nations (2014). *West Africa* (Map No. 4533). Retrieved from <http://www.un.org/Depts/Cartographic/map/profile/westafrica.pdf>

United Nations (2015a). *The Millennium Development Goals report 2015*. New York: United Nations. Available at: [http://www.un.org/millenniumgoals/2015\\_MDG\\_Report/pdf/MDG%202015%20rev%20\(July%201\).pdf](http://www.un.org/millenniumgoals/2015_MDG_Report/pdf/MDG%202015%20rev%20(July%201).pdf) Accessed on 4 May 2016

United Nations (2015b). *Transforming our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development* (A/RES/70/1). New York: United Nations.

United Nations (2016). UN Statistical Commission agrees on global indicator framework. Retrieved from <http://www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2016/03/un-statistical-commission-endorses-global-indicator-framework>

United Nations Conference on Trade and Development (2014). *World investment report 2014; Investing in the ODDs: An action plan*. Geneva: United Nations Conference on Trade and Development.

United Nations Development Programme (2015). *Piloting the mainstreaming of 2030 Agenda*. New York: United Nations Development Programme.

United Nations Development Group (2015). *Mainstreaming the 2030 Agenda for Sustainable Development: Interim reference guide to UN country teams*. New York: United Nations Development Group.

United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (2016). *Asia-Pacific countries with special needs development report 2016: Adapting the 2030 Agenda for Sustainable Development at the*

*national level*. Bangkok: United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific.

United Nations Economic Commission for Africa (2015a). *Africa regional report on the Sustainable Development Goals: Summary*. Addis Ababa: United Nations Economic Commission for Africa.

United Nations Economic Commission for Africa (2015b). *Illicit financial flow: Report of the High Level Panel on Illicit Financial Flows from Africa*. Addis Ababa: United Nations Economic Commission for Africa.

United Nations General Assembly (2016). *Critical milestones towards coherent, efficient and inclusive follow-up and review at the global level* (A/70/684). New York: United Nations.

West Africa Civil Society Institute and West African Civil Society Forum (2014). *Communiqué: 1st annual West Africa Civil Society Conference*. Retrieved from <http://www.commonwealthfoundation.com/sites/cwf/files/downloads/Communique%20%201st%20West%20Africa%20Civil%20Society%20Conference%20Accra%20-%20December%208-9%202014.pdf>

World Bank (2015). Ebola: Most African countries avoid major economic loss but impact on Guinea, Liberia, Sierra Leone remains crippling. Retrieved from <http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2015/01/20/ebola-most-african-countries-avoid-major-economic-loss-but-impact-on-guinea-liberia-sierra-leone-remains-crippling>

World Bank (2016). Financing the Post-2015 Agenda. Retrieved from <http://www.worldbank.org/mdgs/post2015.html>

World Bank (2017). Data on Statistical Capacity, World Bank | SCI Dashboard. Data topics worldbank.org. Retrieved 11 January 2017, from <http://datatopics.worldbank.org/statisticalcapacity/SCIdashboard.aspx>

# Appendix

# Conférence Inaugurale du Réseau WATTNet 2016

Thème:

Transformer l'Afrique de l'Ouest pour un Développement Inclusif

Date:

Mardi 1er mars – Mercredi 2 mars 2016

Orateur principal:

S. E. John Agyekum Kufuor

---

Organisé par:	The Institute of Economic Affairs (IEA), Ghana
Parrainé par:	Think Tank Initiative (TTI) of the International Development Research Centre (IDRC-CRDI)
Lieu:	La Palm Royal Beach Hotel

# TABLE DES MATIÈRES

1. Allocutions d'ouverture et Introduction.....	94
2. Signature de la Charte de WATTNet er.....	95
3. Messages de Solidarité.....	95
4. Discours d'orientation – Transformer l'Afrique de l'Ouest pour le Développement Inclusif.....	97
5. Discussions en Panel, Plénières et Sessions parallèles.....	98
6. Séance d'Ouverture: Rôle des Groupes de réflexion dans l'orientation des politiques de développement en Afrique de l'Ouest .....	
Plénière 1: Bonne Gouvernance pour le Développement Inclusif et la Stabilité .....	99
Plénière 2: Infrastructures pour le Développement inclusive .....	102
Plénière 3: Objectifs de Développement durable.....	105
Plénière 4, Objectifs de Développement durable, Présentation: Gestion des ressources naturelles/ agricoles pour le développement.....	108
Plénière 5: Panel de Discussion sur le renforcement du Secteur Privé pour le développement inclusive Commerce intra-régional et croissance économique dans l'espace CEDEAO.....	111

## Allocutions d'ouverture et Introduction

Le Réseau Ouest-Africains des Groupes de Réflexion (WATTNet) a été créé dans le but de promouvoir la croissance et le développement inclusifs en Afrique de l'Ouest. La conférence inaugurale de lancement des activités du Réseau s'est tenue du 1er au 2 mars 2016 sous l'égide de l'Institut des Affaires Economiques du Ghana (IEA)

La conférence a commencé par une allocution de bienvenue de Madame Jean Mensa, la Directrice Exécutive, IEA-Ghana, et Dr. Simon Carter, le Directeur Régional au Bureau Régional du CRDI pour l'Afrique Subsaharienne.

Dans son adresse, Madame Jean Mensa a, au nom de WattNet et de l'IEA, souhaité la bienvenue à tous les participants et résumé les objectifs qui ont présidé à la création du Réseau WattNet par les dix (10) groupes de réflexion de l'Afrique de l'Ouest, à savoir mettre en place une plateforme permettant de conduire des travaux de recherche fondés sur des données factuelles qui puissent être des facteurs de transformation économique pour le développement inclusif en Afrique de l'Ouest.

Elle a énoncé les buts recherchés par la mise en place de WattNet, comme suit :

1. Créer une plateforme propice pour la réalisation de travaux de recherche fondés sur des données factuelles
2. Répondre aux besoins des acteurs nationaux, régionaux et internationaux tels que l'UEMOA, la CEDEAO et la BAD.

3. Promouvoir des activités favorisant un échange de connaissances et d'expérience entre les membres.

Madame Mensa a tenu à exprimer ses sincères remerciements au CRDI qui a assuré le parrainage de la conférence inaugurale de WATTNet. Ce fut ensuite le tour du Dr. Simon Carter, le Directeur Régional du CRDI de prononcer son discours.

Le Dr. Carter a relevé la pertinence de l'existence de WATTNet pour les responsables de l'élaboration des politiques en Afrique de l'Ouest. En rappelant le rôle du CRDI, le Dr Carter a fait remarquer que la création de WATTNet répondait à un besoin. Dr. Carter a souligné que si l'Afrique de l'Ouest avait enregistré des taux de croissance record en pleine crise économique mondiale, elle affichait cependant un taux de chômage élevé, notamment parmi les jeunes, une faiblesse du niveau de vie, un déficit de bonne gouvernance et une insécurité chronique qui constituent un obstacle au développement socio-économique de la région. Les décideurs politiques de l'Afrique de l'Ouest doivent trouver les voies et moyens d'accélérer l'intégration régionale et adopter une approche conjointe dans la résolution de leurs défis communs. A cet égard, la recherche joue un rôle crucial, en ce sens qu'elle permet de générer les connaissances nécessaires à l'élaboration des décisions favorables au développement. Les groupes de réflexion régionaux jouent, à cet égard, un rôle capital en amenant les décideurs de la région à mieux comprendre le rôle

de la science et à s'appuyer sur des données probantes.

Travailler en vase clos ne peut que déboucher sur des résultats inefficaces. Le CRDI a contribué à renforcer les capacités des groupes de réflexion que sont les Instituts de recherche. Il leur revient maintenant de mutualiser leurs efforts afin de jouer pleinement leur partition dans l'influence des politiques aux niveaux régional et sous régional.

Une fois établi, le réseau WATTNet constituera une plateforme exceptionnelle de personnes physiques ou morales en vue de collaborer à l'identification d'approches innovantes pour la résolution des problèmes de développement socio-économique de la région. Le réseau permettra aussi de générer et de diffuser des données pour informer les politiques nationales et régionales et renforcer les capacités des chercheurs de la région afin que ceux-ci appuient les entités régionales telles que la CEDEAO et l'UEMOA dans leurs efforts visant à surmonter les défis auxquels la région est confrontée, à travers des analyses basées sur des données probantes.

Le Dr. Carter a exprimé l'espoir que se réalise la vision d'un WATTNet solidement implantée autour de ses membres et disposant des moyens réels pour influencer le processus de formulation des politiques sur le continent africain, en général et en Afrique de l'Ouest, en particulier.

### Signature de la Charte de WATTNet

La Charte de WATTNet a été signée par ses dix (10) membres fondateurs. Ce sont :

1. L'Institution African Heritage (Nigéria)
2. Le Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche économique et sociale (CEDRES, Burkina Faso)

3. Le Centre Ivoirien de Recherche Economique et social (CIRES, Côte D'Ivoire)
4. Centre pour la Démographie et la Protection de l'Environnement (CPED, Nigéria)
5. Le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES, Sénégal)
6. Centre pour l'Etude des Economies africaines (CSEA, Nigeria)
7. L'Institut pour la Gouvernance Démocratique (IDEG, Ghana)
8. L'Institut des Affaires Economiques (IEA, Ghana)
9. L'Initiative pour la Prospective Agricole et Rurale (IPAR)
10. L'Institut de Recherche sur les Statistiques Sociales et Economiques (ISSER, Ghana).

### Messages de Solidarité

Des messages de solidarité ont été délivrés par les représentants de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'ACBF, de la CEA et de la BAD.

Dans leur message, certains membres ont souligné la complémentarité des activités de leur organisation avec celles de WATTNet ainsi que la nécessité de bénéficier du concours du réseau. En somme, ils étaient tous unanimes pour reconnaître la pertinence de WATTNet dans une région qui manque cruellement de données probantes aux fins d'une formulation efficace de politiques.

- **Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) – M. Kalilou Traoré, le Commissaire en charge de l'Industrie et du Secteur privé**

- Dans son intervention, M. Traoré a relevé les défis auxquels la région de la CEDEAO est confrontée et qui constituent une contrainte devant les efforts qu'elle déploie pour réaliser sa mission principale, l'intégration régionale, au vu de sa population qui représente plus de 400 millions de consommateurs. Il a insisté sur le fait qu'un réseau comme celui de WATTNet arrive à point nommé, car il pourra permettre aux décideurs de formuler des politiques adéquates qui auront un impact positif sur la région. Les recherches menées par le réseau WATTNet permettront, selon lui, de déterminer les meilleures voies pour parvenir à l'intégration régionale.
- **Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) – Dr. Coulibaly Aly Diadjiry, Directeur du Centre de Programmation et de Recherche Stratégiques**
    - Au nom de l'UEMOA, le Dr. Coulibaly a, lui aussi adressé à l'auditoire un message de solidarité dans lequel il a indiqué que le réseau WATTNet arrivait pour combler une grande lacune. Dans un environnement caractérisé par un manque de données et un besoin de projections à long terme, les institutions de recherche sont d'une importance inestimable. Le réseau WATTNet, a-t-il dit, peut compter sur l'appui de l'UEMOA, en espérant que la réciprocité sera vérifiée dans le cadre d'une conférence prochaine qui se tiendra en mai 2016 avec pour objectif de constituer un réseau de centres et d'organisations de la région.
  - **Fondation Africaine pour le Renforcement des Capacités (ACBF) – Dr. Coffi Noumon, Directeur des Opérations**
    - Dr. Noumon a tenu à assurer le réseau WATTNet du soutien de l'ACBF. Il a ensuite ajouté que le lancement des activités du réseau WATTNet intervient à un moment où l'ACBF recherche des partenaires pour interagir avec son nouveau groupe de travail dénommé « Think Tank Task Force ». L'appui de WATTNet lors de sa prochaine Conférence des Groupes de réflexion d'Afrique, qui se tiendra à Victoria Falls en Avril, serait très apprécié.
  - **Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) – Prof. Takyiwaa Manuh, Directrice de la Division Développement Social et des Politiques**
    - Au nom du Directeur Exécutif de la CEA, le Dr. Carlos Lopes, Prof. Manuh a délivré un message de solidarité. Elle a souligné l'importance pour les décideurs et le public en général de disposer d'une part, « de compétences certaines en matière de recherche et d'analyse sur les politiques publiques et d'autre part d'organisations prêtes à s'engager », qui leur permettront de formuler des politiques publiques fondées sur des données probantes pour le meilleur devenir des pays de l'Afrique de l'Ouest pris individuellement et celui de la région dans son ensemble.
  - **Banque Africaine de Développement (BAD) – Madame Marie-Laurie Akin-Olugbade, Représentante Résidente au Ghana**
    - Madame Akin-Olugbade a affirmé l'engagement de la BAD de soutenir le réseau WATTNet. Elle a félicité les fondateurs pour la clairvoyance

dont ils ont fait preuve en créant un réseau d'une grande utilité. Elle s'est dite convaincue que les travaux de WATTNet seront porteurs de solutions pratiques et durables.

### Discours d'orientation – Transformer l'Afrique de l'Ouest pour un Développement inclusif

Dans son discours d'orientation, Son Excellence, John Agyekum Kufuor, ancien Président du Ghana a rappelé les défis auxquels les pays de l'Afrique de l'Ouest et la CEDEAO sont confrontés. Il a cité plusieurs exemples vécus lors de son mandat en tant Président en exercice de la CEDEAO. Cette institution, a-t-il souligné, n'a pas fait beaucoup de progrès dans son évolution vers son objectif d'intégration régionale parce qu'en plus du fait que la région n'est pas homogène, ses dirigeants ne sont pas engagés à l'atteinte de l'objectif d'intégration régional visé par la CEDEAO. Ce manque d'engagement est aggravé par le fait que les citoyens eux-mêmes n'ont pas vraiment intégré cette idée d'intégration régionale. Le résultat est que le status-quo demeure et la croissance économique régionale en pâtit, en raison des barrières commerciales. Cette situation a un impact sur les systèmes politiques et la gouvernance (responsabilité des gouvernants, d'une part et des citoyens, de l'autre).

Le Président Kufuor a fait remarquer que malgré le fait qu'elle est dotée d'immenses ressources naturelles, l'Afrique de l'Ouest connaît une pauvreté abjecte. Elle retire de maigres dividendes de l'exploitation de ses ressources alors qu'elle devrait jouir de retombées plus substantielles. Ses dirigeants ont la responsabilité d'engager des experts dans ce type de transactions afin d'effectuer de meilleures négociations et parvenir à une situation profitable pour toutes les parties concernées. Le réseau WATTNet est tout désigné pour remplir cette fonction. Les travaux qu'il mènera devront donc s'attaquer à ces problèmes et orienter les politiques de sorte qu'elles deviennent un facteur de croissance

socio-économique pour la sous-région.

### Au cours du débat qui a suivi, les questions adressées au Président Kufuor ont porté sur :

- L'avenir de la future monnaie unique, l'Eco
- Parité hommes-femmes dans les postes de responsabilités principaux
- Rôle joué par le Président Kufuor pour accélérer l'intégration régionale et faciliter la libre circulation des personnes dans la région pendant son mandat en qualité de Président en exercice de la CEDEAO.
- Comment juger de la pertinence des groupes de réflexion dans la sous-région ?
- Comment inciter les Chefs d'Etat qui sont peu enclins à le faire, à appliquer l'Etat de droit et à céder le pouvoir à la fin de leur mandat.

Répondant aux questions ci-dessus mentionnées, le Président Kufuor a expliqué que l'Eco n'aura d'avenir que si les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest arrivaient à s'entendre et se regrouper, comme c'est le cas pour les pays francophones, qui disposent déjà d'une monnaie unique. Il a exhorté le réseau WATTNet à se lancer dans des études plus poussées sur la question de la monnaie unique.

Sur la question de la parité hommes-femmes et particulièrement de la faible représentation des femmes dans les fonctions de responsabilités au niveau de la région, le Président Kufuor a observé qu'il y avait là une anomalie qu'il fallait corriger en créant plus d'opportunités pour l'accès des femmes à des postes de responsabilité et en examinant de façon critique comment on pourrait s'inspirer des pratiques traditionnelles et religieuses pour améliorer la condition de la femme. Le Président, a par exemple suggéré l'idée de la création d'une seconde chambre au sein de l'organe législatif, où la première chambre regrouperait l'ensemble des élus et la seconde serait constituée d'experts et de personnes



d'expérience. Les femmes pourraient y être nommées à travers un système de désignation par des autorités appropriées plutôt que de passer par la voie des élections. Cette chambre pourrait regrouper les autorités traditionnelles, religieuses et les entités professionnelles dont la contribution est nécessaire pour assurer une bonne gouvernance. Cette seconde chambre pourrait proposer en deuxième lecture, un avis sur des questions qui auraient déjà fait l'objet de débats au sein de la première chambre. Il a également suggéré que soient ouvert au sein du gouvernement des portefeuilles ministériels réservés à plus de femmes, dont il est convaincu qu'elles apporteront une contribution appréciable à la qualité de la gouvernance.

S'agissant du rôle qu'il a joué lors de son mandat en tant que Président en exercice de la CEDEAO, le Président Kufuor a tenu à préciser que c'est sous son mandat que le passeport de la CEDEAO a été lancé. Ce passeport a facilité la libre circulation des personnes et des biens au sein de la sous région.

En outre, le Président Kufuor a rétorqué que les idées que les groupes de réflexion pourraient proposer en faveur du développement socio-économique sont capitales pour la sous-région. Tout cela peut se réaliser si les résultats de recherches menées par WATTNet sont régulièrement publiés et transmis aux gouvernants et aux décideurs de la sous-région.

Sur la question de l'application de l'Etat de droit et de l'alternance pacifique, le Président Kufuor a indiqué qu'en théorie tout état démocratique est doté d'une constitution. Puisque la durée du mandat semble être la question épineuse, il convient d'abord de rappeler constamment au Président qu'il n'est au pouvoir que pour une période limitée. Il faut ensuite par voie législative, introduire dans la constitution des dispositions qui régissent la durée du mandat et les questions liées à la transition démocratique. C'est ainsi que l'Etat de droit pourra prévaloir dans toutes les activités liées au transfert de pouvoir, d'un gouvernement à un autre.

## Panels de Discussions, Plénières et Sessions parallèles

Séance d'ouverture: Rôle des Groupes de Réflexion dans l'orientation des Politiques de Développement en Afrique de l'Ouest

Le premier Panel a porté sur le thème : Rôle des Groupes de Réflexion dans l'orientation des politiques de développement en Afrique de l'Ouest.

Le Panel était constitué des membres suivants:

S.E. Dr. Abdul-Rashid Pelpuo, Ministre en charge des Partenariats Public-Privé, Ghana

Prof. Andrew Onokerhoraye, Directeur Exécutive, Centre pour la Démographie et la Protection de l'Environnement (CPED), Nigéria

Dr. Peter Taylor, Directeur des Programmes, Centre de Recherche pour le Développement International –Initiative Think Tank (IDRC-TTI), Canada

Dr. Coulibaly Aly Diadjiry, Directeur du Centre de Programmation et de Recherche Stratégique de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), Burkina Faso.

Les panélistes ont mis l'accent sur la pertinence et le degré d'influence des groupes de réflexion sur l'élaboration des politiques, leur mode de fonctionnement, leurs relations avec les décideurs et le public et enfin comment définir les politiques. Les points de vue du Panel sont résumés ci-après :

Les groupes de réflexion ont pour rôle principal d'orienter l'élaboration des politiques, non pas uniquement en produisant des résultats de recherche fondés sur des bases factuelles, mais surtout en articulant les résultats de la recherche pour les rendre pertinents pour les décideurs politiques et le public en général. Puisque le décideur politique moyen ne

consacre en général qu'une trentaine de minutes à la lecture des résultats de recherche, il est important que ceux-ci soient présentés sous forme de résumé analytique. Les groupes de réflexions peuvent également influencer les politiques en encourageant et en interpellant le public à travers des séances de débats et de dialogues sur des questions cruciales pour les populations. Le renforcement des compétences des décideurs politiques et des différentes parties prenantes revêt aussi une importance capitale.

La meilleure forme d'engagement consisterait à impliquer les décideurs dès le début du processus de réflexion afin qu'ils y adhèrent, depuis l'identification de la thématique de recherche jusqu'à la conclusion de l'étude. Les décideurs se sentant ainsi plus concernés, ils ont tendance à mieux s'engager dans cette dynamique et à s'appropriier les résultats de la réflexion.

Certaines difficultés existent toutefois et méritent d'être aplanies. Les groupes de réflexion nationaux ou locaux isolés et sans grande envergure ne jouissent pas de la même audience auprès des autorités que les groupes de réflexion étrangers. S'il veut faire œuvre utile, le réseau WATTNet devrait définir une feuille de route et identifier des options de politiques à travers lesquelles il pourrait édifier la réflexion des responsables des institutions régionales et des autorités des états de l'Afrique de l'Ouest. Il faudra surtout éviter les doublons dans les choix de thématiques de recherche et veiller à procéder à des analyses de politiques pays par pays. Le réseau devra aussi associer d'autres groupes à cette réflexion, de telle sorte qu'il ressorte plus crédible et plus représentatif de l'Afrique de l'Ouest. La dimension genre ne devra pas être négligée dans toutes ces réflexions.

## Plénière 1: Bonne Gouvernance pour le Développement Inclusif et la Stabilité

*Président:* Prof. Baffour Agyeman-Duah, Directeur Exécutif de la Fondation John Agyekum Kufuor, Ghana

Dans son intervention sur la bonne gouvernance pour le développement inclusif et la stabilité, Prof. Baffour Agyeman-Duah a insisté sur l'importance des trois domaines d'inclusion, que sont (i) l'inclusion politique (processus décisionnel), (ii) l'inclusion économique (processus de développement) et (iii) l'inclusion sociale (participation à la vie de la société).

Il a fait remarquer que l'exclusion entraîne l'aliénation qui est source de troubles et d'instabilité et dans certains cas de révolution. L'inclusion est un facteur important en démocratie, en ce sens qu'elle permet aux populations de s'identifier avec le régime politique et parce qu'elle permet d'établir des principes de tolérance, de respect et de collaboration and coopération – vertus qui concourent à garantir un fonctionnement efficace de l'action démocratique.

En réalité, pour que la gouvernance démocratique fonctionne bien, il faut impliquer toutes les personnes concernées et le rôle des groupes de réflexion est de veiller à ce que cela se fasse. A cet égard, Prof. Baffour Agyeman-Duah a proposé quelques idées:

- Représentation: Représentation à la proportionnelle, système majoritaire, mise en place de mesures de discrimination positive pour corriger les situations d'exclusion et se donner des pouvoirs de nomination.
- Participation: Différentes personnes issues de différentes couches sociales de la population sont invitées à participer à la prise de décision.

- Voix: Liberté d'expression et accès non restreint à la presse écrite et électronique et à d'autres formes de média et d'expression.
- Politique d'inclusion: Discrimination positive, fiscalité citoyenne et politique sociale.

En résumé, la politique d'inclusion permet aux citoyens de se sentir concernés et de s'identifier au processus de gouvernance. En conséquence les citoyens se sentent autorisés à exiger des gouvernants une reddition des comptes, facteur essentiel dans la conduite d'une politique saine de promotion du développement.

## Sessions parallèles

Au sein du premier groupe les participants ont exploré trois canaux ou agents par lesquels la politique d'inclusion peut être promue comme un puissant facteur de paix et de stabilité. Ces agents de paix et de stabilité sont la jeunesse, les femmes et les institutions.

### Promouvoir une Politique inclusive: Un puissant facteur de Paix et de Stabilité – La Jeunesse, un puissant facteur de stabilité

*Présentatrice: Madame Ramata Thioune, Chargée de Programme Principale, CRDI*

*Modérateur: Prof. Atsu Ayee, Chargé de recherche, IEA, Ghana*

Dans sa présentation, Madame Thioune a évoqué la question de l'importance de la participation citoyenne, le contexte de la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest, risques et solutions. Elle a expliqué que la participation citoyenne constitue l'un des piliers de la démocratie qui renforce la légitimité et la crédibilité de l'Etat. Elle facilite l'élaboration de politiques de développement efficaces qui promeuvent l'Etat de droit, la transparence et l'arbitrage.

En raison du processus de démocratisation et d'une tendance marquée en faveur d'une meilleure inclusion politique, nous avons assisté, au cours des 10 à 15 dernières années, à une réduction des conflits et des tensions au niveau de la région. La Charte de la Jeunesse Africaine est un exemple de mécanisme et d'outil visant une meilleure inclusion du citoyen et de la jeunesse. Il existe cependant des contraintes telles que la démographie galopante, l'urbanisation, la criminalité, et la violence (urbaine et électorale), la corruption, la faible performance économique et le sous-développement chronique, pour ne citer que quelques unes. L'indice de perception de la corruption publié en 2015 par Transparency International donnait au Cap Vert une note de 55 sur 100, ce qui implique que la corruption dans ce pays n'est pas un problème sérieux, alors que dans les autres pays africains la note varie entre 47/100 (Ghana) et 17/100 (Guinée Bissau).

Malgré le fait qu'ils représentent plus de 60% de la population de l'Afrique de l'Ouest, les jeunes sont très peu impliqués dans la scène sociopolitique. En ce qui concerne les jeunes femmes, la situation est loin d'être meilleure. En réalité, la marginalisation et l'exclusion constituent un risque, celui de provoquer une grogne, un manque de confiance vis-à-vis des gouvernants et des institutions, qui peuvent dégénérer en comportements déviationnistes et en actes de vandalisme. Les jeunes victimes d'exclusion et de marginalisation deviennent des cibles idéales pour les campagnes de recrutement des milices.

Des solutions peuvent toutefois être apportées au niveau économique, socioculturel et politique. Au niveau économique, elles passent par l'amélioration de la gouvernance économique, l'instauration de mesures draconiennes pour lutter contre la corruption, la réforme du système éducatif et la création de conditions durable pour l'emploi des jeunes.

Par ailleurs, les normes socioculturelles qui constituent une entrave à l'inclusion de la jeunesse doivent être identifiées et corrigées.

Au plan politique, il faut citer l'instauration d'un système de quota pour l'entrée des jeunes en politique, la participation aux débats, la création du parlement des jeunes et l'abaissement de l'âge minimum pour être éligible à des postes de responsabilité politique. Les partis politiques doivent être exhortés à nommer des jeunes âgés de moins de 35 ans à des postes de responsabilité ou au moins leur donner voix au chapitre.

L'on a relevé que très peu de recherches ont été entreprises en Afrique de l'Ouest sur la participation des jeunes aux activités politiques au niveau national ou régional. Il n'y a pas non plus de recherches qui aient été menées pour montrer la relation qui existe entre la politique et l'emploi, la participation de la jeunesse à la politique et ses effets sur la stabilité de la nation, ou encore sur les formes de participation qui se sont avérées les plus efficaces pour assurer une gouvernance plus inclusive.

## Points / Questions clés

Les points qui sont ressortis des discussions et des observations sont résumés comme suit :

- L'accent doit porter sur les conditions à créer pour que les jeunes réalisent leurs potentialités.
- Une analyse critique de la politique nationale de la jeunesse doit être menée afin de pouvoir à la fois suivre et tirer des leçons de l'expérience des différents pays. Ne pas négliger le lien qui existe entre croissance, gouvernance, institutions, famille et justice.
- La question de la jeunesse est liée à la croissance et à la stabilité. Sans stabilité, la croissance est limitée.
- Faciliter le dialogue intergénérationnel.

- Mettre l'accent sur le statut de la jeune femme en tant que citoyenne, sur l'ensemble de ses droits et non pas uniquement sur celui relatif à sa santé en tant que procréatrice.
- S'attaquer à la problématique du chômage des jeunes.
- S'attaquer à la problématique des jeunes et de la justice, du régime correctionnel à adopter. Il y a trop de jeunes dans la population carcérale, et la plupart sont en âge de fréquenter l'école secondaire. Le taux de jeunes incarcérés doit être sérieusement réexaminé.

## Promouvoir la Politique Inclusive: Un puissant facteur de Paix et de Stabilité – Les Femmes comme facteur clé de Stabilité

Présentatrice: **Mme Naasu Geneviève Fofanah**, CEO, United for Humanity, Sierra Leone

Modérateur: **M. Kwesi Jonah**, Senior Fellow, Institute for Democratic Governance (IDEG), Ghana

## Points / Questions clés

- Paix et Stabilité, quels rôles pour la femme?
- Disposons-nous d'arguments solides pour faire jouer aux femmes un rôle clé dans le processus de paix?
- Comment faire comprendre à la société que les problèmes des femmes sont aussi les siens?

## Promouvoir des Institutions fortes, Transparence et Responsabilité dans la lutte contre la Corruption

Présentateur: **Mr. Emile Carr**, Chairman, Transparency International, Sierra Leone

*Modérateur:* **Dr. Michael Ofori-Mensah**, Senior Fellow, IEA

M. Carr a souligné que la corruption constitue une sérieuse entrave à la croissance et au développement et surtout pour les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. La lutte contre la corruption demeure ainsi un facteur clé pour le développement et pour promouvoir la confiance dans la sous-région. L'exposé a mis l'accent sur la nécessité de créer des institutions fortes, un leadership responsable, le souci de la transparence et l'obligation de rendre compte tout au long de cette bataille contre la corruption qui existe certes dans tous les pays du monde, mais qui demeure un souci permanent pour l'Afrique. En conclusion, des propositions ont été faites en vue d'instaurer des mesures de lutte contre la corruption qui soient orientées vers les besoins spécifiques des pays de la sous-région.

### Points /Questions clés

Promouvoir des Institutions fortes, Transparence et Responsabilité dans la lutte contre la Corruption

- La question de la mise en place d'Institutions fortes est cruciale, mais elles nécessitent au préalable des ressources suffisantes pour garantir leur efficacité. Quels sont donc les moyens par lesquels ces ressources peuvent-elles être mobilisées ?
- Quels sont les facteurs clés qui expliquent que des Institutions chargées d'assurer l'obligation de rendre des comptes demeurent toujours inefficaces et sans ressources?
- Ces institutions ne sont fortes et efficaces que lorsqu'elles sont indépendantes. Comment veiller à ce qu'elles disposent de l'indépendance nécessaire pour faire leur travail avec efficacité et sans entrave, aucune?
- Une étude comparative sur les causes

systémiques de la corruption en Afrique de l'Ouest est nécessaire?

- Pourquoi les mesures relatives à l'obligation de rendre compte ont-elles échoué? Quelles sont les pratiques optimales?
- Pourquoi le protocole de la CEDEAO sur la corruption est-il inopérant?
- Quels sont les facteurs culturels qui favorisent la corruption? Pourquoi les gens volent dans les institutions, mais ne volent pas chez leurs voisins?

### Plénière 2: Les infrastructures pour un développement inclusif

*Président:* Dr. Ibrahim Diarra, Directeur Exécutif du Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIRES), Côte d'Ivoire

### Sessions Parallèles

Énergies traditionnelles et renouvelables

*Présentateur:* **Dr. Simon Bawakyillenuo**, Chercheur, Institute for Statistical, Social and Economic Research (*Institut de Recherche Statistique, Sociale, et Économique*, ISSER), Ghana

*Modératrice:* **Mme. Marie-Laure Akin-Olugbade**, Représentante Résidente de la Banque Africaine de Développement (BAD), Ghana

Selon le Dr Bawakyillenuo, dans l'ensemble, la sous-région se caractérise par une capacité de production insuffisante et une faible fiabilité des centrales électriques, ce qui provoque des perturbations fréquentes sur le réseau électrique. La dépendance excessive à l'égard des sources d'énergie traditionnelles telles que l'hydroélectricité, elle-même tributaire des aléas du changement climatique, et l'exploitation insuffisante des nouvelles sources d'énergie renouvelables constituent les facteurs

clés de l'insécurité énergétique dans la sous-région. La complexité des problèmes que connaît le secteur de l'énergie de la sous-région est une question préoccupante qui nécessite des interventions de développement. Cette présentation a porté sur les domaines suivants:

- Faire un état des lieux des problèmes relatifs aux énergies traditionnelles et renouvelables de la sous-région en vue d'identifier les lacunes et proposer des solutions pour un développement durable ;
- Établir le lien entre l'énergie et le développement économique ;
- Évaluer l'état de l'énergie dans la sous-région dans le but d'établir la relation entre l'offre et la demande et leurs différents impacts sur le développement économique ;
- Le paysage des ressources énergétiques traditionnelles de la sous-région ;
- Le potentiel des ressources d'énergies renouvelables dans la sous-région et leur rôle dans la résolution du déficit énergétique de la sous-région ;
- Examiner les initiatives en cours visant à intégrer les ressources énergétiques de la région.

En conclusion, le Dr Bawakyillenuo a indiqué que le déficit énergétique de la sous-région se traduit un faible accès à l'électricité et par des niveaux de consommation annuel d'électricité par habitant extrêmement négligeables. D'importants défis, tant au niveau technique, que celui de la volatilité des prix du pétrole brut, des effets de la variabilité climatique sur le niveau de l'eau dans divers barrages hydroélectriques et de la faiblesse des ressources financières peuvent être cités parmi les facteurs qui ont entravé l'augmentation de la production d'électricité à partir des sources d'énergie traditionnelles. De plus, il faut constater une dépendance excessive à l'égard des sources traditionnelles de production

d'énergie au détriment des nouvelles énergies renouvelables. Cependant, les nouvelles sources d'énergie renouvelable de la sous-région offrent des potentialités d'exploitation extrêmement intéressantes, même si elles existent à des niveaux variables dans les différents pays. Bien que les États membres de la CEDEAO aient marqué un intérêt croissant en faveur de politiques de diversification du mix énergétique en vue d'y inclure les nouvelles énergies renouvelables, il n'y a pas eu de changement notable dans le paysage dans la majorité des pays à l'exception du Cabo Verde.

### Points / Questions clés

- Est-il approprié d'adopter les énergies renouvelables? Si oui, comment? Si non, pourquoi?
- Comment la région peut-elle tirer profit des études de cas réussies et des meilleures pratiques?
- Comment effectuer le suivi et évaluer l'impact des politiques recherchées par les agences de développement?

### Amoinrir les contraintes liées au transport et à l'énergie: stratégies de financement, impact sur la compétitivité, la croissance et la pauvreté en Afrique de l'Ouest

*Présentateur: Prof. Diagne*, Directeur Exécutif du Consortium pour la Recherche Économique et Social (CRES), Sénégal

*Modérateur: Prof. Felix Asante*, Directeur Exécutif de l'ISSER

Le Prof. Diagne a commencé sa présentation par des questions sur la manière dont la région peut s'équiper en infrastructures énergétiques et de transport suffisantes. C'est un sujet qui préoccupe les chefs d'État de la CEDEAO. La réponse à cette question réside, selon eux, dans la création d'un fonds constitué par les pays de la région, en prélevant des taxes

communautaires sur les importations, les produits agricoles, miniers ou énergétiques et les télécommunications. Le produit de ces prélèvements sera investi dans ces deux secteurs: les infrastructures énergétiques et de transport.

Il a ajouté que les dispositions liées au financement ont également des répercussions tant sur les agents économiques que sur les finances publiques nationales. Les effets de cette stratégie sur le développement des infrastructures régionales dépendront du mode de financement choisi et de l'affectation des ressources mobilisées - non seulement entre les deux secteurs (transport et énergie), mais aussi entre les pays. Les variables influant sur les impacts à considérer sont les finances publiques, le commerce extérieur, la croissance économique et le bien-être des ménages. Toutefois, différents scénarios seront envisagés en fonction du mode de financement du fonds, telles que l'entrée en vigueur d'un tarif extérieur commun et la signature d'un accord de partenariat économique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne.

En conclusion, il a déclaré que le fonds serait un outil de développement économique pour la sous-région s'il venait à être mis en place. Les mécanismes de redistribution sous-jacents profiteraient à tous les États membres. Si la CEDEAO dans son ensemble est mieux dotée d'infrastructures de transport et d'énergie, compte tenu du déficit actuel, tous les États membres amélioreront leur performance économique. Cette situation aura pour résultat principal la réduction des coûts de transaction, l'amélioration de la compétitivité des entreprises et le développement du commerce intra-régional, ainsi que l'émergence d'un secteur industriel.

### Points / Questions clés

- Effectuer une étude comparative sur les causes systémiques de la corruption en Afrique de l'Ouest.

- Étudier les difficultés et les défis qui entravent la mise en œuvre des programmes et des politiques, même si les gouvernements y sont favorables.
- Quels sont les obstacles organisationnels au sein des institutions qui peuvent expliquer le manque de volonté politique en termes d'application des politiques?
- Quel est le coût réel du déficit en infrastructures d'énergie et de transport sur l'économie, les ménages, les petites et moyennes entreprises?
- Faire un audit du transport et des ressources énergétiques pour savoir pourquoi les choses évoluent si lentement.
- Qu'en est-il des accords de partenariat économique?
- Les poches de conflits empêchent la bonne diffusion des ressources dans la région. Que faut-il faire?
- Les chercheurs devraient se rapprocher des décideurs pour chercher à savoir pourquoi il n'y a pas de suivi des politiques et qu'est ce qui peut être fait en la matière.
- Savoir si les méthodes utilisées sont pratiques ou si elles nécessitent une amélioration.

### Genre et infrastructures – Améliorer la prise en compte de la dimension genre dans un contexte de développement: les questions liées aux infrastructures

*Présentateur:* **Prof. Ahoure Alban Alphonse E.**, Directeur par Intérim de la Cellule d'Analyses Économiques du CIRES (CAPEC), Côte d'Ivoire

*Modérateur:* **Prof. Idrissa Mohamed Ben Issaka Ouedraogo**, Directeur Exécutif du Centre d'Études, de Documentation et de Recherche Économique et sociale (CEDRES), Burkina Faso

## Points / Questions clés

- Comment considérons-nous les facteurs sexospécifiques et les autres facteurs sociaux dans le développement des infrastructures?
- La collecte de données à partir desquelles une analyse détaillée du genre peut être effectuée pour mesurer avec précision l'impact des infrastructures sur le développement socio-économique est importante.
- Effectuer des recherches sur la manière d'améliorer la vie des femmes grâce aux infrastructures, en incitant davantage les femmes à s'engager dans des activités génératrices de revenus ou de loisirs qui contribueront à la croissance du PIB.
- Quel est l'impact des contraintes sociales sur le marché du travail et le genre?

La rencontre de la première journée a pris fin à 18 heures 30.

## Plénière 3: Les Objectifs de Développement Durable

*Présidente: Mme. Christine Evans-Klock, Représentante Résidente du PNUD au Ghana*

Les ODD sont un processus émanant des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et y apportent certaines améliorations. Les ODD se caractérisent essentiellement par leur conception ascendante. Ils intègrent l'importance des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Mme Evans-Klock a soutenu que l'objectif de la recherche est l'élément pertinent pour une nation et les ODD peuvent être intégrés aux plans nationaux. À son avis, les OSC devraient adopter des meilleures pratiques telles que les groupes de contrôle randomisés, les méthodes expérimentales dans la conduite de leurs travaux de recherche. La présidente a demandé aux OSC d'adopter des méthodes innovantes pour faire avancer la recherche. D'autres

questions ont mis en évidence la manière dont les résultats de la recherche pourraient être mis en œuvre de manière adéquate. Mme Evans-Klock a soutenu qu'il était urgent de se pencher sur la mise en œuvre de la recherche nationale, en ajoutant "Nous devons connaître l'impact des politiques". En outre, la nécessité d'explorer la mobilisation interne des ressources a été soulignée- en raison de la pénurie des fonds provenant des sources habituelles de financement.

La présidente a demandé aux OSC d'inclure dans leurs plans d'action des occasions de partager les résultats de la recherche, d'effectuer de la recherche conjointe entre pays et d'examiner la manière dont les OSC pourraient influencer l'investissement dans les données pour servir de base de référence aux ODD et surveiller leur mise en œuvre.

## Les Objectifs de Développement Durable: vers la réalisation de ODD (mise en œuvre, suivi et évaluation, données)

*Présentateur: Dr. Debapriya Bhattacharya, Président de Southern Voice sur les Objectifs Internationaux de Développement post-MDG et Chercheur émérite du Centre for Policy Dialogue (Centre de Dialogue sur les Politiques, CPD), Bangladesh*

*Modérateur: Julie Dawn LaFrance, Spécialiste de Programme Principale au CRDI*

La présentation du Dr Bhattacharya s'est axée sur la déclaration de l'Assemblée Générale des Nations Unies - Transformer notre monde: l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le programme 2030 promet de "ne laisser personne derrière" (ONU, 2015b), ce qui signifie que le développement uniforme dans diverses régions du monde est crucial. Il a soutenu que, l'Afrique de l'Ouest subit une transformation économique ; de nombreux pays stabilisent leur situation politique en émergeant des conflits et même en améliorant leur économie. Il importe que ces changements



positifs soient également traduits dans la réalisation des ODD. Il a souligné les questions clés qui ont été identifiées dans l'Agenda 2030 pour aider les pays les moins avancés (PMA), les Pays en Développement sans Littoral ou les Petits États Insulaires en Développement (PEID) à atteindre un développement durable.

Le présentateur a décrit le guide des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau des pays. Il a expliqué que le guide se décline en trois rubriques principales: **Planifier** (sensibilisation du public, application des approches multipartites, adaptation des ODD au contexte national, multinational et local), **Agir** - (création d'une cohérence horizontale des politiques, création d'une cohérence politique verticale, budgétisation pour l'avenir), **Vérifier** - (suivi, communication des rapports et responsabilisation, évaluation des risques et promotion de l'adaptabilité).

Selon le Dr Bhattacharya, la mise en œuvre des ODD au niveau des pays bute sur des défis particuliers pour chaque pays. Cependant, cinq défis communs entravent la mise en œuvre des ODD dans la plupart des PMA. Ce sont: l'intégration au processus de planification nationale, le mécanisme institutionnel de mise en œuvre, les ressources financières et non financières, les données pour le suivi, la participation et la redevabilité.

L'Agenda 2030 pour le développement durable a été lancé à un moment où l'environnement international est délétère. Pour atteindre les objectifs énoncés, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique dans son ensemble devraient s'attaquer aux défis de la faim et de l'extrême pauvreté. En outre, il est nécessaire d'avoir un processus renforcé de responsabilisation et de légitimité.

## Points / Questions clés

- L'évaluation d'impact se fait-elle efficacement? Quelles sont les ressources nécessaires?
- Quelles sont les normes de recherche?
- Influencer de manière à ce qu'il y ait une approche holistique. Nous avons besoin de statistiques sur le développement.
- Le financement des ODD est également un problème. Comment les pays vont-ils financer leurs ODD? Nous devons rechercher un financement mixte qui prenne en compte la mobilisation des ressources nationales. Par exemple, la fiscalité et le commerce. Comment utilisons-nous le financement mixte de manière catalytique?
- Comment surmonter les problèmes d'intégration des données; la localisation, l'alignement, l'intégration, etc., et mettre en place des mécanismes institutionnels pour la mise en œuvre?
- Le rôle des recettes non financières n'est pas mis en relief comme il le faut. Comment utilisons-nous les canaux des revenus non financiers notamment les subventions et la propriété intellectuelle, entre autres?
- La responsabilisation et le monitoring ont été remplacés par le suivi et l'examen, et cela doit être défini au niveau du pays. Les facteurs de réussite ne sont actuellement pas uniformes.
- Quel est l'impact des politiques gouvernementales sur le secteur privé?
- Les PME et les entreprises (notamment les multinationales) doivent s'engager dans un dialogue sur les politiques au moins au niveau national plutôt que sur la pratique de collaboration avec les RSE, ce qui est, en réalité, une grande opération de Relations Publiques.
- Les TT peuvent jouer un rôle en améliorant le véritable processus de priorité par l'aide
- Comment tirer profit des données et les intégrer aux ODD nationaux ou régionaux?
- Comment influençons-nous l'utilisation faite des données?

aux gouvernements dès les premières étapes du processus de priorisation et par le renforcement des capacités des citoyens.

- Au lieu de mettre l'accent sur les objectifs, il faut mettre en amont les différentes manières d'établir une hiérarchisation des priorités autour des cibles et des indicateurs pour contribuer à comprendre les cas spéciaux et à examiner chaque ODD séparément.

## Discussion sur les Objectifs de Développement Durable: Braver les Obstacles - Révolution des Données et Mise en Œuvre des ODD en Afrique de l'Ouest

*Présentateur: Dr. Ibrahima Hathie*, Chercheur à l'IPAR, Sénégal

*Modérateur: Dr. Peter Taylor*, CRDI

L'inclusion est l'un des principes fondamentaux de l'agenda 2030 pour le développement durable. La mise en œuvre de ce programme exige une véritable révolution des données. Selon le Dr Hathie, cette révolution des données nécessiterait des données accessibles au public et disponibles en temps opportun, fiables, de haute qualité. Le document a porté sur des éléments de recherche provenant de sept (7) études de pays en Afrique de l'Ouest, y compris le Sénégal et la Sierra Leone. Ces études visaient les domaines relatifs aux OMD notamment la gouvernance, l'énergie et les infrastructures. À la lumière des résultats de l'étude, le présentateur a soutenu que la disponibilité des données au Sénégal est relativement bonne, tant pour les indicateurs au niveau mondial qu'au niveau national. Cependant, les résultats de la Sierra Leone sont moins satisfaisants. Cette situation pose des défis importants dus à de graves lacunes dans les données.

Le présentateur a recommandé de lever les contraintes d'ordre institutionnel et de ressources, comme moyen d'améliorer les données dans ces pays. Il a également appelé à l'harmonisation des méthodologies de

collecte de données qui constituent la base de la production de données et l'amélioration de la qualité des données administratives.

## Points / Questions clés

- La relation entre les acteurs mondiaux, régionaux et nationaux, d'une part, et les utilisateurs de données comme le gouvernement / les bureaux nationaux de la statistique, d'autre part, et les groupes de réflexion doit être améliorée et renforcée. La nature de la relation peut être renforcée en instaurant une confiance mutuelle et en créant une propriété partagée des données et de ses processus de production. Il est nécessaire de s'accorder sur le choix des domaines de recherche, la propriété commune des données, la méthodologie et les détails de la collaboration. La cohérence et la comparabilité des données de la méthodologie de collecte, de la disponibilité et de l'accessibilité des systèmes de données. Cela implique la question du stockage et de la diffusion des données. WATTNet peut intervenir en contribuant à concilier les données des différentes sources et en facilitant la collaboration entre les acteurs afin de mieux comprendre les différences entre les données et de contribuer à les résoudre.
- Les lacunes en matière de données peuvent être comblées en veillant à ce qu'elles soient suffisamment désagrégées pour pouvoir répondre à des problèmes spécifiques. Les groupes de réflexion peuvent contribuer à regrouper des données pour faciliter le suivi de la mise en œuvre des ODD. Cela facilitera l'évaluation de leur impact grâce à l'utilisation de la technologie, de l'expertise spécialisées et des ressources financières disponibles pour satisfaire les besoins en données ODD aux niveaux national, régional et mondial.

## Discussions sur les Objectifs de Développement Durable: ODD et mise en œuvre de la protection sociale en Afrique de l'Ouest

*Présentatrice:* **Prof Takiwaa Manuh**, Directeur de la Division Politique de Développement Social, UNECA, Éthiopie

*Modérateur:* **Dr Andrew Hurst**, Chef de Programme, CRDI-TTI

Selon la Prof. Manuh (présentatrice), les programmes de protection sociale font partie des stratégies et plans nationaux de développement à long terme qui ont pour objectif la réalisation d'une croissance inclusive. La présentatrice soutient en outre qu'un tiers des pays africains disposent désormais de stratégies de protection sociale sous forme de filets de sécurité sociale ou de programmes d'aide sociale, de secours d'urgence et de sécurité sociale. Cependant, elle a déploré l'absence d'harmonisation et de coordination de ces stratégies de protection sociale. Selon la présentatrice, la coexistence de mécanismes formels et informels de protection sociale est une caractéristique distinctive de la protection sociale en Afrique de l'Ouest.

Pour la présentatrice, au nombre des défis liés aux programmes de protection sociale dans la région figurent le financement limité de la protection sociale, la faible capacité à mettre en œuvre des programmes de protection sociale, la rareté des données et des résultats de recherche sur la protection sociale.

La présentatrice a expliqué que pour améliorer et promouvoir la protection sociale dans la région, les organisations de la société civile (OSC) et les États pris individuellement ont des rôles essentiels à jouer. Les OSC doivent entreprendre de la recherche, analyser et fournir des conseils stratégiques au gouvernement. Les gouvernements ou les États, d'autre part, doivent assurer la prestation de services de base tels que les services d'éducation, de santé et de protection de l'enfance.

## Points / Questions clés

- Quel est l'impact évident en terme de coût de l'inertie du gouvernement sur la faim, l'éducation et des autres services essentiels?
- Comment des changements peuvent-ils être initiés et comment les programmes de protection sociale peuvent-ils être mis en œuvre?
- Pourquoi les groupes vulnérables ne sont-ils pas disposés à s'engager dans les programmes de protection sociale qui leur sont destinés?
- La restructuration des mesures de protection sociale telles que les transferts monétaires nous aiderait-elle à adopter des perspectives viables à plus long terme?
- Pourquoi la protection sociale est-elle nécessaire et quel est l'impact du manque de protection sociale?

## Plénière 4 : Présentation sur les Objectifs de Développement Durable: Gestion des ressources naturelles / agricoles pour le développement

*Président:* Dr. Joe Amoako-Tuffour, Directeur de la Recherche, African Center for Economic Transformation (ACET), Ghana

Selon le Docteur Amoako-Tuffour, l'objectif essentiel de l'Agenda 2063 de l'UA, c'est de définir clairement quelle est l'Afrique que nous voulons tous - une bonne société solidaire. Les éléments fondamentaux de la construction d'une bonne société sont le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit. Nous pouvons également gérer de manière prudente tout ce que nous avons avec une plus grande transparence et une plus grande responsabilité en vue d'une équité intergénérationnelle. La question clé ici c'est de faire correspondre notre vision à ce que nous avons (ressources humaines et ressources naturelles).

## Sessions parallèles sur les Objectifs de Développement Durable: gestion des ressources naturelles pour le développement

*Présentateur: Prof. John Asafu-Adjaye, Chercheur Principal Adjoint (IEA)*

*Modérateur: Dr. Joe Amoako-Tuffour, ACET*

### Plénière 4, Session Parallèle du Groupe 1

Bien que les pays d'Afrique de l'Ouest soient dotés de ressources naturelles abondantes, à ce jour, ils ont réalisé de mauvais résultats dans leur quête du développement. Le Prof. Asafu-Adjaye a soutenu que les taux de croissance économique élevés enregistrés au cours de la dernière décennie ne se sont pas traduits par une réduction des taux de chômage, en particulier chez les jeunes. Il a en outre indiqué que les économies des pays de la région sont demeurées pratiquement inchangées en raison de l'accent mis sur l'exportation de produits primaires à faible valeur ajoutée.

Afin de réaliser des progrès dans la gestion des ressources naturelles de l'Afrique de l'Ouest, le Prof. Asafu-Adjaye a proposé les options politiques suivantes: la transparence et l'obligation de rendre des comptes sur les flux de revenus, l'amélioration de l'environnement institutionnel, des politiques macroéconomiques et microéconomiques appropriées pour atténuer les effets pervers du syndrome hollandais.

### Points / Questions clés

- Comment pouvons-nous faire participer plus de femmes à ce secteur?
- WATTNet et les OSC devraient inciter les universités à accroître le renforcement des capacités afin que nos propres institutions nationales puissent bien maîtriser les rouages en matière de leadership, en vue de prendre le relais des entreprises étrangères. Les OSC devraient s'ériger en défenseurs de nos intérêts et inciter les différentes

institutions à prendre la relève.

- Les entreprises étrangères doivent-elles payer pour les dommages causés à l'environnement, en vue de couvrir le coût total de l'exploitation des ressources?
- Comment intégrons-nous l'impact social et environnemental dans les contrats d'exploitation des ressources naturelles?
- La gestion des attentes des citoyens est cruciale. A quoi correspond le contenu local par rapport au niveau des revenus?

## Sessions parallèles sur les Objectifs de Développement Durable: Investir dans un secteur agricole productif pour le développement

*Présentateur: Prof. Andrew Godwin Onokerhoraye, Directeur Exécutif du Centre for Population and Environmental Development (CPED), Nigeria*

*Modérateur: Dr. Flaubert Mbiokop, Chargé de Programme, CRDI*

L'agriculture est l'épine dorsale des économies d'Afrique de l'Ouest. Elle a, à maints égards, un impact sur la société dans la mesure où elle est le plus grand pourvoyeur d'emplois de la région. Selon le professeur Onokerhoraye, les exportations de produits agricoles comptent pour une part importante des recettes du commerce extérieur de l'Afrique de l'Ouest, de l'ordre de six milliards de dollars.

Le présentateur a soutenu que, bien que l'agriculture reste cruciale pour la croissance économique dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, les problèmes liés à l'agriculture sont multiples. La productivité diminue, les pauvres n'ont pas accès à la terre et aux autres ressources, il y a généralement peu d'investissements dans la recherche; et une mauvaise diffusion des résultats de la recherche aux acteurs clés, en particulier aux agriculteurs. Il a ajouté que, malgré le rôle des femmes dans la production

agricole dans la région, l'inégalité entre les sexes est un problème persistant. Les femmes dans certains pays n'ont pas le droit de posséder des terres ni d'investir dans des cultures de rente importantes. Il explique en outre que l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest devrait faire face à une augmentation considérable attendue de la demande en nourriture en raison de la croissance démographique.

Le Professeur Onokerhoraye a indiqué que les progrès dans l'agriculture de la région dépendent des décideurs qui sont prêts et capables de s'attaquer à des problèmes difficiles, de donner la priorité et de mettre en œuvre des politiques qui profitent à la production agricole.

### Points / Questions clés

- Comment transformer l'agriculture en Afrique de l'Ouest pour inclure les jeunes?
- Quel est l'impact du changement climatique sur l'agriculture?

#### *Plénière 5: Panel sur le Renforcement du Secteur privé pour le Développement Inclusif*

*Président:* Dr. Ifediora Amobi, CEO, Econcepts, Nigéria

#### Animateurs du Panel:

1. **Mr. Eric Otoo**, Directeur, RTC, Guinness Ghana Ltd
2. **Mr. Frederick Alipui**, Conseiller chargé des Politiques, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Ghana
3. **Mr. Ndoye Magatte**, Conseiller Principal auprès du Ministre du Commerce, Secteur Informel, Consommateurs, Promotion des produits locaux et des PME, Sénégal
4. **Prof. Idrissa Ouedraogo**, Directeur Exécutif, CEDRES, Burkina Faso

#### 5. **Mr. Kalilou Traoré**, Commissaire CEDEAO, Industrie et Secteur Privé, Nigéria

La faiblesse des infrastructures caractérisées par les réseaux des transports inadaptés, la vétusté des routes et les délestages électriques constituent une sérieuse contrainte pour l'activité des entreprises. Pour que le secteur privé prospère, le Gouvernement doit créer un cadre institutionnel et de politiques incitatif ainsi que des conditions de concurrence équitables, entre autres. En conclusion, la décision unanime est d'apporter un appui ciblé au secteur privé.

La politique d'intégration n'a pas donné les résultats qu'on en attendait après 40 ans d'existence de la CEDEAO. Cette situation est due au manque de volonté politique et à la faiblesse des institutions qui devaient mettre en œuvre les politiques convenues.

Le panel a aussi mis en exergue la nécessité de combler le déficit de communication entre les décideurs et le secteur privé afin de promouvoir le développement inclusif. Pour renforcer le secteur privé, il conviendra d'éviter d'appliquer des politiques telles que la réglementation de la Banque Centrale du Ghana de 2014 sur le contrôle des devises.

### Points / Questions clés

- Comment résoudre la question de la création des emplois?
- Comment l'Etat peut-il inciter le secteur privé à créer des emplois?
- Comment le secteur privé peut-il aider les communautés riveraines des projets au-delà de sa politique de RSE?
- Comment inciter les femmes à accéder à plus de postes de responsabilité?

- Comment convaincre l'Etat d'arrêter d'importer des biens que produisent déjà les entreprises locales ?

### **Plenièrè 6: Commerce et Intégration régionale pour le Développement inclusif**

**Président: Mr. Kalilou Traoré**, Commissaire CEDEAO, en charge de l'Industrie et du Secteur Privé.

**Orateur: Dr. Chukwuka Onyekwena**, Directeur Exécutif, Centre d'Etudes sur les Economies Africaines (CSEA), Nigéria

40 années après la création de la CEDEAO et malgré plusieurs réalisations louables, les défis liés aux mauvais comportements, au manque de ressources et à l'absence de politiques privilégiant la recherche continuent de se poser avec acuité.

### **Commerce intra-régional et croissance économique au sein de l'espace CEDEAO**

L'exposé du Dr. Onyekwena a mis l'accent sur le rôle que peut jouer le commerce régional dans la réalisation du développement inclusif dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il a présenté la nature, la composition et la dimension du commerce de la CEDEAO au sein de son espace et avec le reste du monde en faisant une comparaison avec les trois autres communautés économiques régionales d'Afrique subsaharienne. Il a fait valoir que le taux de croissance des économies est en croissance, toutefois cette croissance ne se traduit pas par un développement inclusif et partagé, dans la mesure où les niveaux de pauvreté dans la région n'ont pas considérablement baissé. Selon le Dr. Onyekwena, il existe des preuves que le commerce extrarégional de la CEDEAO augmente à un rythme rapide qui est sans commune mesure avec celui du commerce intrarégional, comparativement à la situation de la SADC. A cet égard, le Dr. Onyekwena estimé qu'il y avait là une opportunité de parvenir à un développement plus harmonieux

en convertissant une partie du commerce extrarégional en commerce intrarégional.

Il a par ailleurs ajouté que les exportations de la région sont dominées par des combustibles minéraux, des lubrifiants et autres produits connexes, alors que les importations sont constituées essentiellement de machines, d'équipements de transport, de biens manufacturés et de produits chimiques, ce qui implique que le personnel technique qualifié du secteur manufacturier devrait exister pour que l'on puisse effectivement exploiter ces opportunités de commerce au bénéfice d'un développement harmonieux de la région.

En conclusion, le Dr. Onyekwena a déclaré qu'étant donné la pénurie de main d'œuvre technique spécialisée pour développer le secteur manufacturier de la région, la réalisation du développement inclusif par le commerce régional ne serait pas entreprise aisée. Il a par conséquent recommandé que les pays de l'Afrique de l'Ouest intensifient leurs investissements dans le développement du capital humain et se réengagent en faveur d'une politique industrielle régionale hardie afin d'espérer enregistrer de meilleures performances commerciales au niveau régional, et partant améliorer le développement inclusif.

### **Points / Questions clés**

- Comment améliorer les structures existantes?
- Quelles sont les propositions du réseau WATTNet en vue de relever les défis de la mise en œuvre des traités et protocoles de la CEDEAO afin de relancer le commerce intra-régional et la libre circulation aux frontières?
- Comment améliorer le commerce régional en Afrique de l'Ouest?
- Pourquoi le commerce de la CEDEAO est-il davantage tourné vers l'extérieur plutôt que vers l'intérieur de la région?

- Comment passer du commerce des matières premières au stade de l'industrialisation?
- Quelle est l'incidence du Tarif extérieur Commun sur le commerce intra-régional ?

### Panel de Discussions : Faire de WATTNET un outil pertinent pour l'élaboration des politiques de la région

Modératrice: Mme. Valérie Traoré, Niyel

Paneliste 1: Dr. Ibrahima Hathie

Paneliste 2: Dr. Diakalia Sanogo

Paneliste 3: Dr. Michael Ofori-Mensah

Paneliste 4: M. Anthony Boateng

### Points / Questions clés

- Il est convenu que les membres et les participants devraient continuer de travailler dans la même dynamique d'action que celle qui a prévalu au lancement de WATTNet, en collaborant les uns avec les autres et en visant les mêmes objectifs.
- Si le réseau WATTNet veut se créer une niche dans la transformation de la sous-région, il doit définir clairement son orientation

stratégique.

- Pour garantir la pertinence et le succès, trois actions principales ont été proposées:
- Elaborer un plan de travail clair.
- Engager des concertations avec les institutions régionales, les fondations et les autres organismes similaires.
- Etablir un équilibre entre les besoins et les priorités.
- Le réseau WATTNet doit enfin collaborer avec les institutions qui lui apporteront l'appui nécessaire pour sa mission.
- Il est convenu qu'au terme d'une année les organisations suivantes et les membres désignés au cours de la conférence présentent les résultats des travaux qu'ils auront réalisés sur 6 thématiques spécifiques. Ibrahima Hathie, le Directeur de la Recherche à l'IPAR, au Sénégal, a été nommé en qualité de Coordonnateur principal de toutes les équipes. Veuillez trouver, ci-après, les thématiques et les responsables d'équipes:

	<b>Thématiques</b>	<b>Leaders des équipes</b>
1	Enquête sur les barrières non tarifaires au commerce intra- régional ouest-africain.	CSEA; Dr. Chukuuka Onyekwena & IEA; Prof. John Asafu-Adjaye
2	Réaliser les ODD, combler les écarts de données.	IPAR; Ibrahima Hathie, Directeur de la Recherche
3	Femmes et leadership politique.	United for Humanity; Naasu Fofanah
4	Stratégies d'autonomisation du Secteur privé pour booster le Commerce intra-régional de la CEDEAO.	Prof. John Asafu-Adjaye
5	Engagement des jeunes dans la dynamique de la sous région et création de richesse	Mme. Ramata Thioune
6	Promotion d'institutions fortes, transparence et redevabilité dans la lutte contre la corruption	M. Emile Carr, Transparency International, Sierra Léone

La conférence a pris fin avec l'allocution de clôture du Prof. Abdoulaye Diagne. Dans son propos, le Prof. Diagne a exprimé ses sincères remerciements à Madame Jean Mensa et à son équipe de l'IEA pour tous les efforts consentis et pour leur dévouement qui ont contribué à une organisation parfaite des travaux. Le Prof. Diagne a également adressé ses remerciements à TTI pour avoir cru en l'idée d'un WATTNet et pour avoir accordé son appui pour la tenue de la Conférence inaugurale. Il a tenu à adresser ses vifs remerciements à l'endroit de S.E. John Agyekum Kufuor qui a délivré le discours d'orientation de la conférence, aux représentants des institutions régionales qui ont présenté des messages de solidarité, aux interprètes qui ont facilité les échanges, ainsi qu'à tous les participants.

Le Prof. Diagne a exprimé l'espoir que la prochaine conférence réunisse un plus grand nombre de participants afin de permettre des discussions plus élargies sur les questions pertinentes intéressant la sous-région.

Il a enfin adressé ses sincères remerciements à Valérie Traoré, la modératrice et à son équipe pour l'excellent travail réalisé. En conclusion, Le Prof. Abdoulaye Diagne a lancé un vibrant appel aux groupes de réflexion membres de WATTNet afin qu'ils se mettent à pied d'œuvre, dès la fin de cette conférence, pour travailler en équipe en vue de l'objectif de transformation de l'Afrique de l'Ouest pour un développement inclusif.





